



Sommaire

3	Présentation du Groupe		
4	Message du Président	8	Dynamique internationale et ressources humaines
6	Chiffres clés	10	Recherche et innovation
11	Les activités du Groupe		
12	Les segments en bref	22	Composants Télécom
14	Offre globale : un atout maître d'Alcatel	24	Câbles d'énergie
15	Réseaux	25	Participations industrielles
17	Internet et Optique	26	Organigramme
20	Entreprises et Grand Public		
29	Comptes consolidés		
30	Rapport financier	39	Variation des capitaux propres consolidés
35	Comptes de résultat consolidés	40	Notes annexes
36	Bilans consolidés au 31 décembre	69	Principales sociétés consolidées
38	Tableau des flux de trésorerie consolidés	75	Rapport général des commissaires aux comptes
76	Comptes sociaux		
77	Résultat	81	Notes annexes
77	Projet d'affectation du résultat	91	Résultats et autres éléments caractéristiques de la société relatifs aux cinq dernières années
78	Comptes de résultat	92	Rapport général des commissaires aux comptes
79	Bilans au 31 décembre	93	Rapport spécial des commissaires aux comptes
80	Tableau de financement		

94 Gouvernement d'entreprise

- 95 Conseil d'administration et comités
- 98 Intérêts et rémunération des dirigeants
- 99 Schémas d'intéressement des salariés
- 100 Responsable du contrôle des comptes

101 Droits et obligations des actionnaires

- 102 Forme des actions et seuils statutaires
- 102 Assemblée d'actionnaires
- 103 Répartition des bénéfices

104 Autres informations

- 105 Politique de brevets et de licences
- 105 Faits exceptionnels et litiges
- 106 Evolution des effectifs

107 Renseignements généraux concernant la société

- 108 Identité de la société
- 109 Répartition du capital et des droits de vote (capital social et droits de vote, évolution du capital, actionnariat)
- 111 Titres et droits émis donnant accès au capital
- 113 Augmentations de capital autorisées
- 114 Titres non représentatifs du capital
- 115 Marché des titres d'Alcatel
- 116 Principales propositions soumises à la prochaine assemblée générale annuelle
- 118 Communication financière et relations avec les actionnaires

119 Responsable du document de référence et attestations



Présentation du Groupe

- ④ Message du Président
- ⑥ Chiffres clés
- ⑧ Dynamique internationale et ressources humaines
- ⑩ Recherche et innovation

Message du président

Madame, Monsieur, cher Actionnaire

L'engagement d'Alcatel est plus que jamais axé sur la création de valeur pour ses actionnaires. 1999 a vu à cet égard des avancées significatives.

Nous sommes en voie d'achever un processus qui visait à recentrer Alcatel sur les télécommunications. Nous devons nous réjouir de cette décision prise en 1995 à une époque où les perspectives de croissance de ce secteur, certes prometteuses, ne reflétaient pas encore la véritable révolution économique et industrielle que nous vivons du fait de l'Internet et qui change le quotidien de chacun d'entre nous.

Ce virage délibéré pris il y a quatre ans fait aujourd'hui d'Alcatel l'une des rares grandes entreprises mondiales d'origine européenne véritablement tournées vers l'Internet et les échanges électroniques. Le repositionnement de notre Groupe autour des télécoms et d'Internet s'est traduit par une forte appréciation du titre qui a plus que doublé sur l'année. Le développement du e-commerce et de toutes ses déclinaisons (e-bourse, e-media...) est aujourd'hui possible parce qu'une entreprise comme Alcatel, grâce à ses technologies de pointe, vend dans le monde entier des réseaux qui permettent ces échanges à haut débit et grande vitesse.

**Le recentrage d'Alcatel,
en voie d'achèvement,
fait du Groupe un des leaders
mondiaux de l'économie des télécoms**

Ces réseaux à haut débit et grande vitesse ne se développeront pleinement que si le confort de l'utilisateur est amélioré. Alcatel y travaille tous les jours. Internet doit notamment se conjuguer avec accès rapide. La technologie aujourd'hui universellement reconnue comme permettant d'accélérer les débits d'une simple ligne téléphonique est l'ADSL. N°1 mondial de l'ADSL, avec 50 % de part de marché, notre Groupe dispose d'une position de leader sans cesse entretenue par des avancées technologiques et commerciales. C'est ainsi que nous sommes déjà en pointe dans le VDSL, technologie qui va permettre de faire passer sur une paire de fils de cuivre trois canaux de télévision, un accès Internet rapide et plusieurs lignes de téléphone.

Bien que le trafic des données soit en augmentation exponentielle depuis plusieurs années, nous ne sommes qu'au début d'une véritable explosion des échanges de données. Les autoroutes de l'information qui transportent ces quantités énormes de paquets, doivent offrir des capacités de transmission sans cesse plus importantes. La fibre optique est le seul support capable d'effectuer de tels transferts. Les réseaux optiques de bout en bout qu'Alcatel est le seul équipementier à pouvoir fournir à ses clients compte tenu de l'exhaustivité de son portefeuille de produits, fait de votre Groupe le champion de ce mode de transport. Des technologies de pointe comme le multiplexage de longueur d'ondes (DWDM), dans lesquelles nous excellons, peuvent répondre à l'explosion de la demande. Alcatel, qui détient dans ce domaine une position de leader mondial dans les réseaux sous-marins avec plus de 40 % de part de marché, est également reconnu comme l'un des leaders en transmission terrestre et possède des compétences et une technologie de premier plan en composants optoélectroniques.

Dans le domaine de l'entreprise, Internet va également révolutionner les méthodes de travail, les relations interentreprises et le service au client. Les entreprises ont aujourd'hui besoin de produits convergents pour faire interagir le traitement de la voix et des données. Tant par ses technologies propres que par l'acquisition de Genesys, Alcatel se positionne comme l'un des leaders mondiaux de la convergence et des applications qui constituent un maillon essentiel vers le commerce électronique.

L'accès quotidien à Internet passe enfin par le développement de l'Internet mobile qui préfigure les échanges de demain. En signant dès 1999 des contrats GPRS (évolution des réseaux GSM qui autorisent la transmission de données par paquets) actuellement en cours de livraison et en lançant dès cette année des téléphones portables compatibles avec ce standard, le Groupe se positionne comme un des acteurs capables d'accompagner l'évolution des réseaux mobiles vers la troisième génération.

Parallèlement à ces évolutions majeures, notre entreprise s'est mondialisée : peu présent aux Etats-Unis pour des raisons historiques, notre Groupe en a fait en quelques années son premier marché, avec près de 20 % de son chiffre d'affaires. Son implantation dans plus de 130 pays, sa capacité de management multiculturel ainsi qu'un large portefeuille de produits, font de notre Groupe un des rares acteurs des télécommunications

capables de traiter l'intégralité des besoins de ses clients. Cela nous permet d'établir avec eux des relations de partenaire bien plus que de fournisseur. Le rôle d'Alcatel s'étend de plus en plus souvent de la conception, à l'installation et à la maintenance des réseaux. Ceci constitue un atout considérable dans un monde où nos clients, de plus en plus tournés vers la valeur ajoutée et la satisfaction de leurs propres clients, attendent de nous un service global.

Dans ce monde où la rapidité d'exécution est primordiale, Alcatel a beaucoup investi pour son avenir l'an dernier tant par croissance externe que par ses développements internes. Votre Groupe a acheté plusieurs "start-up" pour compléter ses propres technologies, et ce pour plus de 4 milliards d'euros : Assured Access, société développant des solutions avancées pour le marché des réseaux IP, Xylan, société spécialisée dans les réseaux de données d'entreprises, Internet Devices qui est à la pointe des solutions IP pour réseaux virtuels privés et Genesys, premier fournisseur mondial de solutions logiciels d'intégration téléphonie/informatique. Nous avons aussi investi massivement en Recherche & Développement principalement dans les réseaux optiques et dans les produits de données pour opérateurs. Ces développements, dans un métier qui évolue très vite, vont permettre à Alcatel de mettre rapidement sur le marché des nouveaux produits qui anticipent pleinement les besoins de ses clients.

Nous avons aussi souhaité associer fortement nos salariés au développement de votre société et également les sensibiliser à la création de valeur. Le Groupe a donc lancé il y a quelques semaines un plan de stock-options très large et innovant. Parallèlement, nous poursuivons une politique très active de recrutement de jeunes diplômés et de mobilité internationale entre les équipes.

Pour 2000, Alcatel souhaite poursuivre son développement rapide : ainsi l'année devrait-elle voir une accélération de la croissance, avec un résultat opérationnel qui continuera d'augmenter nettement plus vite que les ventes. Nous avons par ailleurs annoncé notre intention d'acheter Newbridge Networks, société canadienne parmi les leaders mondiaux du marché des réseaux étendus ATM, qui nous permettra de nous positionner rapidement comme un des grands acteurs de ce marché à forte valeur ajoutée. Ainsi complété, votre Groupe va revendiquer désormais une position de tout premier plan dans les trois domaines clés

des communications de demain : les réseaux Internet, l'optique et le commerce électronique.

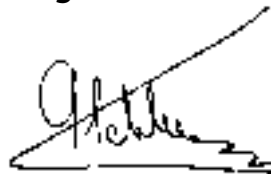
Votre conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale du 16 mai une augmentation de 10 % du dividende qui passe ainsi de 2,0 à 2,2 euros. Il a par ailleurs constaté l'amélioration continue de la rentabilité du Groupe qui traduit les efforts entrepris depuis quatre ans. Les ventes 1999, qui ont progressé de 8,3 % par rapport à l'an dernier, et de

2000 devrait voir une accélération de la croissance, avec un résultat opérationnel qui continuera d'augmenter nettement plus vite que les ventes

12 % pour les secteurs liés aux télécommunications, ont bénéficié d'une forte avancée dans les activités optiques et réseaux de données ainsi que du nouvel élan des activités Entreprises. Le résultat opérationnel continue à s'améliorer de façon significative en progressant de 28 % malgré des coûts élevés d'investissement en R&D. Tous les segments du Groupe ont cette année dégagé un profit : les activités réseaux ont continué à progresser, les efforts de redressement ont permis le retour à l'équilibre des activités infrastructures cellulaires et entreprises, et les câbles ont maintenu un bon niveau de rentabilité des capitaux investis.

Je puis vous assurer que l'avenir d'Alcatel s'appuie sur l'engagement de tous ses salariés et sur mon total dévouement et n'est possible qu'avec la confiance de ses actionnaires et de ses clients.

Serge Tchuruk

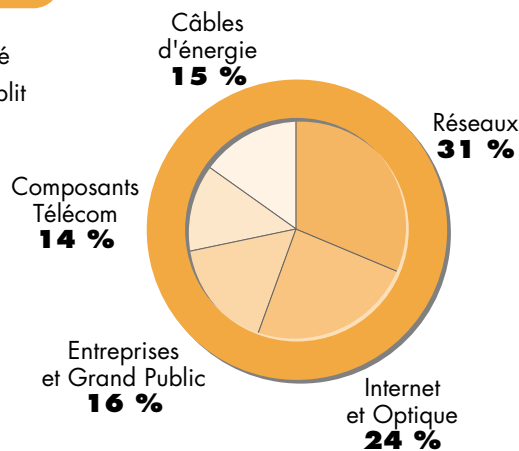


Chiffres clés

- ▶ **23 milliards d'euros de chiffre d'affaires**
- ▶ **1,27 milliard d'euros de résultat opérationnel**
- ▶ **2,1 milliards d'euros consacrés à la R&D**
- ▶ **85 % du chiffre d'affaires dans les télécoms**

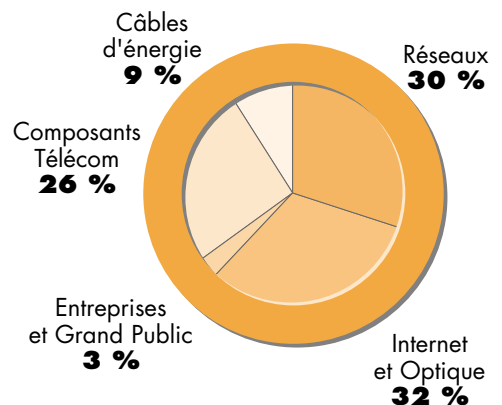
Chiffre d'affaires par segment

Le chiffre d'affaires consolidé progresse de 8,3 % et s'établit à 23 023 millions d'euros, les activités liées aux télécoms augmentant de 12 %.



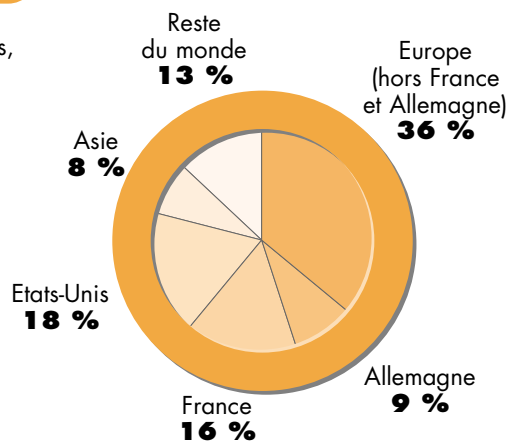
Contribution des segments au résultat opérationnel

L'amélioration de la profitabilité du segment Réseaux et du segment Entreprises et Grand Public contribue fortement à l'augmentation du résultat opérationnel. Le segment Internet et Optique a fortement investi en 1999 en R&D dans le domaine des réseaux optiques et des réseaux de données. Le segment Composants Télécom a maintenu une rentabilité élevée, alors que le segment Câbles d'énergie est affecté par une conjoncture peu favorable dans le domaine des câbles haute tension.



Chiffre d'affaires par zone géographique

Avec 18 % du chiffre d'affaires, les Etats-Unis sont aujourd'hui le premier marché d'Alcatel. L'Europe représente 61 % du chiffre d'affaires.



(en millions d'euros)	1999	1998	1997*
Chiffre d'affaires	23 023	21 259	28 335
Résultat opérationnel	1 275	997	1 220
Résultat net	644	2 340	711

* Activités Cegelec/GEC Alstom incluses.

En 1999, les ventes ont fortement bénéficié du dynamisme des activités optiques et réseaux de données qui ont progressé de 36 %, ainsi que du nouvel élan des activités entreprises, dont les ventes ont augmenté de plus de 25 %. Le résultat opérationnel s'améliore significativement (+27,9 %) malgré des coûts élevés d'investissements en R&D. Le résultat net (644 millions d'euros) inclut une charge de 329 millions d'euros concernant les projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions.

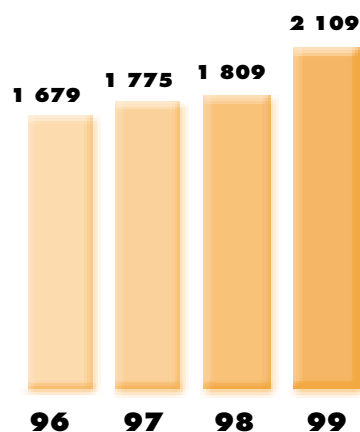
Résultat opérationnel

+ 27,9 %

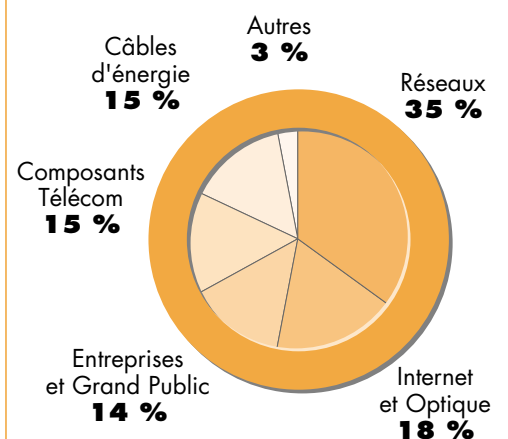
Evolution des dépenses de R&D

(en millions d'euros)

En 1999, l'augmentation des dépenses de R&D résulte principalement de la poursuite du développement des technologies optiques et des réseaux de données, ainsi que de l'intégration des récentes acquisitions.

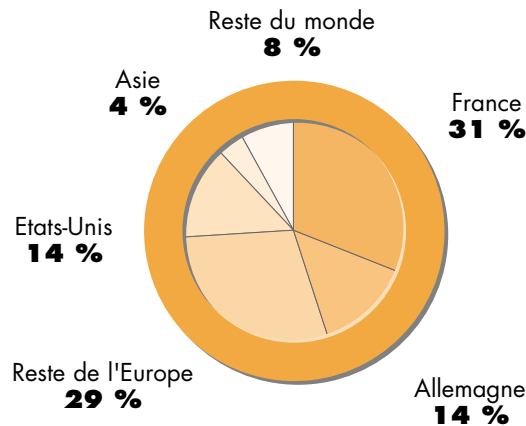


Répartition des effectifs par segment



Dynamique internationale et ressources humaines

Répartition des effectifs par région



Une organisation décentralisée

La dimension mondiale du Groupe et sa présence dans 130 pays induisent une gestion décentralisée des ressources humaines. Les recrutements sont opérés dans les pays mêmes, y compris pour des carrières internationales : 9 000 personnes ont été recrutées en 1999 dans le monde, dont 30 % en Amérique du Nord. Cette politique permet à Alcatel de disposer d'équipes fortement implantées dans chacun des pays et culturellement très proches de ses clients.

Le programme d'évaluation et le suivi des carrières des cadres dirigeants ou à haut potentiel (environ 4 000 personnes) sont assurés par la Direction des Ressources Humaines du Groupe.

Mobilité et formation, deux éléments déterminants pour le développement et le renouvellement des compétences

Dans un environnement technologique de plus en plus évolutif, la compétitivité du Groupe repose sur sa capacité à développer et renouveler les compétences. Parmi les valeurs du Groupe, Alcatel encourage plus particulièrement la mobilité et la formation de ses collaborateurs.

La mobilité constitue un élément déterminant. Elle s'exerce aussi bien d'un pays vers un autre afin de renforcer l'internationalisation des équipes, que d'une fonction vers une autre, ce qui permet de privilégier, avant tout, la richesse issue de l'expérience de ses collaborateurs.

Aux fins d'encourager les initiatives, Alcatel a signé en 1999 une **Charte sur la mobilité interne** qui vise à promouvoir quelques grands principes :

- développer les compétences et la gestion des carrières ;
- offrir à tous la connaissance des opportunités de carrières, notamment via l'Intranet ;
- proposer une aide matérielle facilitant la mobilité géographique et fonctionnelle des collaborateurs.

Le développement et le renouvellement des compétences nécessitent un effort permanent de formation : adaptation aux nouvelles technologies développées par le Groupe et par les nouvelles sociétés acquises, formations commerciales, formations aux mécanismes de gestion de projets dans le cadre de la stratégie d'offre globale développée par le Groupe.

"**L'Université Alcatel**", qui fédère 9 centres de formation répartis à travers le monde, poursuit trois grands objectifs :

- harmoniser les programmes en assurant à tous les collaborateurs les meilleures formations : identification et diffusion des meilleures pratiques dans le monde, développement d'un label de qualité "Université Alcatel" auprès des intervenants ;
- rentabiliser les formations en les diffusant très largement par ce réseau. Il s'agit, à titre d'exemple, d'utiliser l'ensemble des moyens technologiques développés par le Groupe : vidéoconférence, Intranet... afin d'accélérer l'apprentissage ;
- tester et offrir des programmes de formation de qualité aux

clients, dont les besoins - en termes de technologies, d'assistance et de conseils - sont de plus en plus importants : la formation s'inscrit dans une politique d'offre globale au client et constitue un outil commercial supplémentaire.

Vers une politique d'intéressement mondiale

Le dernier plan de stock-options, mis en œuvre en décembre 1998, a concerné 2 000 salariés (2/3 hors de France), soit le double des attributions des plans précédents.

L'internationalisation toujours plus forte des activités et la volonté du Groupe d'associer ses équipes à son développement ont conduit Alcatel à élargir sa politique d'intéressement. Le 14 janvier 2000, le Groupe a pris l'engagement de lancer un important programme de stock-options. Cet engagement répond à trois objectifs :

- élargir, à l'ensemble des salariés du Groupe, l'accès aux stock-options, qui viennent s'associer à une augmentation de capital réservée ;
- fidéliser les collaborateurs dont la contribution aux succès futurs du Groupe est déterminante. Il s'agit notamment des actuels et futurs dirigeants, des experts et, plus généralement, des cadres à forts potentiels, soit près de 4 000 personnes ;
- proposer, aux Etats-Unis, un plan très compétitif modulant les attributions d'options en fonction des spécificités de chaque marché du travail.

Grâce à ce dispositif, le Groupe affirme résolument sa volonté de développer une politique de stock-options à l'échelon mondial, ouverte à l'ensemble de ses salariés et adaptée à chaque contexte (voir chapitre Gouvernement d'entreprise : schémas d'intéressement des salariés).

Recherche et innovation

Sur un marché caractérisé par l'apparition constante de nouveaux acteurs mondiaux et l'émergence permanente de nouvelles applications, Alcatel souhaite :

- créer, grâce à son potentiel de recherche, des ruptures technologiques pour se doter d'un avantage compétitif ;
- jouer, grâce à l'innovation, sur la rapidité de modernisation de son portefeuille pour anticiper les nouveaux besoins des clients et des marchés.

Au cours de l'année 1999, parmi les résultats les plus marquants, sont à noter :

- la "pole position" d'Alcatel en nombre de communications sur les systèmes optiques à l'issue des conférences OFC 99 (Etats-Unis) et ECOC (Europe) ;
- l'accord avec les universités américaines du North Texas (UT Dallas, UT Arlington, TCU, U-North Texas et UTSW Medical) pour être le seul partenaire industriel concernant l'accès à Internet 2 ;
- l'élection d'un représentant d'Alcatel comme co-président de l'Object Management Group (OMG), reconnaissance de l'expertise d'Alcatel en technologies software de conception objet et de systèmes distribués ;
- l'intégration au sein d'une même station de base de la famille Evolium des standards GSM, GPRS, EDGE et UMTS et sa présentation au salon de Genève en 1999.

Une triple veille au service de la recherche

L'un des objectifs majeurs d'Alcatel est de renforcer les liens entre la recherche et les unités opérationnelles du Groupe. Gérées mondialement au sein du Corporate Research Center (CRC), les activités de recherche d'Alcatel sont organisées autour de trois grands domaines : les technologies génériques (logiciels, optique, radio-commutation, énergie), les départements de systèmes (accès au réseau, espace, réseaux privés) et le département d'architecture réseau qui joue un rôle essentiel de coordinateur entre la Recherche et les divisions opérationnelles. Chacun de ces domaines est parrainé par une division opérationnelle en prise directe avec le marché.

L'identification des nouveaux besoins des clients et le suivi des évolutions du marché sont menés grâce à :

- **une veille commerciale** assurée par les entités opérationnelles, lesquelles anticipent l'évolution des besoins des clients ;
- **une veille technologique**, mobilisant les chercheurs sur les technologies émergentes et leurs potentialités. En 1999, le

CRC a participé à plus de 100 programmes de recherche nationaux et internationaux, en coopération avec des universités et instituts de recherche ;

- **une veille économique**, qui permet de définir une vision stratégique globale d'innovation et de compétitivité, d'une part, d'identifier les technologies innovantes, complémentaires et commercialisables immédiatement, développées notamment par les start-up, d'autre part.

L'échange et le croisement des informations issues de ces trois observatoires dynamisent la capacité innovatrice du Groupe. Ils assurent à Alcatel une forte proactivité et un réel avantage compétitif.

Aujourd'hui, Alcatel emploie 23 500 personnes dans des fonctions de recherche et innovation, dont 800 chercheurs rattachés au CRC et répartis sur plusieurs sites géographiques (Europe et Etats-Unis).

En 1999, Alcatel a consacré 2,1 milliards d'euros à son budget de R&D, soit 9,2 % de son chiffre d'affaires.

La normalisation, un axe majeur du Groupe

Acteur incontournable de la normalisation, Alcatel participe à de nombreux travaux nationaux et internationaux sur la normalisation en s'appuyant sur un groupe de spécialistes, composé d'environ 400 experts et répartis dans les divisions produits.

Alcatel valorise ainsi son portefeuille technologique grâce au développement de brevets retenus au titre des solutions normalisées.

En 1999, Alcatel a déposé 850 nouveaux brevets et dispose d'un portefeuille de 5 000 familles de brevets.

En février 2000, Martin De Prycker, actuellement Président des activités Carrier Data d'Alcatel, a rejoint le Comité exécutif d'Alcatel Télécom en qualité de Directeur Recherche et Technologie. Il sera responsable du choix des technologies clés, de la stratégie de réseaux et de l'optimisation de la propriété intellectuelle d'Alcatel. En charge du programme de recherche du Groupe, il aura pour mission de mener les technologies acquises, ou développées en interne, du stade de projet jusqu'à celui de la commercialisation.



Les activités du Groupe

- 12 Les segments en bref
- 14 Offre globale : un atout maître d'Alcatel
- 15 Réseaux
- 17 Internet et Optique
- 20 Entreprises et Grand Public
- 22 Composants Télécom
- 24 Câbles d'énergie
- 25 Participations industrielles
- 26 Organigramme

Les segments en bref

PRODUITS
ET SERVICES

ACTIVITÉS

REPÈRES

STRATÉGIE
ET OBJECTIFS

Réseaux

- Réseaux publics de voix
- Réseaux cellulaires
- Boucles locales radio
- Applications logicielles pour grands réseaux (réseaux intelligents, gestion de réseaux, portail Internet...)
- Intégration et fourniture clés en main

- Fourniture de solutions évolutives des réseaux publics de voix vers des architectures multimédia
- Fourniture de réseaux radio GSM et de solutions de commutation cellulaire pour tout standard. Solution Internet mobile WAP, GPRS et Edge ainsi que UMTS
- Systèmes clés en main LMDS et boucles locales réseaux
- Conception de plates-formes de base et de logiciels d'application permettant aux opérateurs une meilleure efficacité de gestion et l'assurance de revenus nouveaux
- Réalisation de grands projets pour opérateurs, de la conception à l'installation et à l'aide à l'exploitation du réseau

7,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1999
240 millions de lignes installées
Leader mondial des réseaux intelligents
70 réseaux GSM installés dans le monde, leader de l'Internet mobile
1,6 million de lignes de système d'accès radio dans le monde, installées ou en commande

- Se positionner comme l'un des intégrateurs majeurs de solutions bout en bout qu'il s'agisse de répondre aux besoins de nouveaux opérateurs ou bien de faire évoluer les réseaux existants ; développer agressivement l'Internet mobile

Internet et Optique

- Transmission terrestre et sous-marine
- Composants optoélectroniques
- Réseaux Internet et de données : accès rapide et commutation
- Réseaux satellites

- Développement et fourniture clés en main de réseaux optiques, sous-marins et terrestres
- Développement de technologies Internet rapides d'accès (ADSL, VDSL) et commutation Edge (commutation ATM), commutation et routage IP
- Développement, mise sur orbite et aide à l'exploitation de réseaux satellitaires complexes

5,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1999
230 000 kilomètres de câbles sous-marins installés à fin 1999
Leader mondial des équipements ADSL, avec 1,5 million de lignes ADSL installées en 1999
Leader mondial des réseaux optiques, terrestres et sous-marins

- Maintenir une position de leader mondial des réseaux optiques terrestres et sous-marins ; faire partie des 3 premiers fournisseurs de solutions de réseaux de données ATM et IP, avec une position de premier plan dans l'accès Internet rapide

Entreprises et Grand Public

- Communication voix-données (gamme OmniPCX), et services aux entreprises (all-in-One)
- Téléphones mobiles

- Développement pour les entreprises de solutions complètes et intégrées avec des plates-formes de communication entièrement basées sur le protocole IP
- Développement d'une gamme étendue de services de haute qualité
- Logiciels applicatifs d'entreprise
- Conception et commercialisation de téléphones portables GSM

3,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1999
24 % de part de marché de la voix en Europe
Leader européen pour les PABX
5^e fournisseur mondial de téléphones mobiles GSM*, avec 11 millions de portables vendus en 1999, soit 10 % de part de marché fin 99 en Europe (*source Dataquest)

- Devenir le leader mondial des solutions de convergence voix/données ; développer une offre qui s'appuie sur les fortes positions acquises en téléphonie/informatique intégrée

Composants Télécom

- Equipements des réseaux de télécom fixes et mobiles, publics et privés, terrestres et sous-marins
- Câbles cuivre et fibres optiques pour réseaux télécom d'accès et de transport longue distance
- Systèmes antennaires et sous-systèmes pour stations de base
- Câbles sous-marins
- Composants électromécaniques pour réseaux télécom

3,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1999

8 millions de kilomètres de fibres optiques fabriqués en 1999, soit 15 % de la demande mondiale

85 000 km de câbles sous-marins produits en 1999

Doublement de la production de fibres optiques en 2 ans (1998-2000)

- Couvrir la demande croissante en infrastructures télécom et données pour les segments fixe, mobile et réseaux locaux par une offre complète

Câbles d'énergie

- Câbles et accessoires pour réseaux électriques de transport et de distribution pour bâtiments et équipements industriels
- Fabrication de câbles d'énergie haute et basse tension
- Production de fils machines, de conducteurs et de fils émaillés

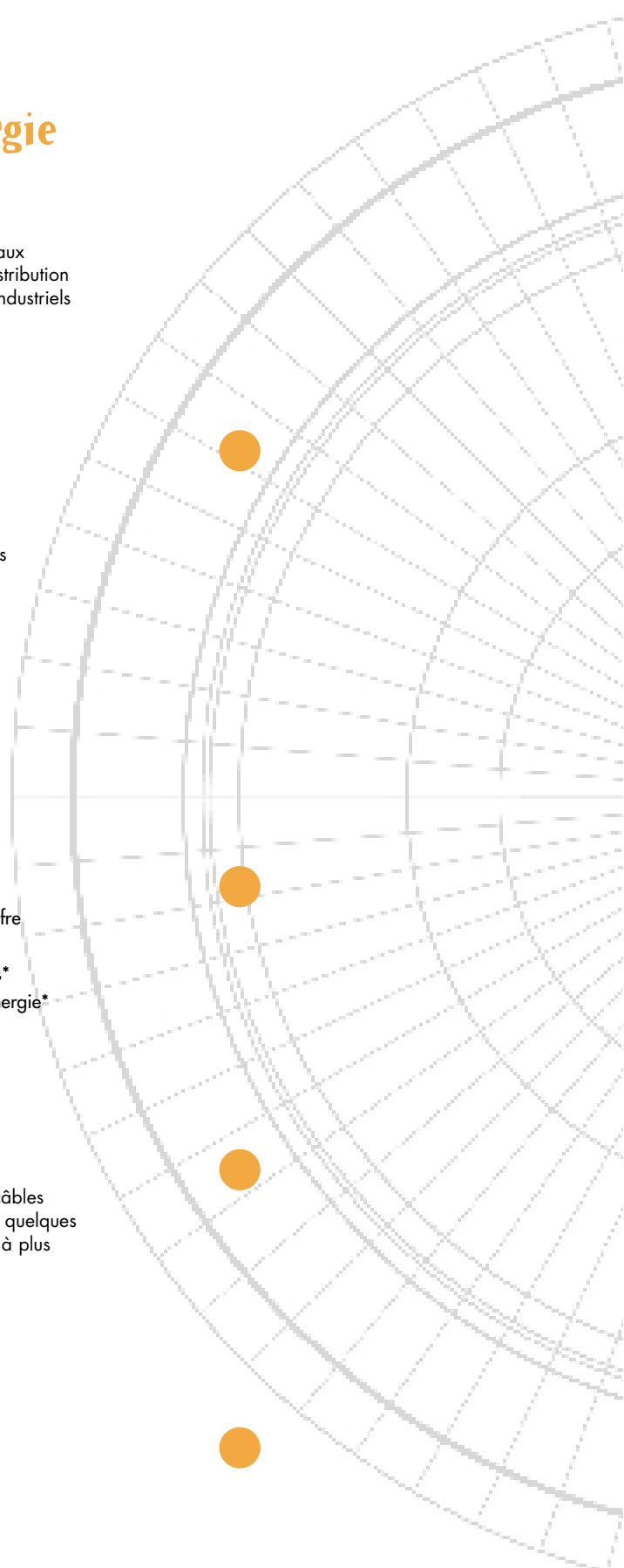
3,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1999

N°1 mondial en fils émaillés*

N°2 mondial en câbles d'énergie*

(*source CRU International)

- Devenir un multispécialiste des câbles d'énergie, en se concentrant sur quelques marchés réclamant des produits à plus forte valeur ajoutée



Offre globale : un atout maître d'Alcatel

Le nouveau profil des opérateurs

Depuis plusieurs années, Alcatel s'est mis en situation de satisfaire les attentes des nouveaux acteurs des télécommunications. Sur un marché marqué par une concurrence de plus en plus vive, de nouveaux opérateurs - souvent locaux - sont apparus aux côtés des opérateurs traditionnels. Auparavant, ces derniers imposaient leurs spécificités techniques aux équipementiers comme Alcatel ; aujourd'hui, les nouveaux opérateurs délèguent de plus en plus la gestion de l'ensemble des projets, de la conception à l'exploitation du réseau, y compris l'ingénierie financière s'y rapportant, pour mieux se concentrer sur leur propre stratégie commerciale auprès des utilisateurs finaux.

Dans ce nouveau contexte, Alcatel joue désormais un rôle d'ensemblier pour mener à bien des projets générateurs de revenus, tout en respectant les délais imposés.

Une offre globale de produits, de réseaux et de services

En développant un portefeuille complet et des produits innovants, Alcatel s'est adapté à l'évolution du marché en proposant des solutions clés en main à ses clients. Son portefeuille de produits rassemble les éléments essentiels à la réalisation d'un réseau de communication : systèmes de réseaux, solutions d'accès et de transmission, gamme de produits destinée aux entreprises, collectivités et particuliers. L'objectif final d'Alcatel est de satisfaire les besoins de chacun, depuis les services téléphoniques de base jusqu'aux réseaux multimédias les plus sophistiqués.

L'expertise du Groupe en matière d'intégration et de gestion de réseaux lui permet de fournir des solutions "de bout en bout" dans le monde entier. Sa présence dans 130 pays lui confère un avantage compétitif et lui permet d'assurer, dans des délais très courts, le déploiement global du réseau jusqu'aux autorisations administratives pour les installations d'antennes radio et la mise sous terre des câbles.

Alcatel propose ainsi des réseaux de télécommunications clés en main, des systèmes sous-marins et terrestres complets, des réseaux privés intégrés, ainsi qu'un ensemble de services de base ou avancés tels que l'infogérance.

Quelques illustrations de contrats d'offre globale gérés par Alcatel

Interoute i-21

Alcatel fournira à i-21, nouvel opérateur européen, une solution clés en main complète pour la réalisation et l'intégration d'un réseau optique paneuropéen. Ce projet constituera la plus importante infrastructure de télécommunication à fibres optiques d'Europe. En qualité de maître d'œuvre, Alcatel sera responsable de l'intégration de l'ensemble du réseau et gèrera, à ce titre, les relations avec les autres fournisseurs.

Par ailleurs, sa connaissance des conditions locales dans les principaux pays européens et des infrastructures en place, ainsi que sa maîtrise de la réglementation en vigueur, lui permettront de réaliser rapidement le déploiement du réseau, dont la majeure partie sera achevée en décembre 2000.

Enfin, Alcatel assurera des prestations complètes d'administration, de maintenance et de soutien technique en mettant à la disposition de ses clients des équipes locales compétentes et formées par ses soins.

Intelig (Brésil)

Nouvel opérateur brésilien, Intelig a choisi Alcatel pour la réalisation de son réseau de télécommunication longue distance. En sus de la gestion globale du projet, Alcatel aura en charge l'intégration des produits et des solutions de commutation, des réseaux de données, et des systèmes de facturation de plusieurs fournisseurs internationaux.

Ce contrat démontre la capacité d'Alcatel à intégrer ses propres solutions et celles de ses concurrents, et à proposer des applications et des services de télécommunications fondés sur des technologies de pointe.

Formus (Pologne)

Alcatel a été retenu par Formus Polska pour son réseau radio d'accès large bande en Pologne. Ce contrat, sur 4 ans, est l'un des plus importants au monde pour le déploiement d'un tel réseau au plan national. Dans le cadre de son offre clés en main, Alcatel fournira sa solution Evolium™ LMDS et déploiera le réseau de Formus Polska dans les plus importantes villes de Pologne. Alcatel assurera également l'intégration du réseau et la formation des équipes d'exploitation.

Grâce à ce contrat, Alcatel renforce sa position de leader des réseaux de télécommunications radio et d'intégrateur de réseaux avec une offre clés en main pour les opérateurs.

Réseaux

La convergence de la voix et des données est aujourd'hui devenue réalité.

Dans un contexte de vive concurrence, les opérateurs ne sauraient se limiter au seul transport des appels téléphoniques. Ils se doivent aussi d'être présents dans les réseaux de données, les applications multimédia et d'autres services à haute valeur ajoutée. La capacité des réseaux double tous les 18 mois, et la technologie Internet Protocol (IP) d'Alcatel joue un rôle essentiel en permettant le développement d'une multitude de services et d'applications.

La commutation adopte l'Internet Protocol (IP)

Pour compenser le déclin de la commutation bande étroite, en Europe notamment, Alcatel s'est tourné progressivement vers les secteurs à forte croissance : fédérées autour de Xylan, basées aux Etats-Unis, les sociétés rachetées par Alcatel renforcent le pôle d'expertise IP du Groupe.

Alcatel est en mesure de relever les défis IP/multimédia de l'ère des données en proposant à la fois des solutions évolutives ou clés en main pour les réseaux du futur.

En octobre 1999, sous le slogan "Switching goes IP", Alcatel a lancé l'Alcatel 1000 MM au salon Telecom de Genève, nouveau système de routage et de commutation multiservices multimédia de haute capacité.

Cette plate-forme facilite l'entrée des opérateurs dans l'ère IP en leur permettant de passer d'un réseau en mode circuit à un réseau en mode paquets multiservices et multimédia, capable de s'adapter aux évolutions futures.

Ainsi, Alcatel a signé, en décembre 1999, un contrat cadre avec France Télécom pour la fourniture de systèmes de commutation et de réseaux intelligents, destinés aux réseaux fixes et mobiles en France et à l'international.

Par ailleurs, grâce à son système d'accès numérique multiservices, Litespan™, le Groupe a réalisé une performance remarquable aux Etats-Unis, où il détient une part de marché de 34 %.

Les réseaux intelligents : Alcatel conforte ses positions

Dans le cadre de sa stratégie orientée vers les segments à forte croissance du marché des télécommunications, Alcatel poursuit ses investissements dans le domaine des applications de réseaux afin d'offrir les meilleures solutions à ses clients.

Les réseaux intelligents jouent un rôle déterminant dans les futurs réseaux de télécommunication. Ils permettent aux opérateurs de mettre un large éventail de services à forte valeur ajoutée à la disposition des abonnés particuliers et entreprises.

Le Groupe met l'accent sur les logiciels applicatifs, qui constituent un différenciateur clé vis-à-vis de l'utilisateur final en termes de simplicité d'emploi et de qualité de services. Ces logiciels sont ainsi particulièrement attrayants pour les opérateurs en termes de compétitivité et de coût d'exploitation.

En 1999, les logiciels applicatifs ont connu une forte croissance, confirmant le leadership du Groupe sur les marchés des réseaux intelligents.

Avec l'annonce de l'acquisition de Genesys fin 1999, Alcatel renforce son offre de solutions dans ce domaine.

Au sein d'Alcatel, une équipe de 6 200 personnes, dont plus de 2 000 ingénieurs, est dédiée au développement de ces solutions.

En 1999, Alcatel a fourni des réseaux intelligents à plus de 70 opérateurs fixes et mobiles dans 36 pays. Le Groupe dispose de centres de compétence et de support sur tous les continents et est devenu l'un des leaders mondiaux de ce domaine.

L'Internet mobile : une réalité

Deux chiffres donnent la mesure du marché des télécoms dans un futur proche : 400 millions de personnes recourront à l'Internet en 2002, 1 milliard d'habitants posséderont un téléphone mobile dans 5 ans. De fait, l'Internet et la téléphonie mobile convergent pour donner naissance à un nouveau marché.

Le marché de la transmission de données par les réseaux mobiles, longtemps freiné par une limitation des débits, par des interfaces peu conviviales et par le nombre limité d'applications utiles, constitue aujourd'hui un axe majeur de développement.

Grâce à son expérience dans tous les domaines de l'Internet, des réseaux aux terminaux, Alcatel s'impose comme un acteur majeur de l'Internet mobile dans le monde.

Figurant parmi les précurseurs de la technologie GPRS qui permet aux abonnés mobiles de recevoir et transmettre des données par paquets sur une infrastructure GSM, le Groupe a été le premier à faire la démonstration du WAP sur GPRS à l'occasion du salon de Genève en octobre 1999.

Ce protocole, qui permet de récupérer et d'afficher les seules informations utiles à l'utilisateur, sera intégré dans la majorité des mobiles fin 2000.

Faits marquants

FÉVRIER Alcatel signe un accord pluriannuel avec US WEST Wireless pour l'acquisition de solutions de réseaux intelligents. Le Centre d'Authentification et le HLR (Home Location Register) d'Alcatel constitueront les premières applications de la plate-forme réseaux intelligents.

MAI Tele.ring, détenu majoritairement par Mannesmann, choisit Alcatel pour la fourniture clés en main des principaux éléments de son nouveau réseau GSM 1800 en Autriche.

SEPTEMBRE Alcatel signe un contrat avec Formus Polska, filiale de Formus Communication Inc., pour la fourniture et le déploiement du réseau radio d'accès large bande de Formus en Pologne.

DÉCEMBRE BellSouth Cellular Corp. choisit la solution de réseau intelligent d'Alcatel pour équiper la totalité de son réseau aux Etats-Unis. Cet accord porte sur 5 ans et s'appuie sur le partenariat développé depuis 1997 entre BellSouth Cellular et Alcatel.

Avec les solutions Home Top™, Alcatel a développé des logiciels permettant aux opérateurs et aux fournisseurs de services Internet de créer des portails multiréseaux et multiterminaux, accessibles par exemple par le biais d'un mobile GSM.

Des réseaux GPRS ont été déployés en 1999 chez plusieurs opérateurs dont France Télécom et Cegetel en France, T-Mobil en Allemagne, Tele.ring en Autriche et Vodacom en Afrique du Sud.

Ces essais basés sur des solutions GPRS de bout en bout - et incluant les terminaux, les infrastructures radio et le cœur du réseau - ont confirmé l'avantage compétitif et technologique d'Alcatel.

Le GPRS constitue la transition vers les réseaux mobiles de troisième génération EDGE et UMTS. Ces solutions offriront le multimédia intégral - voix, données, images fixes, vidéo - dans les réseaux mobiles.

En février 2000, Bouygues Telecom et Alcatel ont signé un protocole d'accord de coopération dont l'objectif est de développer le marché de l'UMTS en associant les compétences d'Alcatel en matière de systèmes UMTS et la connaissance des besoins du marché et des utilisateurs de Bouygues Telecom.

Radio communication : la boucle locale à haut débit devient un enjeu

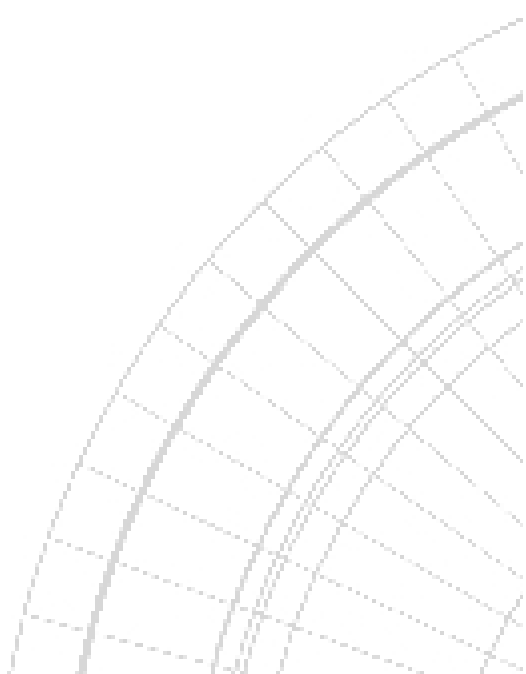
Sur le marché des technologies radio, la boucle locale à haut débit (partie du réseau téléphonique située entre le domicile et le commutateur le plus proche) devrait connaître une formidable croissance dès l'an 2000, avec l'explosion de l'Internet et la déréglementation du marché des télécommunications.

Grâce à la boucle locale radio, les opérateurs pourront installer des réseaux d'accès à l'Internet à haut débit avec la technologie LMDS. Ils pourront aussi proposer des services de téléphonie classiques, en s'exonérant de la pose de câbles qui requiert des investissements colossaux.

Le déploiement rapide, l'accès facile et l'investissement graduel pour l'opérateur sont les principaux avantages de la solution proposée par Alcatel (Evolium™ LMDS).

Ce nouveau succès renforce la position de leader mondial du Groupe sur le marché de l'accès radio, en fournissant des solutions d'accès fixes sans fil.

A ce jour, Alcatel a installé et détient un portefeuille de commandes portant sur plus de 1,6 million de lignes de systèmes d'accès radio dans le monde, notamment en Afrique du Sud, Chine, Indonésie, Japon, Pologne et Turquie.



Internet et Optique

Alcatel est le seul fournisseur capable d'offrir des solutions intégrées qui associent les réseaux sous-marins aux systèmes terrestres, radio et satellitaires.

Il s'agit d'un atout déterminant pour faire face à une demande de réseaux de télécommunications de forte capacité, parfois appelés "autoroutes de l'information", générée notamment par le développement de l'Internet.

Dans cette logique, Alcatel a regroupé l'ensemble de ses compétences dans le domaine des transmissions terrestres et sous-marines au sein d'un même segment d'activité : Internet et Optique.

Le Groupe peut ainsi construire des réseaux de ville à ville et non pas seulement d'un littoral à l'autre. Le contrat conclu avec FLAG Telecom Ltd, pour la construction du réseau transocéanique à deux câbles le plus important (14 500 km), est l'illustration de sa maîtrise technologique. La configuration de ce réseau, basée sur deux câbles transatlantiques bien séparés, avec des raccordements terrestres indépendants à chaque bout, offre une continuité de services complète, de ville en ville.

Leader des transmissions sous-marines...

Offrant des capacités et des débits requis pour transporter un volume de données de plus en plus important, les réseaux sous-marins sont devenus un des éléments essentiels d'un système de transmission. Leader mondial des liaisons sous-marines, Alcatel détient aujourd'hui 45 % de part de marché pour une demande mondiale en télécommunications sous-marines estimée à 6 milliards d'euros.

Grâce aux technologies optiques dites de multiplexage de longueur d'onde dense (DWDM) qui permettent de transmettre de très grandes quantités d'informations sur fibres optiques, Alcatel s'est imposé sur l'ensemble des marchés. Parmi les contrats actuels signés - ou en cours de réalisation - qui s'élèvent à 4,5 milliards d'euros figurent les réseaux sous-marins les plus avancés du monde : Atlantica-1, FLAG Atlantic-1, Atlantis-2 et Columbus-3 pour la zone atlantique, Chine-US, Japon-US et Southern Cross pour la zone pacifique, MAC et MAYA 1 pour le continent américain.

Seul groupe de télécommunications capable de fournir des systèmes clés en main, Alcatel supervise l'installation et la maintenance de ces équipements sous-marins grâce à une flotte de 7 navires câblés.

Pour suivre le rythme très soutenu de la croissance du marché des liaisons sous-marines, le Groupe a investi, en 1999, 80 millions d'euros dans l'achat de deux nouveaux navires.

... et terrestres

Leader dans les transmissions terrestres SDH et DCS, Alcatel a également remporté, en 1999, de grands contrats en transmission DWDM terrestre, dans diverses parties du monde : 1 700 systèmes DWDM terrestres ont été installés pour plus de 40 réseaux nationaux et paneuropéens.

Numéro un du marché de la transmission terrestre et sous-marine*, Alcatel entend poursuivre son expansion aux Etats-Unis, notamment grâce à la technologie DWDM.

La technologie DWDM permet de répondre pleinement à la forte demande de capacité et de performance liée au développement de l'Internet. Cette technologie correspond à la solution technique la mieux adaptée à ce besoin, qu'il s'agisse de transmission terrestre ou sous-marine.

C'est pourquoi Alcatel a investi - au cours de l'année - une grande part de l'accroissement du budget de R&D (300 millions d'euros) dans cette technologie. Livrés au cours de l'année, les premiers systèmes DWDM 40 canaux devraient connaître une augmentation de volume en 2000.

Quant au système DWDM 80 canaux, il a passé avec succès des tests d'homologation et devrait être déployé dans les prochains mois.

* Source RHK, cabinet américain de consultants en télécommunication.

Leader industriel en matière de composants optoélectroniques

1999 a été une année de croissance soutenue pour Alcatel Optronics avec une progression des ventes et des commandes. L'activité a été particulièrement forte dans le domaine des composants sous-marins et des nouveaux produits destinés aux transmissions multicolores.

Le laser 10 Gbits/s WDM s'est vu décerner, en février 1999, le prix du produit le plus innovant de l'année aux Etats-Unis, lors de l'exposition OFC (Optical Fiber Communication).

Dans le domaine industriel, des investissements importants (45 millions d'euros) ont été engagés : construction d'une nouvelle usine sur le site de Nozay en France, extension de l'usine de Lannion et réaménagement de l'usine de Plano au Texas.

Faits marquants

AVRIL Alcatel signe un contrat avec Bell Atlantic de près de 800 millions d'euros sur cinq ans, pour fournir des équipements d'accès voix et données, et devient ainsi son principal fournisseur en technologie ADSL.

JUIN Alcatel signe un contrat clés en main pour la réalisation de Atlantica-1, premier réseau de câbles sous-marins indépendant reliant l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Il utilisera la technologie DWDM et acheminera l'équivalent de 15 millions de conversations téléphoniques simultanées ou de la voix, des données et des images à un débit de 1,28 téraoctet/s.

SEPTEMBRE Alcatel a été choisi par Pangea LTD comme fournisseur unique de deux liaisons sous-marines en Mer du Nord. Chacune d'elle aura une capacité initiale de 160 gigabits/s et fera partie d'un anneau sécurisé reliant Londres, Amsterdam, Düsseldorf, Hambourg et Copenhague.

JUILLET KPNQwest confie à Alcatel l'extension de son réseau européen de fibres optiques EuroRings™, reliant 39 centres d'affaires européens. En utilisant la gamme de systèmes de transmission Optinex d'Alcatel et la technologie DWDM, cette solution offrira aux clients des débits pouvant atteindre 800 gigabits par seconde.

OCTOBRE SBC lance un important programme d'investissements en accès large bande pour un montant de 6 milliards d'euros dont Alcatel sera l'un des principaux partenaires.

L'année 2000 devrait connaître une forte croissance, grâce à un élargissement du catalogue de produits (notamment les produits opto-passifs), lié à l'activité importante en composants sous-marins et à la conquête de nouveaux clients, tant aux Etats-Unis qu'au Japon.

Le démarrage - en septembre 2000 - de la nouvelle usine de Nozay devrait quintupler la production et permettre à Alcatel d'occuper une position de leader dans les composants optiques de haute technologie.

Leader mondial des équipements ADSL

Avec l'explosion de l'Internet et la demande d'accès plus rapide, la technologie ADSL a connu un développement très important en 1999. Cette technologie, qui permet aux équipements conventionnels de véhiculer simultanément la voix et les données, apporte au réseau téléphonique la vitesse requise par les applications de l'Internet. La demande de solutions ADSL par les opérateurs a donc été particulièrement soutenue au cours de l'année : le Groupe a fourni 28 opérateurs dans le monde. Au total, cela représente 1,5 million de lignes ADSL, dont 1 million ont été vendues à des opérateurs basés aux Etats-Unis, ce qui a permis à Alcatel de confirmer sa position de leader (52 % de part de marché).

En annonçant plus de 100 000 abonnés, SBC - l'un des clients américains les plus importants d'Alcatel - est devenu le 1^{er} opérateur ADSL au monde. Par ailleurs, le marché des modems ADSL s'est également accéléré en raison des mises en service de plus en plus rapides et de l'intégration des modems ADSL dans les PC. A ce jour, Alcatel a livré plus de 200 000 modems.

Avec 5 % des lignes ADSL livrées en 1999, l'Europe offre un très fort potentiel de développement pour le Groupe. Son expérience à l'échelle mondiale de déploiement d'ADSL le place en bonne position pour relever ce défi.

L'effort permanent de R&D pour répondre aux besoins futurs s'est traduit par la présentation - en octobre 1999, au salon de Genève - du premier produit VDSL commercial.

La technologie VDSL (Very high speed Digital Subscriber Line) permettra aux opérateurs, en concurrence avec les sociétés de câbles, de fournir des services à très haute vitesse tels que la télévision numérique, l'accès Internet haut débit, la vidéo à la demande et la vidéoconférence de haute qualité sur un réseau d'accès conventionnel.

Membre actif des différents organismes de normalisation chargés de la définition des normes industrielles ADSL, Alcatel poursuit ses travaux pour promouvoir la disponibilité sur le marché d'un accès à l'Internet haut débit, utilisant une technologie ADSL unique et normalisée.

Acteur mondial du domaine spatial

Utilisés depuis longtemps pour transporter la voix et les données, les réseaux spatiaux sont également capables de fournir de fortes capacités de transmission.

Grâce à sa filiale Alcatel Space (51 % Alcatel, 49 % Thomson-CSF), Alcatel dispose de toute l'expertise nécessaire permettant d'offrir une large gamme de services : satellites en orbite basse, satellites transparents (c'est-à-dire sans traitement du signal reçu) en orbite géostationnaire, et satellites avec traitement bord (c'est-à-dire avec traitement du signal reçu avant retransmission).

En 1999, Alcatel Space a notamment livré en orbite les satellites Arabsat 3, Eutelsat W3 et le microsatellite Clementine.

En signant le contrat de maîtrise d'œuvre du système de navigation par satellite Egnos et les contrats relatifs au programme Galileo, Alcatel Space devient également un acteur majeur dans la réalisation du futur système européen qui permettra à l'Europe de disposer d'un système analogue au GPS américain au plan civil.

D'autre part, Alcatel Space agit en tant que maître d'œuvre ayant la responsabilité de la mise en orbite de la constellation "SkyBridge". Le 9 décembre 1999, SkyBridge et la société Boeing ont signé un accord de partenariat selon lequel Boeing devient actionnaire de SkyBridge et le partenaire stratégique pour les lancements des satellites. Le système SkyBridge projette d'utiliser une constellation en orbite basse. Il permettra d'offrir aux particuliers comme aux entreprises, dans le monde entier, des connexions dont les performances seront comparables à celles des technologies terrestres à haut débit.

Optics Valley

En partenariat avec Thomson-CSF, le CNRS et une association de PME-PMI high-tech, Alcatel a créé l'association "Optics Valley", qui réunit 1 000 chercheurs, 1 500 étudiants et 5 000 ingénieurs autour d'Orsay, à 30 km de Paris. Cette association poursuit trois objectifs :

- promouvoir la communication et les interactions entre toutes les entités du domaine de l'optique ;
- fournir une structure d'accueil aux chercheurs, étudiants et ingénieurs venus du monde entier, pour participer au développement des technologies optiques ;
- favoriser la création et le développement de nouvelles entreprises, et donc de l'emploi, dans le secteur de l'optique.

Entreprises et Grand Public

En 1999, une stratégie d'acquisitions ciblée a permis à Alcatel de devenir un acteur majeur sur le marché des réseaux d'entreprises qui va connaître un nouvel essor grâce à la convergence voix-données et fixe-mobile.

En outre, avec plus de 11 millions de téléphones mobiles vendus en 1999 et le lancement réussi de la gamme bi-bande, Alcatel détient, en moyenne sur l'année 1999, 8 % du marché mondial des terminaux GSM.

Restauration de la rentabilité du segment en 1999

Grâce à un plan vigoureux de réduction des coûts, au développement des ventes à valeur ajoutée (applications logicielles, services) et aux lancements réussis de nouveaux produits Entreprises et GSM, les objectifs du segment ont été atteints et sa rentabilité rétablie.

Alcatel, acteur majeur de la convergence voix-données

En 1999, Alcatel a innové sur le marché mondial avec le lancement de la première offre globale pour réseaux d'entreprise basée sur l'IP : "OmniSolutions for Enterprise".

Avec l'intégration des sociétés spécialisées dans les réseaux IP acquises en 1998 et 1999 (Xylan, Internet Devices, Assured Access et Packet Engines), Alcatel est devenu un acteur industriel mondial majeur des réseaux de données d'entreprises. Dans le secteur des réseaux à très haut débit (Gigabit Ethernet) et de la gestion de la qualité de service, essentielle pour mettre en œuvre la convergence voix-données, Alcatel se positionne comme un leader du marché.

Alcatel est le premier fournisseur en Europe de centraux téléphoniques privés (PABX) avec une part de marché de 24 %, en hausse de 3,5 points. Ce succès reflète une approche sectorielle du marché, avec l'Alcatel OmniOffice pour les PME-PMI et l'Alcatel OmniPCX 4400, pour les moyennes et grandes entreprises. Ces produits intègrent les nouveaux services rendus possibles par l'usage du protocole Internet, tout en assurant la pérennité des investissements des clients. Enfin, Alcatel a développé ses positions dans le domaine des centres d'appels pour atteindre une part de marché de 11 % en Europe.

Migration vers des applications à forte valeur ajoutée

L'acquisition de Genesys en janvier 2000, un des pionniers du CTI (Computer Telephony Integration), constitue une nouvelle étape du développement d'Alcatel dans les marchés à forte croissance, alimentés par l'Internet et le commerce électronique. Le succès de Genesys, conjugué à la puissance du réseau commercial et des technologies d'Alcatel, placent le Groupe dans une position très favorable pour tirer parti de l'explosion du marché mondial des centres de contact, la nouvelle génération des centres d'appels basés sur l'Internet.

D'une part, les synergies avec Genesys vont renforcer le développement de solutions intégrées au sein de la gamme OmniSolutions ; d'autre part, Genesys continuera de développer ses ventes de logiciels de centres de contacts sur tout type de plate-forme.

Une stratégie de distribution segmentée

Afin de s'adapter aux spécificités des différents types de marchés, Alcatel a lancé un programme de développement et de certification de ses partenaires commerciaux : l'Alcatel Business Partner Program. Cette initiative apporte aux revendeurs et distributeurs un ensemble de moyens techniques et humains de premier plan (formation, support marketing...), destinés à leur permettre d'assurer le meilleur niveau de service auprès de leurs clients.

Une gamme élargie d'offres de services aux entreprises

L'évolution des besoins des entreprises vers des applications à forte valeur ajoutée et des solutions d'intégration, constitue désormais une tendance de fond de ce marché. Pour y répondre, l'offre "all-in-One Alcatel ServiceSM" est constituée d'une gamme de services de haute qualité qui s'articule autour du cycle de développement des projets de réseaux des entreprises : audit, conseil, conception et planification, réalisation et déploiement, formation, maintenance, exploitation et infogérance.

Lancement réussi de la gamme bi-bande en terminaux mobiles GSM

Avec la fabrication et la vente de 11 millions de terminaux GSM en 1999 ainsi qu'une part de marché mondiale GSM de 8 % en moyenne sur l'année 1999, soit 10 % en Europe, le Groupe a atteint ses objectifs et démarre l'année 2000 avec un objectif de croissance élevé.

Alcatel s'est également positionné en précurseur en rendant possible l'accès à de nouveaux services Internet sur ses terminaux mobiles, grâce au protocole WAP (Wireless Application Protocol) et à la signature de plusieurs partenariats dans ce domaine.

Atlinks : joint-venture Alcatel/THOMSON multimedia

Annoncée en juillet et effective au 1^{er} janvier 2000, la joint-venture Atlinks réalisée avec THOMSON multimedia a donné naissance au n°1 mondial de la téléphonie résidentielle, avec des ventes annuelles de 25 millions de terminaux.

Cette forte position en téléphonie résidentielle, sur laquelle se greffent les produits et technologies Internet des deux partenaires, permet de créer un leader sur les nouveaux marchés de la communication numérique domestique.

Grâce à la forte présence de THOMSON multimedia sur le marché grand public nord-américain et celle d'Alcatel sur le marché européen, Atlinks permettra le développement des produits conçus par Alcatel sur les marchés grand public, tel le Web Touch One, le premier téléphone Internet commercialisé dans le monde.

Faits marquants

PRINTEMPS • Acquisition de la société américaine Xylan, qui devient le centre de compétence de toutes les solutions de réseaux de données pour entreprises d'Alcatel.

- Acquisition d'Assured Access, spécialisée dans les technologies IP pour les opérateurs.
- Acquisition d'Internet Devices Inc., spécialisée dans les solutions IP pour réseaux privés virtuels.

MAI Alcatel signe un partenariat avec US WEST pour le développement du premier terminal Internet de sa catégorie et des services associés. US WEST est le premier opérateur de téléphonie locale américain à proposer l'accès à l'Internet grâce au Web Touch™.

NOVEMBRE • Worldspan choisit pour son réseau ATM et Ethernet Gigabit les commutateurs Omni d'Alcatel afin d'assurer la migration progressive de son infrastructure serveur et réseaux.

- Alcatel et interWAVE International Communications Ltd, fournisseur mondial de réseaux cellulaires compacts pour le marché GSM, ont annoncé un accord de partenariat visant à fournir de nouvelles solutions de mobilité aux entreprises.

DÉCEMBRE La gamme des nouveaux mobiles GSM bi-bande One Touch - One Touch View, One Touch Easy, One Touch Max, et One Touch Club - a obtenu l'un des Prix Stratégies du Design (catégorie produits) récompensant les meilleures créations françaises.

JANVIER 2000 Alcatel fait son entrée sur le marché nord-américain des systèmes de communication pour entreprises avec le lancement de son commutateur voix-données, l'Omni-PCX 4400.

Composants Télécom



Dans le cadre de son recentrage vers l'industrie des technologies de l'information, Alcatel a développé des solutions avancées et innovantes, en faisant évoluer son portefeuille de produits pour répondre aux enjeux du marché :

- premier fabricant mondial de câbles, Alcatel fournit des câbles à paires de cuivre et à fibres optiques de haute capacité pour les réseaux télécoms d'accès et de transport longue distance ;
- Alcatel, l'un des premiers acteurs sur le marché des mobiles, fournit des câbles à haute fréquence, des systèmes antennaires et des sous-systèmes pour les stations de base ;
- Alcatel, fournisseur de réseaux locaux parmi les plus innovants, se positionne pour répondre à l'explosion de la demande des entreprises dans le domaine du transport et de la distribution des données.

Des résultats qui illustrent l'orientation du segment vers des produits à forte valeur ajoutée

Le marché des équipements des télécommunications a connu en 1999 une croissance vigoureuse liée à la forte évolution de l'Internet et de la mobilité.

La bonne rentabilité de ce segment illustre son orientation vers des produits à forte valeur ajoutée, tels que les câbles de réseaux locaux ou les équipements pour réseaux mobiles.

Avec l'explosion du marché des réseaux, le Groupe a enregistré des taux de croissance de l'ordre de 25 % dans les câbles terrestres et sous-marins.

Grâce à des caractéristiques qui répondent aux normes applicables en Europe et aux Etats-Unis (parfois les dépassent), Alcatel produit aujourd'hui 8 millions de kilomètres de fibres optiques par an, ce qui représente environ 15 % de la demande mondiale.

Parallèlement, le marché du câble à paires de cuivre traditionnel est resté porteur en 1999, grâce à l'introduction de la technologie ADSL. L'activité Composants Télécom bénéficie également d'une forte augmentation de ses volumes imputable à l'amélioration générale de la conjoncture, et plus particulièrement à la croissance des industries liées au traitement de l'information : aujourd'hui, plus de la moitié du chiffre d'affaires de cette activité est réalisée hors du Groupe.

Des niveaux de performances prometteurs en termes de rentabilité...

Malgré la baisse persistante des prix sur le marché des câbles, Alcatel a maintenu son avantage concurrentiel en maîtrisant ses coûts, grâce à la restructuration de son appareil industriel.

En 4 ans, le nombre de sites de production a été réduit de près d'un tiers, générant une progression constante de la productivité industrielle.

Pour participer à la croissance du marché des fibres optiques, le Groupe a engagé une centaine de millions d'euros d'investissements en 1999.

En 2000, la production de fibres optiques devrait croître de 50 % par rapport à 1999, Alcatel aura ainsi doublé sa capacité de production en deux ans. Parallèlement, le Groupe a annoncé une augmentation de l'ordre de 20 %, en 2000, de sa capacité de production et d'installation des câbles sous-marins, soit 100 000 km par an (85 000 km en 1999).

Pour contrebalancer les baisses très sensibles de prix qu'ont connues les équipementiers au cours des toutes dernières années, Alcatel diminue régulièrement le prix de revient de ses produits en modifiant leur conception et en optimisant les mécanismes de fabrication.

... et des avancées technologiques

Les investissements substantiels de R&D engagés depuis plusieurs années par Alcatel dans les produits de transmission optique ont permis notamment de commercialiser avec succès la nouvelle fibre Teralight™, qui augmente considérablement la capacité de transmission par fibre.

De même, le Groupe a mis au point des câbles répondant aux nouvelles contraintes imposées par les clients, qu'il s'agisse des compositions (de 12 à 288 fibres par câble) ou des contraintes de pose et d'environnement (traversées fluviales, tunnels, égouts...).

Le marché des solutions de câblage alliant câbles, connecteurs et équipements de brassage, s'oriente de plus en plus vers l'offre de systèmes structurés.

Pour répondre à cette orientation, Alcatel a renforcé son offre en sélectionnant ses fournisseurs et en concluant des accords avec quelques fournisseurs complémentaires.

Notons enfin que le dernier connecteur mis au point par Alcatel est en passe d'être choisi comme solution normalisée.

Faits marquants

MARS

Alcatel signe un contrat de plus de 60 millions d'euros avec les Autoroutes du Sud de la France (ASF). Mission : la réalisation d'un réseau de télécommunications clés en main de câbles à fibres optiques, sur les autoroutes en exploitation et en construction d'ASF.

AOÛT

Alcatel a été choisi, pour la troisième année consécutive, comme fournisseur unique de MK International, filiale d'installation de l'opérateur de télécommunications MCI WorldCom, pour l'ensemble de ses réseaux européens de câbles à fibres optiques.

DÉCEMBRE

Alcatel signe un contrat de fourniture d'un réseau de câbles à fibres optiques pour le gazoduc allemand de Wingas.

Câbles d'énergie

L'expertise d'Alcatel dans la fabrication de câbles lui permet de répondre aux besoins de trois marchés fondamentaux : les infrastructures, l'industrie et le bâtiment.

Depuis maintenant un siècle, Alcatel est à la pointe du développement de nouveaux matériaux et de la conception des câbles, permettant de transporter simultanément des fluides, de l'électricité et des télécommunications, et des techniques d'installation sous les mers.

Une industrie en pleine mutation

Dans un marché caractérisé, depuis quelques années, par une surcapacité et une détérioration des marges, Alcatel a amorcé un vaste programme de restructuration et d'adaptation des capacités au marché, en spécialisant ses sites par type de produits et en réduisant le nombre.

Cette restructuration complète permettra à Alcatel d'augmenter sensiblement sa rentabilité et d'accélérer son redéploiement dans un marché où les acteurs commencent à se regrouper.

Faits marquants

OCTOBRE • Alcatel signe un accord définitif pour la reprise des activités supraconducteurs de Aventis Research and Technologies.

• Alcatel signe un contrat avec Moyle Interconnector LTD pour la fourniture de câbles haute tension en mer du Nord.

Ce contrat comprend l'ingénierie, le design, la production, l'installation et la protection des câbles.

1999, une année contrastée

Le niveau relativement élevé de l'activité sur le marché nord-américain a été atténué par le report des grands projets de liaison haute tension sous-marines et terrestres en Europe et en Asie d'une part, et par la stabilité du marché des câbles de basse et moyenne tension d'autre part.

Dans le marché de l'industrie, l'activité a été satisfaisante malgré des difficultés en Allemagne, notamment dans les fils émaillés et les câbles spéciaux pour activités minières.

Enfin, le marché de l'installation (bâtiment) a été marqué par une progression du marché nord-américain. En Europe, une légère amélioration des volumes et des prix, en fin d'année 1999, devrait se confirmer en 2000.

Un effort de recherche permanent et indispensable

Afin d'augmenter ses parts de marché et son potentiel technologique, Alcatel a maintenu de façon permanente son effort de recherche, en déployant des ressources à l'interne et à l'externe :

- en 1999, le Groupe a renforcé sa recherche dans la supraconductivité en signant un accord avec Aventis Research and Technologies. Les tests en cours sur les supraconducteurs permettront aux entreprises de distribution d'énergie électrique d'exporter à terme de plus hautes tensions sur des distances toujours plus longues ;
- pour améliorer sa rentabilité, le Groupe a porté ses efforts sur le développement d'équipements de production de fils émaillés ("NHP"), permettant une réduction de 20 à 30 % des coûts de production comparativement aux technologies actuelles ;
- enfin, Alcatel a élargi sa gamme vers les câbles à très haute tension et à basse tension. L'offre d'accessoires a été améliorée en recourant aux techniques de rétraction à froid.

Participations industrielles

1999 s'est traduit par le renforcement du partenariat avec Thomson-CSF et le désengagement du capital de Framatome.

Alcatel et Thomson-CSF

Conformément aux orientations annoncées en juillet 1999, Alcatel et Thomson-CSF ont finalisé le renforcement de leur partenariat. La participation d'Alcatel dans Thomson-CSF a été portée à 25,3 %. Et les deux Groupes ont confirmé l'élargissement de leur coopération industrielle et technologique.

Par ce renforcement capitalistique, Alcatel a pour ambition de mobiliser au maximum les synergies des métiers de l'électronique et du logiciel avec Thomson-CSF. L'objectif étant de faire face à la compétition internationale, de réduire significativement les coûts et de soutenir une croissance rentable dans les domaines correspondants. Développant leur coopération dans trois directions - R&D, coopérations industrielles, et domaine spatial (à travers Alcatel Space) - les deux Groupes ont identifié 5 nouveaux projets communs significatifs, qui leur permettront de renforcer leurs positions et leurs parts de marchés sur des technologies ou des secteurs en forte croissance. Ce sont :

- la microélectronique hyperfréquences, pour devenir notamment l'un des premiers fournisseurs de composants et modules Arséniure de Gallium (AsGa) du marché, permettant des traitements hyper rapides du signal. Utilisée jusqu'à présent dans les systèmes militaires tels que les radars, cette technologie va bénéficier de la croissance du marché du LMDS dans les télécommunications civiles ;
- l'optoélectronique, pour fournir les technologies nécessaires au marché militaire de détection infrarouge et de désignation des cibles à partir du savoir-faire technologique et des capacités de production développées pour les marchés civils de la transmission par fibre optique ;
- les réseaux militaires utilisant les technologies Internet, et en particulier le protocole IP ("Internet Protocol"), avec l'ambition de se positionner comme l'un des premiers fournis-

seurs sur un marché qui devrait rapidement atteindre 3 milliards d'euros ;

- les réseaux de télévision et de radio numériques, avec l'objectif de devenir l'un des premiers fournisseurs de solutions numériques globales pour la diffusion et la transmission ;
- l'électronique de paiement, avec la billettique et la monétique, pour constituer un acteur de taille mondiale, leader en Europe dans ce domaine, avec 240 millions d'euros de chiffre d'affaires.

En 1999, Thomson-CSF a réalisé un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros.

Alcatel et Framatome

Le renforcement d'Alcatel dans le capital de Thomson-CSF s'est accompagné de la cession à l'Etat de 80 % de la participation du Groupe dans Framatome, leader mondial de la construction de chaudières nucléaires, de combustibles nucléaires et entreprise spécialisée dans la connectique (voir note 6 pour impact sur les comptes). Cette opération s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du capital de Framatome autour de Cogema.

A l'issue de ce réaménagement, Alcatel conservera une participation de 8,6 % du capital de Framatome pour une durée de deux ans maximum.

En 1999, Framatome a réalisé un chiffre d'affaires estimé de 4 milliards d'euros.

Alcatel et Alstom

Alcatel détient 24 % d'Alstom, à la suite de la cession de Cegelec au Groupe GEC Alsthom, en 1998, et à la mise en bourse de ce Groupe.

Leader mondial dans la fourniture de systèmes, de composants et de services pour les grandes infrastructures d'énergie et de transport, Alstom a réalisé au 31 mars 1999 un chiffre d'affaires annuel de 14,1 milliards d'euros.

Organigramme

SECTEUR TÉLÉCOM

		% de contrôle	% d'intérêt
France			
Alcatel Business Systems			
Alcatel CIT			
Alcatel Contracting			
Alcatel Space		51 %	51 %
Alcatel Réseaux d'Entreprise			
Europe (hors France)			
Alcatel Austria A.G.	Autriche		
Alcatel Bell NV	Belgique		
Alcatel España	Espagne		
Alcatel Italia S.p.A.	Italie		
Alcatel Polska S.A.	Pologne		
Alcatel Portugal S.A.	Portugal		
Alcatel Schweiz A.G.	Suisse		
Alcatel SEL A.G. (1)	Allemagne		
Alcatel Submarine Networks Limited	Royaume-Uni		
Alcatel Telecom Limited	Royaume-Uni		
Alcatel Telecom Nederland BV	Pays-Bas	81,42 %	81,42 %
Alcatel Telecom Norway A/S (1)	Norvège	64,95 %	64,99 %
Teletas	Turquie		
Amériques			
Alcatel Indetel S.A. de C.V. (1)	Mexique		
Alcatel Telecomunicacoes S.A.	Brésil		
Alcatel USA Inc.	Etats-Unis		
Reste du monde			
Alcatel Australia Limited	Australie		
Shanghai Bell Telephone Equipment Manufacturing Co (SBTEMC)	R.P.C.	31,65 %	31,65 %
Taiwan International Standard Electronic Ltd (Taisel)	Taiwan	60 %	60 %

(1) Société cotée sur une bourse de valeurs.

(2) Les données d'Alcatel, société mère, sont incluses dans ce secteur.

SECTEUR CÂBLES ET COMPOSANTS

		% de contrôle	% d'intérêt
France			
Alcatel Cable France			
Alcatel Cuivre			
Saft groupe			
Société de Coulée Continue de Cuivre			
Europe (hors France)			
Alcatel Cable Benelux	Belgique		
Alcatel Cable Suisse	Suisse		
Alcatel Cavi S.p.A.	Italie		
Alcatel Kabel AG & Co	Allemagne		
Alcatel STK ASA	Norvège	81,42 %	81,42 %
Alcatel Maroc (1)	Maroc	56,85 %	56,85 %
Lacroix & Kress GmbH	Allemagne		
Amériques			
Alcatel Canada Inc.	Canada		
Alcatel NA Cable Systems Inc.	Etats-Unis		

SECTEUR AUTRES ⁽²⁾

	% de contrôle	% d'intérêt
France		
Thomson-CSF (1)	25,29 %	25,29 %
Alstom (1)	24 %	24 %
Electro Banque		



Comptes consolidés

- 30 Rapport financier
- 35 Comptes de résultat consolidés
- 36 Bilans consolidés au 31 décembre
- 38 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 39 Variation des capitaux propres consolidés
- 40 Notes annexes
- 69 Principales sociétés consolidées
- 75 Rapport général des commissaires aux comptes

Rapport financier

Introduction

En 1999, Alcatel a poursuivi son recentrage dans les télécoms. Le Groupe a renforcé sa présence sur les technologies de télécommunications de pointe, grâce à la réalisation de plusieurs acquisitions aux Etats-Unis (Assured Access Technologies, Xylan Corporation, Internet Devices Inc. ; l'annonce de l'acquisition de Genesys), ainsi que par la création d'une joint-venture avec THOMSON multimedia.

Par ailleurs, Alcatel a développé sa coopération avec Thomson-CSF dans les métiers de l'électronique et du logiciel. Le Groupe a également réduit sa participation au capital de Framatome. La progression des ventes (+8,3 %) s'explique en particulier par des performances significatives dans les activités optiques et réseaux de données (+36 %), ainsi que par le nouvel élan des activités Entreprises (+25 %).

Le résultat opérationnel s'est amélioré de façon sensible (+27,9 %), notamment dans les activités Réseaux, Entreprises et Grand Public et Composants Télécom.

L'investissement en R&D dans les réseaux optiques et les réseaux de données a engendré une baisse de la rentabilité du segment Internet et Optique. Le segment Composants Télécom a maintenu une rentabilité élevée, alors que celui des Câbles d'Energie est affecté par une conjoncture peu favorable dans le domaine de la haute tension.

Le résultat net s'élève à 644 millions d'euros, contre 2 340 millions d'euros en 1998, exercice au cours duquel avaient été enregistrées d'importantes plus-values de cessions d'Alstom et Cegelec.

Périmètre de consolidation et principales modifications de structure

Les principales modifications intervenues au cours de l'année 1999 dans le périmètre de consolidation résultent des événements suivants :

- acquisition - pour 350 millions de dollars - de la société Assured Access Technology, dont les activités sont consolidées à partir du 1^{er} avril 1999 ;
- finalisation de l'offre publique d'achat lancée début mars sur la base d'environ 37 dollars par action (soit une transaction d'environ 2 milliards de dollars) sur la société Xylan Corporation. Cette société est consolidée à partir du 1^{er} avril 1999 ;
- acquisition - pour 180 millions de dollars - de la société Internet Devices Inc., dont les activités sont consolidées à compter du 1^{er} juillet 1999 ;

- projet de fusion des activités téléphonie résidentielle, terminaux Internet, modems ADSL et modems numériques pour le câble, d'Alcatel et THOMSON multimedia. Chaque partenaire détiendra une participation de 50 % dans la nouvelle société, dont le contrôle sera assuré par THOMSON multimedia. Le résultat des activités concernées est présenté à compter du 1^{er} juillet 1999 (note 6) sur une seule ligne au compte de résultat en "autres produits et charges". La nouvelle société Atlinks sera mise en équivalence à 50 %, à compter du 1^{er} janvier 2000 ;
- annonce de l'acquisition de la société Genesys Telecommunications Laboratories Inc. La transaction, prévue par échange d'actions, s'est réalisée en janvier 2000. Alcatel a émis 33 683 865 American Depositary Shares (ADS), titre représentant un cinquième de l'action Alcatel. L'augmentation de capital est réalisée sur la base d'un cours de l'action Alcatel de 213 euros.
- renforcement de la coopération avec Thomson-CSF, d'une part, désengagement du capital de Framatome, d'autre part. L'Etat a cédé un bloc d'actions Thomson-CSF à Alcatel, représentant 9,45 % du capital et portant ainsi la participation d'Alcatel à 25,3 % dans le capital de Thomson-CSF. A l'issue de ce réaménagement, Alcatel conserve une participation résiduelle de 8,60 % du capital élargi de Framatome, dont la liquidité sera assurée dans les deux ans, préférentiellement par la mise sur le marché de Framatome.

• Chiffre d'affaires des sociétés américaines acquises

	Ventes 1998 (MUSD)
Xylan	350
Internet Devices	1,4
Packet Engines	20
Assured Access	0,6

Principes comptables

Les comptes consolidés d'Alcatel et de ses filiales sont établis depuis le 1^{er} janvier 1999, en conformité avec les "nouvelles règles et méthodes relatives aux comptes consolidés". Ces dernières ont été approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du Comité de la

Règlementation Comptable. Ces principes diffèrent de ceux précédemment appliqués principalement sur le traitement des opérations d'acquisitions. Le retraitement de ces opérations d'acquisitions sur les exercices antérieurs est traité comme un changement de méthode comptable et enregistré en capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 1999 pour 893 millions d'euros (voir note 3).

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires annuel s'est établi à 23 023 millions d'euros, en hausse de 8,3 % par rapport à l'an dernier.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel augmente de 27,9 % et s'établit à 1 275 millions d'euros, soit une marge opérationnelle de 5,5 % par rapport au chiffre d'affaires. La marge brute est passée de 27,4 % en 1998 à 28,7 % en 1999. Les dépenses de Recherche et Développement dans les quatre segments Télécom augmentent de 21,8 %, en particulier dans le segment Internet et Optique. Les dépenses totales de R&D pour le Groupe ont progressé de 16,6 % par rapport à 1998, soit une augmentation de 300 millions d'euros.

Résultat financier

Le résultat financier s'établit à -181 millions d'euros, contre -4 millions d'euros en 1998. La variation résulte de l'augmentation des intérêts financiers nets et du reclassement de la composante financière de la charge annuelle de retraite, précédemment incluse dans le résultat opérationnel (voir note 5).

Résultat avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours

Le résultat avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours, s'élève à 1 639 millions d'euros ; il inclut une charge financière nette de 181 millions d'euros, des coûts de restructuration de 380 millions d'euros et d'autres produits, pour un montant de 925 millions d'euros. Les autres produits comprennent un profit exceptionnel avant impôt de 386 millions d'euros, provenant de la vente de Framatome, réalisée en 1999, ainsi qu'un profit de 75 millions d'euros lié au changement de mode d'évaluation des retraites en cours

d'exercice résultant de l'adoption des normes américaines (voir note 1-k).

Résultat net

Le résultat net atteint 644 millions d'euros en 1999. Il inclut une charge de 329 millions d'euros pour projets de R&D en cours, relatifs aux acquisitions. Cette charge résulte de l'adoption, en 1999, des nouvelles normes comptables françaises, portant notamment sur la comptabilisation des acquisitions.

Tableau des flux de trésorerie

La capacité d'autofinancement s'établit à 1,3 milliard d'euros, contre 1 milliard d'euros en 1998. La variation nette de trésorerie d'exploitation atteint 1,1 milliard d'euros, contre 0,7 milliard d'euros, en 1998.

Les investissements corporels et incorporels nets s'établissent à -1 milliard d'euros. Le solde des cessions et des acquisitions de titres, à -1,4 milliard d'euros. Compte tenu de ces éléments, la variation de trésorerie nette après investissement s'établit à -1,4 milliard d'euros.

Bilan

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 11,5 milliards d'euros en 1999 contre 9,9 milliards d'euros en 1998. La dette financière nette du Groupe est passée de 0,3 milliard d'euros en 1998 à 2,2 milliards d'euros en 1999. Cette variation est liée plus particulièrement au financement des acquisitions réalisées au cours de l'exercice (2,2 milliards d'euros).

Bénéfice par action

Le résultat net par action dilué s'établit à 3,44 euros, contre 13,16 euros en 1998.

Analyse par segment d'activité

• Réseaux

Le chiffre d'affaires du segment Réseaux augmente de 5,1 % - soit 7 134 millions d'euros contre 6 790 millions d'euros en 1998 - pour un résultat opérationnel en très forte croissance, +56,9 %, atteignant 389 millions d'euros contre 248 millions d'euros en 1998. La croissance soutenue des activités de

réseaux, aux Etats-Unis, a plus que compensé le manque de vigueur de l'activité traditionnelle de commutation bande-étroite et d'accès en Europe.

Les logiciels applicatifs ont connu une croissance significative, confirmant la forte position d'Alcatel sur les marchés des réseaux intelligents. La croissance de la rentabilité du segment Réseaux résulte de la contribution satisfaisante des applications et services réseaux. Egalement du redressement de l'activité infra-structures mobiles revenue à l'équilibre, comme prévu. 1999 a été marquée par des investissements en LMDS, boucle locale radio haut débit, qui devraient se traduire par un envol des ventes en l'an 2000. Les applications et services devraient aussi être l'un des principaux vecteurs de croissance cette année.

• Internet et Optique

L'activité a enregistré une croissance de 20,3 % avec un chiffre d'affaires en 1999 de 5 596 millions d'euros contre 4 651 millions d'euros en 1998, avec des fortes progressions dans les systèmes de transmissions terrestres et sous-marins, ainsi que dans l'accès large bande.

Au cours du quatrième trimestre, il est à noter cependant une baisse significative du chiffre d'affaires Espace, par rapport au quatrième trimestre 1998, lequel avait enregistré un niveau exceptionnel de facturation. A l'exception des activités satellites, le chiffre d'affaires des autres activités du segment a crû de 36 %. Le chiffre d'affaires de l'ADSL a fortement progressé, sous l'effet de son déploiement commercial aux Etats-Unis, sur l'ensemble de la période. Il a également crû en Europe et en Asie, sur le second semestre.

Plus de 1,5 million de lignes ont été installées au cours de l'année dans le monde, dont plus de 1 million aux Etats-Unis. En outre, ces succès dans l'ADSL bénéficient aux ventes dans les réseaux de données.

L'investissement significatif en R&D dans les réseaux optiques et dans les produits de données pour opérateurs a entraîné une baisse de la rentabilité du segment en 1999. Le résultat opérationnel décroît de 13,2 % à 402 millions d'euros (463 millions d'euros en 1998).

Les premiers systèmes DWDM 40 canaux ont été livrés en 1999 et devraient connaître une augmentation de volume en l'an 2000. Le système DWDM 80 canaux a passé avec succès les tests d'homologation et devrait être déployé dans les prochains mois. Les commandes ont été soutenues et les perspectives de croissance devraient se poursuivre en 2000, grâce à l'explosion de l'ADSL et à la montée en puissance des activités optiques.

• Entreprises et Grand Public

Le chiffre d'affaires a crû substantiellement dans toutes les activités du segment, la contribution des nouvelles applications voix - notamment les centres d'appels pour entreprises - étant particulièrement importante. Le chiffre d'affaires s'élève à 3 736 millions d'euros contre 3 126 millions d'euros en 1998, soit une progression de 19,5 %. Le résultat opérationnel, négatif en 1998 (-69 millions d'euros) atteint 39 millions d'euros en 1999. La part de marché des PABX s'est accrue de 3,5 points, confirmant la place de leader d'Alcatel. La stratégie d'acquisition ciblée a permis à Alcatel de devenir un acteur majeur sur le marché de la commutation pour réseaux de données en entreprises. A cet égard, une gamme complète de produits de solutions d'entreprises a été lancée aux Etats-Unis et en Europe, avec notamment l'OmniPCX 4400, début 2000. Il s'agit de se positionner sur le marché de la convergence voix/données en croissance rapide. Par ailleurs, les objectifs des terminaux GSM ont été atteints, avec 11 millions de terminaux vendus, représentant une part de marché mondiale GSM de 8 % en moyenne sur l'année 1999.

Les objectifs de rentabilité ont été remplis et le rétablissement du segment Entreprises et Grand Public est maintenant bien engagé. Cette amélioration est due principalement aux services, en raison d'une évolution constante vers des solutions d'applications et d'intégration à forte valeur ajoutée, et également à une refonte des équipes ayant entraîné des gains de productivité.

Le redressement a bénéficié de la croissance des activités PABX et des centres d'appels. L'intégration des technologies de Xylan a permis à Alcatel de substituer ses propres produits à des activités de revente, améliorant ainsi les résultats.

L'augmentation des volumes dans les terminaux GSM, ainsi que le succès des bi-bandes, se traduisent par un résultat opérationnel positif. Le segment est bien positionné pour une amélioration de sa croissance et de ses résultats en 2000.

• Composants Télécom

La hausse du chiffre d'affaires - lequel passe de 3 101 millions d'euros en 1998 à 3 357 millions d'euros en 1999, soit +8,3 % - a été satisfaisante pour ce segment, l'activité fibre optique constituant le principal facteur, que ce soit pour les réseaux publics et privés, et en particulier les câbles sous-marins. Une croissance soutenue a également été enregistrée dans les câbles de données pour réseaux locaux (LAN).

Les composants haute fréquence pour les systèmes cellulaires ont crû en Europe, mais l'activité aux Etats-Unis a été moins satisfaisante. Un bon niveau de rentabilité a été enregistré, grâce à une

légère progression des marges. Le résultat opérationnel progresse de 10,7 % passant de 298 millions d'euros en 1998 à 330 millions d'euros en 1999.

• Câbles d'énergie

Le chiffre d'affaires est resté stable, reflétant principalement le climat industriel européen, et ce malgré une croissance satisfaisante aux Etats-Unis. Il s'élève à 3 640 millions d'euros en 1999 contre 3 684 millions d'euros en 1998. Le résultat opérationnel passe de 141 millions d'euros en 1998 à 110 millions d'euros en 1999. Le marché européen des câbles a continué à décliner, entraînant une surcapacité et une forte pression sur les prix. Toutefois, le quatrième trimestre a été marqué par une reprise de la conjoncture industrielle. La conjoncture peu favorable dans le domaine de la haute tension continue de peser sur la rentabilité, en raison d'une pression accrue sur les marges. Un important programme de restructuration est actuellement en cours pour s'adapter à ces conditions.

Risques généraux liés aux marchés d'Alcatel

Alcatel évolue principalement aujourd'hui sur les marchés des télécoms qui connaissent actuellement une forte croissance, notamment dans les nouvelles technologies (Internet) et les grands systèmes de réseaux (câbles sous-marins, réseaux terrestres, systèmes clés en main). Les risques éventuels sur ces contrats peuvent, dans ce contexte, être liés au risque pays mais aussi à un éventuel risque sur les clients correspondants (deuxième et troisième opérateurs dans un pays, services à valeur ajoutée).

La poursuite de la croissance du Groupe suppose que les tendances de marché actuelles constatées sur les ventes en général vont se poursuivre et que les comportements d'achats des clients du Groupe se poursuivront également. Cela suppose aussi que la situation économique des pays du tiers-monde ne connaisse pas de détérioration sensible. Ces pays ne représentent toutefois qu'une part limitée du chiffre d'affaires d'Alcatel.

Le Groupe a toujours pratiqué une politique prudente de gestion des risques et a par ailleurs toujours diversifié ces expositions aux différents marchés. Le Groupe, face à ses concurrents, accepte une prise de risque mesurée. En effet, beaucoup de nos projets actuellement non couverts pour les risques qu'ils pourraient engendrer, voient leurs financements sécurisés soit par le secteur bancaire, les institutions financières ou les agences de crédit export.

Risques liés aux activités en Chine

Alcatel mène depuis plusieurs années une politique de forte présence locale par le biais de ses joint-ventures, dont les principales sont Shanghai Bell Telephone Equipment Manufacturing Company et Shanghai Bell Alcatel Mobile Communications. La majeure partie des produits et de services déployés par le Groupe en Chine provient de ses joint-ventures. La situation en Chine n'a donc pas justifié l'inscription de provisions significatives pour risques liés aux activités du Groupe dans ce pays dans les comptes 1999.

Risques liés aux activités au Brésil

L'impact de la dévaluation de la monnaie brésilienne amène le Groupe à rester prudent sur les perspectives de croissance de l'économie de ce pays pour l'année 2000. Les créances sur nos clients brésiliens sont majoritairement détenues par la filiale du Groupe et ne comportent pas de risque significatif.

Perspectives

Grâce à un carnet de commandes 1999 bien rempli, le Groupe anticipe une croissance de l'ordre de 15 % en 2000 pour les quatre segments télécom, même si la stagnation prolongée des marchés de câbles d'énergie devrait ramener la croissance globale de l'entreprise à un chiffre légèrement inférieur. L'objectif d'une marge opérationnelle à 6,5 % pour l'année 2000 est maintenu, ce qui implique une augmentation du résultat opérationnel de l'ordre de 30 %. Traditionnellement, le premier trimestre chez Alcatel se traduit par un résultat opérationnel négatif dû à la saisonnalité de ses métiers. Cependant, pour le premier trimestre 2000, sont prévus, pour l'ensemble du Groupe, une progression significative du chiffre d'affaires et un retour à un bénéfice opérationnel.

Evénements intervenus après la clôture

• Acquisition de Genesys

Alcatel a conclu en septembre 1999 un accord portant sur l'acquisition de Genesys Telecommunications Laboratories Inc., le premier fournisseur mondial de solutions de logiciels d'intégration téléphonie/informatique (CTI) et de logiciels de gestion associés (MIS). La transaction, prévue par échange d'actions, s'est réalisée en janvier 2000 et Alcatel a émis

33 683 865 American Depositary Shares (ADS), titre représentant un cinquième de l'action Alcatel. L'augmentation de capital est réalisée sur la base d'un cours de l'action de 213 euros.

Il résulte de cette opération une augmentation de 3,3 % du capital d'Alcatel.

Cet accord constitue une étape de plus pour Alcatel qui continue sa mutation vers les marchés à forte croissance alimentés par Internet, et maintenant par le commerce électronique. Sur le marché européen des entreprises, où Alcatel est en train d'élargir ses positions de leadership dans la voix vers le monde des données, l'association avec les très fortes positions de Genesys dans les applications CTI et MIS vont placer le Groupe dans une position idéale pour participer à l'explosion du marché des centres d'appels.

Les conséquences de cette opération ainsi que la description de Genesys sont présentées dans la note d'opération relative à l'augmentation de capital visée par la COB sous le n°00-077 en date du 24 janvier 2000.

• **Projet d'acquisition de Newbridge Networks**

Alcatel a annoncé en février 2000 son intention d'acquérir Newbridge Networks Corporation, société canadienne, leader du marché des réseaux étendus ATM. Newbridge a réalisé un chiffre d'affaires de 1,235 milliards de dollars en 1999 avec un résultat opérationnel de 168 millions de dollars.

La forte expertise de Newbridge dans l'ATM multiservices, la complémentarité entre Alcatel et NewBridge dans la gestion des réseaux et des services ainsi qu'une approche commune des réseaux IP, constituent des atouts majeurs pour le Groupe pour se positionner comme un fournisseur de premier plan des réseaux de nouvelle génération. Selon les termes de l'accord conclu, approuvé par les conseils d'administration des deux sociétés, les actionnaires de Newbridge se verront remettre 0,81 ADS (American Depositary Share) d'Alcatel pour une action Newbridge. Sur la base d'un cours de clôture de 48,125 dollars au 22 février 2000, la transaction s'élève à environ 7,1 milliards de dollars US.

L'effet de cette transaction sur le résultat par action d'Alcatel sera nettement positif dès 2001, après goodwill, avec un impact déjà légèrement positif en 2000. Cette estimation ne tient pas compte de l'augmentation du chiffre d'affaires qui devrait se manifester et qui est un objectif majeur de cette opération. Elle prend en compte 150 millions de dollars de réduction de coûts dès 2001 qui représentent l'impact sur 2001 d'économies évaluées à 230 millions de dollars sur une base annuelle.

La finalisation de cette transaction est soumise à l'approbation des actionnaires de Newbridge et d'Alcatel, à l'expiration des délais prévus par les lois antitrust, le contrôle canadien des investissements étrangers et autres conditions en vigueur notamment l'homologation par une juridiction canadienne.

Comptes de résultat consolidés

(en millions d'euros)	Note	1999	1998	1997*
Chiffre d'affaires net		23 023	21 259	28 335
Coût des ventes		(16 412)	(15 426)	(21 389)
Marge brute		6 611	5 833	6 946
Charges administratives et commerciales		(3 228)	(3 027)	(3 952)
Frais de R&D		(2 109)	(1 809)	(1 775)
Résultat opérationnel		1 275	997	1 220
Résultat financier (net)	(5)	(181)	(4)	(163)
Coûts de restructuration	(22)	(380)	(406)	(186)
Autres produits et charges	(6)	925	2 207	338
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition, impôt et projets de R&D en cours		1 639	2 795	1 209
Impôt sur les bénéfices	(7)	(368)	(199)	(206)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence		210	177	88
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours		1 481	2 774	1 091
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(9)	(471)	(424)	(356)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	(3)	(329)		
Part revenant aux intérêts minoritaires		(37)	(9)	(23)
Résultat net		644	2 340	711
Résultat net par action (en euros)	(8)	3,49	13,83	4,53
Résultat net par action dilué (en euros)	(8)	3,44	13,16	4,44

* Pour une meilleure comparabilité des comptes, le compte de résultat 1997 est présenté en note 3, retraité des effets de la nouvelle méthodologie et avec les secteurs (cédés en 1998) "Ingénierie et Systèmes" et "Energie et Transport" mis en équivalence.

Bilans consolidés au 31 décembre

ACTIF (en millions d'euros)	Note	1999	1998	1997*
Ecarts d'acquisition des titres consolidés, nets	(9)	7 054	4 036	4 558
Autres immobilisations incorporelles, nettes	(10)	313	411	125
Immobilisations incorporelles, nettes		7 367	4 447	4 683
Immobilisations corporelles	(11)	10 401	9 817	11 876
Amortissements	(11)	(6 578)	(6 188)	(7 525)
Immobilisations corporelles, nettes		3 823	3 629	4 351
Titres des sociétés mises en équivalence	(12)	1 045	1 182	719
Autres immobilisations financières, nettes	(13)	2 528	2 218	2 017
Immobilisations financières, nettes		3 573	3 400	2 736
ACTIF IMMOBILISÉ		14 763	11 477	11 770
Stocks et en-cours	(14)	3 960	3 468	6 651
Clients et comptes rattachés	(15)	8 461	7 726	12 373
Autres créances	(16)	3 427	3 157	3 347
Créances		11 888	10 882	15 721
Valeurs mobilières de placement, nettes	(17)	669	1 894	1 165
Disponibilités, nettes		2 926	1 919	3 076
Trésorerie totale		3 595	3 813	4 241
ACTIF CIRCULANT		19 443	18 163	26 613
Total		34 206	29 640	38 382

* Les créances clients portant intérêt précédemment classées en autres immobilisations financières pour leur partie long terme (564 millions d'euros) et en autres créances pour leur partie court terme (153 millions d'euros), ont été reclassées en clients en 1997.

PASSIF (en millions d'euros)	Note	1999		1998	1997
		Avant répartition	Après répartition*	Après répartition	Après répartition
Capital (nominal 10 euros, 199 895 247 actions émises au 31/12/99, 198 710 296 au 31/12/98 et 163 199 080 au 31/12/97)		1 999	1 999	1 212	995
Primes		7 025	7 025	7 272	5 453
Réserves		4 190	4 315	3 675	1 501
Différence de conversion		(570)	(570)	(989)	(855)
Résultat net		644	-	-	-
Actions détenues par des sociétés consolidées		(1 237)	(1 237)	(1 257)	(394)
CAPITAUX PROPRES	(19)	12 051	11 532	9 913	6 701
INTÉRÊTS MINORITAIRES	(20)	463	463	438	271
Pensions et indemnités de départ à la retraite	(21)	1 256	1 256	1 232	1 338
Autres provisions pour risques et charges	(22)	3 768	3 768	4 045	6 109
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		5 024	5 024	5 277	7 447
Emprunts obligataires		3 462	3 462	2 134	3 226
Autres dettes financières		2 383	2 383	1 971	2 829
DETTES FINANCIÈRES (dont à moyen et long termes)	(23)	5 845 3 478	5 845 3 478	4 105 2 318	6 055 3 341
Avances et acomptes reçus	(24)	1 107	1 107	1 046	7 669
Fournisseurs et comptes rattachés		4 109	4 109	3 416	4 471
Autres dettes	(25)	5 607	6 126	5 446	5 768
AUTRES DETTES		10 823	11 342	9 908	17 908
Total		34 206	34 206	29 640	38 382

* Voir note 18.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)

	1999	1998	1997*
Variation de la trésorerie d'exploitation			
Résultat net	644	2 340	711
Intérêts minoritaires	37	9	23
Ajustements permettant de passer du résultat à la variation de la trésorerie nette d'exploitation :			
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles**	1 850	1 239	1 389
- Provisions pour pensions et retraites, nettes	(116)	73	38
- Autres provisions pour risques et charges, nettes	(125)	(351)	(433)
- (Plus) moins-values nettes sur cessions d'actifs	(862)	(2 250)	(369)
- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	(133)	(102)	(50)
- Autres éléments sans incidence financière	-	-	(9)
Capacité d'autofinancement	1 295	958	1 302
Variation nette des actifs et passifs circulants			
- Diminution (augmentation) des créances	(453)	(577)	(213)
- Diminution (augmentation) des stocks	(333)	(7)	(29)
- Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer	588	156	(537)
- Provisions sur actifs circulants (y compris provisions sur affaires)	(21)	157	25
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	1 076	687	548
Variation de la trésorerie d'investissement			
- Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	191	125	137
- Investissements corporels et incorporels	(1 224)	(1 012)	(1 073)
- Diminution (augmentation) des prêts accordés	(20)	(47)	(190)
- Coût d'acquisition des titres consolidés, net de la trésorerie acquise, et coût d'acquisition des titres non consolidés	(2 173)	(920)	(299)
- Cessions de titres consolidés, nettes de la trésorerie cédée, et cessions de titres non consolidés	750	2 960	972
Variation nette de la trésorerie d'investissement	(2 476)	1 106	(453)
Variation nette de la trésorerie après investissement	(1 400)	1 793	95
Variation de la trésorerie de financement			
- Augmentation (diminution) des dettes financières à court terme	(352)	(2 758)	(724)
- Emission de nouvelles dettes financières à long terme	1 756	602	526
- Augmentations de capital en espèces	110	277	77
- Dividendes payés	(391)	(295)	(263)
Variation nette de la trésorerie de financement	1 123	(2 175)	(383)
- Effet net des variations des taux de conversion	59	(46)	58
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie totale	(218)	(428)	(231)
Trésorerie au début de l'exercice	3 813	4 241	4 471
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 595	3 813	4 241

Les impôts sur les bénéfices payés s'élèvent à 138 millions d'euros en 1999, 127 millions d'euros en 1998 et 249 millions d'euros en 1997. Les intérêts payés s'élèvent à 601 millions d'euros en 1999, 668 millions d'euros en 1998 et 644 millions d'euros en 1997.

* Les "Variations des créances clients portant intérêt" précédemment classées en "Variation des prêts accordés" pour leur partie long terme ont été reclassées en "Variations des créances".

** Dont en 1999, projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions : 329 millions d'euros.

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)

Note	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Réserves	Différence de conversion	Résultat net	Actions détenues par des sociétés consolidées	Capitaux propres
31.12.1996 après répartition	156 426 761	987	5 349	998	(992)	0	(370)	5 971
- Changement de méthode comptable au 01/01/1997 (3)				72				72
- Augmentations de capital (19a)	1 410 133	9	104					113
- Variation nette des titres Alcatel détenus par des sociétés consolidées (19e)	116 676			8			(24)	(16)
- Variation de la différence de conversion					137			137
- Autres variations				2				2
- Résultat net						711		711
- Affectation du résultat net				421		(711)		(290)
31.12.1997 après répartition	157 953 570	995	5 453	1 501	(855)	0	(394)	6 701
- Augmentations de capital (19a)	35 511 216	217	5 360					5 577
- Imputation de l'écart d'acquisition de DSC sur la prime d'émission (9)			(3 541)					(3 541)
- Variation nette des titres Alcatel détenus par des sociétés consolidées (19e)	(9 088 242)			9			(863)	(854)
- Variation de la différence de conversion					(135)			(135)
- Entrée de Thomson-CSF dans la société Alcatel Space (2)				232				232
- Retraitement du résultat d'Alstom (12)				(10)				(10)
- Résultat net						2 340		2 340
- Affectation du résultat net				1 943		(2 340)		(397)
31.12.1998 après répartition	184 376 544	1 212	7 272	3 675	(989)	0	(1 257)	9 913
- Changement de méthode comptable au 01/01/1999 (3)			383	510				893
- Conversion du capital en euros		775	(767)	(8)				0
- Autres augmentations de capital (19a)	1 184 951	12	100					112
- Variation nette des titres Alcatel détenus par des sociétés consolidées	50 478			22			20	42
- Reprise de provision sur changement de méthode comptable			37					37
- Variation de la différence de conversion					419			419
- Autres				(9)				(9)
- Résultat net						644		644
31.12.1999 avant répartition	185 611 973	1 999	7 025	4 190	(570)	644	(1 237)	12 051
- Affectation proposée				125		(644)		(519)
31.12.1999 après répartition	185 611 973	1 999	7 025	4 315	(570)	-	(1 237)	11 532

Notes annexes

Note 1

Principes comptables

Les comptes consolidés d'Alcatel et de ses filiales (le "Groupe") sont établis depuis le 1^{er} janvier 1999 en conformité avec les "nouvelles règles et méthodes relatives aux comptes consolidés" approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable. Ces principes diffèrent de ceux précédemment appliqués sur le traitement des opérations d'acquisitions-cessions.

Le retraitement de ces opérations d'acquisitions ou de cessions, pour les exercices antérieurs, conformément à la nouvelle méthodologie, est traité comme un changement de méthode comptable et détaillé en note 3. Les comptes consolidés du Groupe respectent les principes comptables essentiels décrits ci-après.

a) Méthodes de consolidation

Les sociétés significatives contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale.

En 1997, les comptes du secteur Energie et Transport, GEC Alsthom NV et filiales ("GEC Alsthom") sont consolidés par intégration proportionnelle. En effet, GEC Alsthom NV était contrôlée conjointement, à hauteur de 50 %, par Alcatel et GEC Plc (Royaume-Uni) ("GEC") jusqu'à sa mise en bourse en juin 1998 (voir note 2).

La mise en équivalence s'applique à toutes les autres sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est compris entre 20 % et 50 %.

La consolidation est réalisée à partir de comptes (ou de situations intermédiaires) arrêtés au 31 décembre à l'exception d'Alstom pour laquelle il s'agit de comptes au 30 septembre (note 12).

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation.

b) Conversion des comptes exprimés en devises

Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste "Différence de conversion".

c) Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat.

Les écarts de conversion sur les instruments financiers libellés en devises correspondant à une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste "Différence de conversion".

d) Dépenses de recherche et développement

Elles sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues, à l'exception :

- de certains frais de développement de logiciels, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies. Ces frais de développement sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation dans la limite de cinq ans :
 - le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
 - la faisabilité technique du logiciel est démontrée,
 - le logiciel sera commercialisé ou utilisé en interne,
 - il existe un marché potentiel pour le logiciel ou son utilité en interne est démontrée,
 - les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.
- des dépenses refacturables, engagées dans le cadre de contrats signés avec la clientèle, incluses dans les travaux en cours sur contrats à long terme.

e) Immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont amortis linéairement sur des durées déterminées, opération par opération, et n'excédant pas 20 ans. Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée visant à ramener leur valeur comptable à leur valeur de marché.

La valeur de marché est calculée sur la base des cash-flows opérationnels futurs.

Lorsque cette revue met en évidence une valeur de marché inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe prend en compte l'effet sur les cash-flows futurs de stratégies alternatives, telles que la restructuration de la société considérée.

Dans le cas où un écart subsiste, un amortissement exceptionnel est comptabilisé afin de ramener la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et corporelles à leur valeur de marché ainsi évaluée.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

Constructions et matériel industriel

- Bâtiments industriels	20 ans
- Ouvrages d'infrastructure	10-20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage	5-10 ans
- Sauf petit outillage	3 ans

Bâtiments administratifs et commerciaux 20-40 ans

Le mode d'amortissement principalement utilisé par le Groupe est le mode linéaire. Le mode d'amortissement dégressif était utilisé, pour les installations techniques et le matériel et outillage, dans le secteur Ingénierie et Systèmes, cédé en 1998.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location de longue durée, présentant les caractéristiques d'une acquisition, sont capitalisés.

g) Titres de participation non consolidés

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan au plus bas du coût historique (hors toute réévaluation) et de leur valeur de marché (cours de bourse pour les titres cotés) appréciée titre par titre, en tenant compte du caractère hétérogène des activités qu'ils représentent.

h) Contrats à long terme

Les travaux en cours sur contrats à long terme sont évalués au coût de production et n'incorporent ni frais administratifs et commerciaux, ni frais financiers. Des provisions sont constituées pour couvrir l'ensemble des pertes futures à terminaison, dès qu'elles sont prévisibles.

Le chiffre d'affaires et les résultats sur contrats à long terme sont enregistrés selon la méthode de l'avancement.

i) Stocks et en-cours de production industrielle

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas du coût de revient (y compris coûts indirects de production) et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

j) Trésorerie totale

La trésorerie totale est composée des disponibilités nettes et des valeurs mobilières de placement, des créances sur cessions d'actifs, à moins de trois mois d'échéance, liquides et cessibles. Ces rubriques sont évaluées au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur de marché.

k) Provisions pour pensions et indemnités de départ en retraite

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de préretraites et d'indemnités de départs.

Pour les régimes à cotisations définies et les régimes multi-employeurs, les charges correspondent aux cotisations versées. Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont depuis le 1^{er} janvier 1999, à des fins d'harmonisation, déterminées en accord avec les normes américaines SFAS 87 et SFAS 88 de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode "projected unit credit" avec salaire de fin de carrière,
 - les écarts actuariels en excès de plus de 10 % du montant des engagements ou des placements sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime.
- L'écart au 1^{er} janvier 1999 entre la provision calculée selon les normes américaines et la provision comptabilisée selon les règles comptables propres à chaque pays est reconnu en résultat en 1999 sur la ligne "autres produits et charges".

Par ailleurs, la composante financière de la charge annuelle de retraite (coût d'actualisation de la dette et rendement des actifs de couverture) est désormais présentée dans le résultat financier (note 5) alors qu'elle était précédemment incluse dans le résultat opérationnel.

l) Provisions pour restructuration

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice lorsque le principe de ces mesures a été décidé et annoncé avant l'arrêté des comptes. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux

prétraites, aux coûts des préavis non réalisés et coût de formation des personnes devant partir, aux fermetures d'exploitations et mises au rebut d'immobilisations, stocks et autres actifs.

m) Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporaires entre la base imposable et le bilan comptable. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les impôts relatifs aux propositions de distribution de dividendes des filiales sont provisionnés. Aucun impôt n'est provisionné au titre de la distribution éventuelle de réserves.

Des actifs d'impôts différés ne sont inscrits au bilan que dans la mesure où la société concernée a l'assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures.

n) Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires net représente les ventes de marchandises et les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe (nettes de TVA).

o) Résultat opérationnel

Il inclut les frais de recherche et développement (note 1-d) ainsi que les coûts des pensions et retraites (note 1-k) et la participation des salariés. La notion de résultat opérationnel s'apprécie avant résultat financier en conformité avec la pratique généralement suivie par les groupes concurrents.

p) Structure des bilans consolidés et des tableaux de flux de trésorerie consolidés

Le Groupe exerce dans ses différents secteurs, et pour une part significative, des activités à cycle d'exploitation long.

En conséquence, le bilan présente de façon agrégée, sans distinction entre la partie à moins d'un an et la partie à plus d'un an, les actifs d'exploitation (stocks et en-cours, créances) et les passifs d'exploitation (provisions, avances et acomptes reçus sur commandes, fournisseurs, autres dettes).

q) Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts, des cours de change et des prix des métaux. Lorsque ces contrats sont qualifiés de couverture, les profits et pertes sur ces contrats sont comptabilisés dans la même période que l'élément couvert ; dans le cas contraire, les variations de la valeur de marché de ces instruments sont constatées en résultat de la période.

r) Introduction de l'euro

Les comptes consolidés antérieurement présentés en francs français sont désormais présentés en euros.

Les états financiers établis en francs français ont été convertis en euros sur la base du cours de conversion au 1^{er} janvier 1999, soit 1 euro = 6,55957 francs français pour 1998 et 1997. Depuis le 1^{er} janvier 1999, les états financiers sont établis en euros.

Note 2 **Evolution du périmètre de consolidation**

Les principales modifications intervenues au cours de l'année 1999 dans le périmètre de consolidation résultent des événements suivants :

- en mars 1999, Alcatel a acquis pour 350 millions de dollars Assured Access Technology, société américaine développant des solutions avancées pour le marché des réseaux IP exploités par les opérateurs. Cette société est consolidée à partir du 1^{er} avril 1999.
- début avril 1999, Alcatel a finalisé l'offre publique d'achat lancée début mars sur la base de 37 dollars par action (soit une transaction d'environ 2 milliards de dollars) sur la société Xylan Corporation, société américaine spécialisée dans les réseaux de données d'entreprise. Cette société est consolidée à partir du 1^{er} avril 1999.
- en juin 1999, Alcatel a acquis pour 180 millions de dollars, Internet Devices Inc., société américaine à la pointe des solutions IP pour réseaux privés virtuels. Cette société est consolidée à compter du 1^{er} juillet 1999.
- en juillet 1999, Alcatel et Thomson multimedia ont décidé de fusionner leurs activités téléphonie résidentielle, terminaux internet, modems ADSL et modems numériques pour le câble. Chaque partenaire détiendra une participation de 50 % dans la nouvelle société dont le contrôle sera assuré par Thomson multimedia. Le résultat des activités concernées est présenté à compter du 1^{er} juillet 1999, sur une seule ligne au compte de résultat

en "autres produits et charges" (note 6). La nouvelle société Atlinks sera mise en équivalence à 50 % à compter du 1^{er} janvier 2000.

- fin septembre 1999, Alcatel a conclu un accord portant sur l'acquisition par Alcatel de Genesys Telecommunications Laboratories Inc., premier fournisseur mondial de solutions logiciels d'intégration téléphonie/informatique (CTI) et de logiciels de gestion associés (MIS). La transaction, prévue par échange d'actions, s'est réalisée en janvier 2000 et Alcatel a émis 33 683 865 American Depositary Shares (ADS), titre représentant un cinquième de l'action Alcatel. L'augmentation de capital est réalisée sur la base d'un cours de l'action Alcatel de 213 euros.

- le 5 novembre 1999, Alcatel a annoncé le renforcement de sa coopération avec Thomson-CSF d'une part et son désengagement du capital de Framatome d'autre part.

L'Etat cède ainsi à Alcatel un bloc d'actions Thomson-CSF représentant 9,45 % du capital, portant ainsi la participation d'Alcatel à 25,3 %.

Le prix de transaction ressort à 36 euros par action Thomson-CSF, soit une prime de l'ordre de 10 % sur les moyennes de cours de bourse précédant l'accord passé avec l'Etat.

L'investissement d'Alcatel dans le capital de Thomson-CSF a été financé par la vente à l'Etat d'un bloc d'actions Framatome d'un montant équivalent. A la date de cession, la valeur de l'action Framatome retenue était de 60,34 euros.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du capital de Framatome, qui comprend notamment l'entrée de Cogema et la sortie partielle de certains actionnaires dont Alcatel à l'occasion d'une réduction de capital, payée en liquide. La réorganisation du capital de Framatome a été approuvée par ses actionnaires le 22 décembre 1999.

A l'issue de ce réaménagement, Alcatel conserve une participation résiduelle de 8,60 % du capital élargi de Framatome, dont la liquidité sera assurée dans les deux ans, préférentiellement par la mise sur le marché de Framatome.

Les principales modifications intervenues au cours de l'année 1998 dans le périmètre de consolidation résultent des événements suivants :

- en mars 1998, Alcatel a cédé à Alstom (successeur de GEC Alsthom NV) l'essentiel de ses activités du secteur Ingénierie et Systèmes. Afin d'assurer une meilleure lisibilité des comptes, les activités cédées ont été consolidées par mise en équivalence à compter du 1^{er} janvier 1998 jusqu'au 31 mars 1998 (date d'effet comptable prise en compte pour la cession).

- en juin 1998, Alstom a lancé une offre globale de vente et de souscription portant sur un maximum de 120,9 millions d'actions dont 11,7 millions en provenance d'une augmentation de capital et 109,2 millions d'actions vendues par les actionnaires GEC et Alcatel et sa filiale entièrement contrôlée la Société Immobilière Kléber-Lauriston (SIKL). A l'issue de cette opération, le pourcentage de détention d'Alcatel a été ramené au 30 juin 1998 de 50 % à 24 %. Dans les comptes de l'exercice 1998, Alstom est consolidée par mise en équivalence depuis le 1^{er} janvier 1998 à 50 % jusqu'au 30 juin et l'effet de la cession a été pris en compte comptablement en date du 30 juin 1998.

- en avril 1998, Alcatel a signé avec les sociétés Aérospatiale, Dassault Industries, Thomson-CSF et Thomson SA un accord de coopération visant à construire un grand pôle d'électronique professionnelle et de défense, par le regroupement au sein de Thomson-CSF des activités d'électronique professionnelle et de défense d'Alcatel, et de Dassault Electronique et le regroupement des activités de satellites d'Alcatel, d'Aérospatiale et de Thomson-CSF dans Alcatel Space. A l'issue de ces différentes opérations d'apports, Alcatel détient 16,36 % du capital élargi de Thomson-CSF et 51 % dans Alcatel Space.

Au 31 décembre 1998, le pourcentage de détention d'Alcatel dans Thomson-CSF était de 15,84 % suite à l'offre publique d'échange effectuée par Thomson-CSF concernant la société Dassault Electronique et l'augmentation de capital qui en a résulté.

Compte tenu des modalités de participation d'Alcatel à la gestion de Thomson-CSF prévues dans le pacte d'actionnaires concernant Thomson-CSF ainsi que du niveau de la participation d'Alcatel dans Thomson-CSF (15,84 %), Alcatel exerce une influence notable sur Thomson-CSF qui est en conséquence consolidée par mise en équivalence. Alcatel Space est intégrée globalement.

Les différentes opérations sont traduites dans les comptes à la date du 1^{er} janvier 1998.

- en septembre 1998, Alcatel a finalisé, au moyen d'une offre publique d'échange, l'acquisition de la société DSC Communications Corporation (DSC), société américaine spécialisée dans l'accès et la commutation pour les réseaux fixes et mobiles. A l'issue de la transaction, 19 504 775 actions Alcatel ont été émises et les actionnaires de DSC ont reçu 0,815 ADS (American Depositary Share) d'Alcatel, soit 0,163 action d'Alcatel pour une action de DSC. Fin 1998, DSC a été fusionnée avec les activités américaines d'Alcatel. L'activité de DSC est consolidée à partir de septembre 1998.

- en novembre 1998, Alcatel a cédé à Mannesmann Dematic AG son activité de tri postal, qui regroupe la société française APAS ainsi qu'une division d'Alcatel Bell (Belgique).
- en décembre 1998, Alcatel a acquis, pour 290 millions

de dollars, Packet Engines Corporation, société américaine fabricant de routeurs et de très gros commutateurs Ethernet pour les réseaux informatiques locaux.

Cette société est consolidée à partir du 1^{er} janvier 1999.

Le tableau ci-après décrit l'ensemble des flux permettant de passer du bilan au 31 décembre 1997 au bilan au 31 décembre 1998 et au bilan au 31 décembre 1999. Il complète le tableau des flux de trésorerie qui exclut l'ensemble des variations non financières (les impacts des variations de périmètre et de cours de change notamment n'y sont pas compris).

(en millions d'euros)	Capitaux propres et intérêts minoritaires	Provisions pour risques et charges	Dettes financières	Fournisseurs	Avances et acomptes reçus	Autres actifs et passifs circulants	Actifs immobilisés	Stocks	Clients	Avances et acomptes versés	Trésorerie
Bilan au 31/12/1997	7 262	7 447	6 055	4 471	7 669	2 982	(11 770)	(6 651)	(12 373)	(852)	4 241
Flux financiers :											
- Cash-flow d'exploitation	99	34		164	(395)	74	1 129	55	(511)	39	687
- Cash-flow d'investissement	1 648						(542)				1 106
- Cash-flow de financement	(19)		(2 156)								(2 175)
Flux non financiers :											
- Variation de périmètre	472	(2 165)	1 676	(1 244)	(5 782)	(649)	(478)	3 079	4 440	650	-
- Variation de change	(127)	(46)	(109)	(57)	(31)	(54)	125	96	153	4	(46)
- Autres	1 411*	6	(1 362)*	82	(415)**	(295)	59	(46)	567**	(7)	-
Bilan au 31/12/1998	10 748	5 277	4 105	3 416	1 046	2 058	(11 477)	(3 468)	(7 726)	(166)	3 813
Flux financiers :											
- Cash-flow d'exploitation	(104)	(171)	-	392	73	(18)	1 629	(356)	(329)	(40)	1 076
- Cash-flow d'investissement	785	-	-	-	-	-	(3 261)	-	-	-	(2 476)
- Cash-flow de financement	(280)	-	1 404	-	-	-	-	-	-	-	1 123
Flux non financiers :											
- Variation de périmètre	38	96	(3)	76	(42)	382	(387)	19	(184)	6	-
- Variation de change	433	73	239	73	49	78	(546)	(146)	(193)	(1)	59
- Autres	0	(74)	99	152	(18)	(177)	51	(9)	(29)	5	-
Nouvelle méthodologie	893	(177)	-	-	-	55	(771)	-	-	-	-
Bilan au 31/12/1999	12 514	5 024	5 845	4 109	1 107	2 376	(14 763)	(3 960)	(8 461)	(196)	3 595

* Dont 1 410 millions d'euros relatifs à la conversion des emprunts obligataires convertibles (note 23-a).

** Dont 444 millions d'euros d'imputation d'avances clients en comptes clients.

Note 3 Changement de méthode comptable

a) Nouvelle méthodologie

Alcatel a décidé d'appliquer dès 1999 les "nouvelles règles et méthodes relatives aux comptes consolidés" approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement n°99-02 du Comité de réglementation comptable. Ces principes diffèrent de ceux précédemment appliqués principalement sur le traitement des opérations d'acquisitions-cessions. Le retraitement de ces opérations d'acquisitions-cessions sur les exercices antérieurs est traité comme un changement de méthode comptable et

enregistré en capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 1999 pour 893 millions d'euros. Il concerne les opérations suivantes :

- application de la méthode dérogatoire prévue au paragraphe 215 des nouvelles règles et méthodes relatives aux comptes consolidés (similaire dans ses effets à la méthode américaine du pooling of interest) à l'acquisition de DSC Communications Corporation : impact de (110) millions d'euros en capitaux propres à l'ouverture et de 36 millions d'euros sur le résultat opérationnel 1999 et augmentation de 4 millions d'euros des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition pour 1999, écarts d'acquisition figurant dans le bilan de DSC à la date d'acquisition.

- remise à l'actif des écarts d'acquisition imputés sur les capitaux propres (acquisition de 12,6 % d'Alcatel SEL en 1992 et de 30 % d'Alcatel NV en 1992) et comptabilisation en valeur de marché des fusions comptabilisées aux valeurs comptables (essentiellement fusion d'Alcatel et CFA en 1989). Par ailleurs, la dette contractée pour l'acquisition des 30 % d'Alcatel NV en 1992 a fait l'objet d'une actualisation. L'impact du retraitement de l'ensemble de cette opération est de 565 millions d'euros en capitaux propres à l'ouverture et une augmentation de 48 millions d'euros des dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions pour 1999.

- traitement des opérations de restructuration des activités "Défense" (1998) comme des opérations distinctes de cession et d'acquisition : impact de 438 millions d'euros en capitaux propres à l'ouverture et augmentation de 30 millions d'euros des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition pour 1999. Par ailleurs, la partie du prix des nouvelles acquisitions américaines de 1999 payées en espèces (Packet Engines Corporation acquise fin 1998, consolidée au 1^{er} janvier 1999 ; Assured Access Technology ; Xylan Corporation ; Internet Devices Inc.) correspondant aux projets de recherche et développement en cours est comp-

tabilisée immédiatement en charges : impact de (329) millions d'euros présenté sous la rubrique "projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions" et réduction corrélative de 12 millions d'euros de dotation aux amortissements des écarts d'acquisition pour 1999.

b) Contrats à long terme

Afin de se mettre en conformité avec la méthode préférentielle recommandée par le Conseil National de la Comptabilité, le chiffre d'affaires et les résultats sur contrats à long terme du secteur "Ingénierie et Systèmes" sont enregistrés selon la méthode de l'avancement depuis le 1^{er} janvier 1997.

L'impact de ce changement de méthode comptable sur les exercices antérieurs a été enregistré en capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 1997 pour 72 millions d'euros. Pour l'exercice 1997, l'application de cette méthode a eu un effet de -111 millions d'euros sur le chiffre d'affaires et de -5 millions d'euros sur le résultat opérationnel.

Ce changement de méthode comptable n'a pas eu d'effet impôt sur les comptes consolidés 1997 mais est venu minorer les déficits d'impôt non utilisés.

c) Comptes de résultat retraités

Afin d'assurer la comparabilité des comptes, pour 1997, les secteurs "Ingénierie et Systèmes" et "Energie et Transport" ont été mis en équivalence et les comptes de résultats pour les exercices 1998 et 1997 ont été retraités des effets de la nouvelle méthodologie et de la composante financière des retraites dans les comptes pro-forma présentés ci-dessous.

(en millions d'euros)	1999	1998 retraité	1997* retraité
Chiffre d'affaires net	23 023	21 259	20 056
Coût des ventes	(16 412)	(15 403)	(14 868)
Marge brute	6 611	5 856	5 187
Charges administratives et commerciales	(3 228)	(3 028)	(2 734)
Frais de R&D	(2 109)	(1 798)	(1 509)
Résultat opérationnel	1 275	1 030	944
Résultat financier (net)	(181)	(62)	(323)
Coûts de restructuration	(380)	(1 115)	(50)
Autres produits et charges	925	3 040	304
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition, impôt et projets de R&D en cours	1 639	2 894	875
Impôt sur les bénéfices	(368)	(152)	(77)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	210	177	242
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours	1 481	2 920	1 040
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	(329)	-	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(471)	(612)	(378)
Part revenant aux intérêts minoritaires	(37)	(9)	(16)
Résultat net	644	2 298	647

* Les secteurs "Ingénierie et Systèmes" et "Energie et Transport" cédés en 1998 sont mis en équivalence.

Note 4

Informations par segment d'activité et par zone géographique

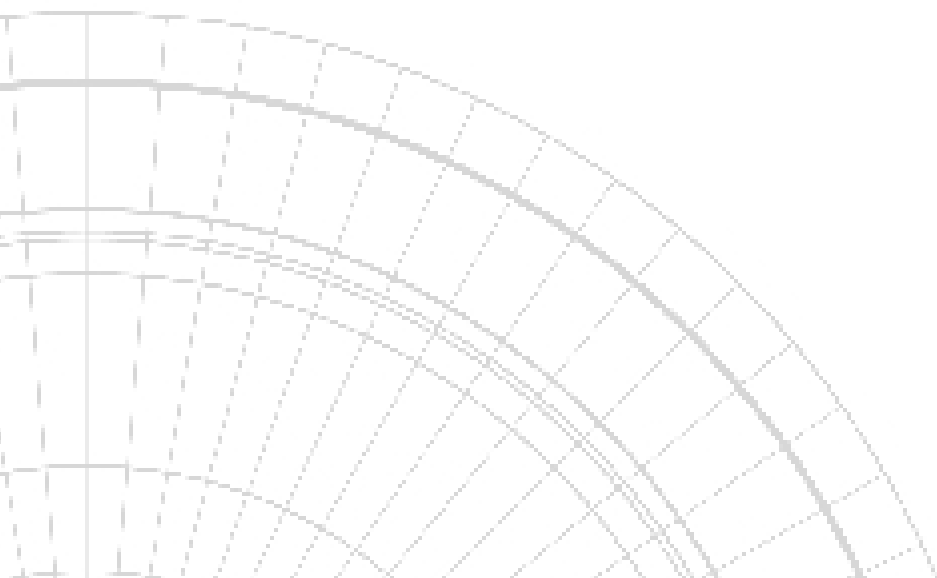
a) Informations par segment d'activité

Les tableaux ci-après déclinent les informations pour les segments d'activité suivants :

- Réseaux : commutation et réseaux voix et données fixes et mobiles, infrastructure radio fixe et mobile, conception, intégration et installation de réseaux,
- Internet et Optique : transmission terrestre et sous-marine, ADSL, satellites,
- Entreprises et Grand Public : PABX, réseaux d'entreprises, terminaux,
- Composants Télécom : câbles de réseaux et de données, composants mobiles, composants mécaniques pour systèmes de télécom,
- Câbles d'énergie : câbles d'énergie et fils émaillés et systèmes d'énergie,
- Autres : ce segment inclut des activités diverses ne faisant pas partie du "core business" telles l'activité de tri postal (cédée à Mannesmann en 1998), l'activité "achats" du Groupe, l'activité de réassurance et l'activité bancaire du Groupe ainsi que les holdings regroupant notamment les frais de siège. Aucune de ces activités ne répond à des critères de taille suffisants pour être déclinée comme un segment indépendant.

Selon la nouvelle organisation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999, les technologies d'accès filaire et radio ont été transférées du segment Transport et Accès, renommé depuis lors segment Internet et Optique, au segment Réseaux. L'activité HSS a été transférée du segment Entreprises et Grand Public au segment Réseaux. Les activités Batteries ont été transférées des Composants Télécom aux Câbles d'énergie.

Les informations pour 1998 et 1997 ont été retraitées pour tenir compte de cette nouvelle segmentation ainsi que de l'application de la nouvelle méthodologie et de la nouvelle présentation de la composante financière des charges de retraite.



(montants en millions d'euros et nombre de salariés)

1999

	Réseaux	Internet et Optique	Entreprises et Grand Public	Composants Télécom	Câbles d'énergie	Autres	Total Groupe
- Chiffre d'affaires							
• du segment	7 134	5 596	3 736	3 357	3 640	200	
• intersegments	(22)	(1)	(24)	(483)	(66)	(44)	
- Chiffre d'affaires net	7 112	5 595	3 712	2 874	3 574	156	23 023
- Résultat opérationnel	389	402	39	330	110	5	1 275
- Dotation aux amortissements (immobilisations corporelles)	248	178	126	111	122	55	841
- Dotations aux provisions (sur actifs circulants et prov. s/affaires)	0	24	27	(33)	(1)	(39)	(22)
- Investissements (immobilisations corporelles)	247	273	152	152	121	83	1 028
- Immobilisations corporelles	1 097	706	338	785	584	313	3 823
- Stocks et en-cours	1 163	1 284	544	366	576	27	3 960
- Autres actifs opérationnels (a)	3 252	2 721	1 130	268	1 045	484	8 900
- Total actifs opérationnels	5 512	4 711	2 012	1 419	2 205	824	16 683
- Effectifs	40 630	21 291	15 608	17 262	17 034	3 887	115 712

(a) Total autres actifs opérationnels des segments

8 900

Eliminations intersegments

(243)

Total consolidé des postes clients et avances versées

8 657

1998 retraité*

- Chiffre d'affaires							
• du segment	6 790	4 651	3 126	3 101	3 684	601	
• intersegments	(8)	(5)	(20)	(441)	(43)	(177)	
- Chiffre d'affaires net	6 782	4 646	3 106	2 660	3 641	424	21 259
- Résultat opérationnel	248	463	(69)	298	141	(51)	1 030
- Dotation aux amortissements (immobilisations corporelles)	209	131	86	119	116	78	739
- Dotations aux provisions (sur actifs circulants et prov. s/affaires)	65	157	14	4	(18)	(64)	158
- Investissements (immobilisations corporelles)	255	222	108	138	119	71	913
- Immobilisations corporelles	1 023	592	331	735	592	356	3 629
- Stocks et en-cours	1 186	978	400	338	559	7	3 468
- Autres actifs opérationnels (a)	3 236	2 069	956	383	875	538	8 057
- Total actifs opérationnels	5 445	3 639	1 687	1 456	2 026	901	15 154
- Effectifs	42 625	19 906	14 699	18 028	17 425	5 589	118 272

(a) Total autres actifs opérationnels des segments

8 057

Eliminations intersegments

(166)

Total consolidé des postes clients et avances versées

7 891

1997 retraité*

- Chiffre d'affaires							
• du segment	7 099	2 873	2 617	3 139	4 161	864	
• intersegments	(21)	(18)	(25)	(551)	(30)	(52)	
- Chiffre d'affaires net	7 078	2 855	2 592	2 588	4 131	812	20 056
- Résultat opérationnel	358	175	(44)	253	202	0	944
- Dotation aux amortissements (immobilisations corporelles)	206	95	83	123	124	86	717
- Dotations aux provisions (sur actifs circulants et prov. s/affaires)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
- Investissements (immobilisations corporelles)	165	125	114	163	88	126	781
- Immobilisations corporelles	736	506	325	818	600	381	3 366
- Stocks et cours	1 305	710	303	453	609	99	3 479
- Autres actifs opérationnels	2 827	1 568	695	877	1 000	904	7 871
- Total actifs opérationnels	4 868	2 784	1 323	2 148	2 209	1 384	14 716
- Effectifs	43 921	16 062	13 183	18 531	17 579	8 826	118 102

* Retraités pour tenir compte de l'application de la nouvelle méthodologie - (14) millions en 1998, néant en 1997 - et de la nouvelle présentation de la composante financière des charges de retraite - respectivement 46 et 44 millions d'euros en 1998 et 1997.

b) Informations par zone géographique

(montants en millions d'euros et nombre de salariés)	France	Allemagne	Autre Europe	Asie	Etats-Unis	Reste du monde	Consolidé
1999							
- Chiffre d'affaires							
• par zone d'implantation géographique des filiales	6 799	2 453	6 904	715	3 630	2 522	23 023
• par marché géographique	3 575	2 086	8 220	1 809	4 239	3 094	23 023
- Résultat opérationnel	267	29	402	102	264	211	1 275
- Immobilisations corporelles, nettes	1 017	485	1 009	84	890	338	3 823
- Total Actif	16 657	2 270	6 791	951	5 669	1 868	34 206
- Effectifs	36 693	16 794	33 362	4 159	15 676	9 028	115 712
1998 retraité*							
- Chiffre d'affaires net							
• par zone d'implantation géographique des filiales	8 203	2 436	6 238	732	2 481	1 169	21 259
• par marché géographique	3 681	2 082	6 774	2 063	3 095	3 564	21 259
- Résultat opérationnel	230	2	423	21	173	181	1 030
- Immobilisations corporelles, nettes	1 034	531	963	57	722	322	3 629
- Total Actif	15 354	2 399	6 591	670	3 083	1 543	29 640
- Effectifs	38 267	17 685	35 139	3 575	13 994	9 612	118 272
1997 retraité*							
- Chiffre d'affaires net							
• par zone d'implantation géographique des filiales	6 480	3 224	5 616	472	1 980	2 284	20 056
• par marché géographique	3 295	2 670	6 498	2 215	2 438	2 940	20 056
- Résultat opérationnel	129	206	214	(13)	207	201	944
- Immobilisations corporelles, nettes	911	585	1 065	63	392	350	3 366
- Total Actif	13 430	2 879	7 020	479	1 362	2 461	27 631
- Effectifs	39 082	18 922	36 488	4 092	8 324	11 194	118 102

* Retraitements identiques à ceux présentés pour les informations par segment d'activité.

Note : toutes les informations ci-dessus sont présentées par zone d'implantation géographique des filiales à l'exception de la ventilation du chiffre d'affaires net.

Note 5

Résultat financier (net)

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Intérêts financiers nets*	(114)	(49)	(186)
Dividendes**	40	128	38
Provisions***	(3)	(16)	5
Résultats de change (nets)	(56)	(66)	(22)
Composante financière des charges de retraite****	(38)		
Autres charges et produits financiers (nets)	(10)	(1)	1
Résultat financier (net)	(181)	(4)	(163)

* Dont 74 millions d'euros de reprise d'amortissement de prime de remboursement concernant l'emprunt obligataire 2,5 % 1994 converti durant l'année 1998 (voir note 23).

** Reçus des sociétés non consolidées, dont 92 millions d'euros de dividendes exceptionnels Havas reçus en 1998.

*** Dont des reprises de provisions de 17 millions d'euros en 1997, relatifs aux titres Alcatel détenus par des sociétés consolidées.

**** Conformément au traitement comptable mentionné en note 1-k, les montants correspondants pour 1997 et 1998 s'élèvent respectivement à 44 et 46 millions d'euros.

Note 6

Autres produits et charges

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Plus-values nettes sur cessions d'actifs immobilisés*	785	2 250	335
Résultat sur cessions d'actions Alcatel Alsthom détenues par des sociétés consolidées	-	-	36
Autres (net)**	140	(43)	(33)
Total	925	2 207	338

* Dont 386 millions d'euros relatifs à la cession de Framatome en 1999 et 2 098 millions d'euros de cession Cegelec et Alstom en 1998.

** Dont 75 millions d'euros, conséquence du changement de mode d'évaluation des retraites lié à l'adoption des normes américaines (notes 1-k et 21) et 77 millions d'euros, résultat de la conversion des obligations convertibles Vivendi en début 1999, ainsi que le résultat (8) millions d'euros depuis le 1/07/99 des activités apportées à la nouvelle société créée avec THOMSON multimedia (note 2).

Note 7

Impôt sur les bénéfices

a) Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Charge d'impôts exigibles	419	374	199
Charge (produit) net d'impôts différés	(51)	(175)	7
Impôts sur les bénéfices des sociétés intégrées	368	199	206

La majoration du taux d'impôt en France n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes 1997 compte tenu essentiellement de la situation fiscale déficitaire et non activée de l'intégration fiscale française.

b) Taux d'impôt effectif

La charge d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

(en millions d'euros et pourcentage)	1999	1998	1997
Résultat des sociétés intégrées avant impôt et projets de R&D en cours	1 168	2 371	853
Taux moyen d'imposition	34,2 %	38,8 %	38,2 %
Impôts attendus	400	921	325
Incidence des :			
- résultats taxés à taux réduit*	(87)	(520)	(28)
- variation de la provision sur impôt différé actif	(175)	(256)	(156)
- avoirs fiscaux et crédits d'impôts	(76)	(37)	(53)
- autres différences permanentes	306	91	118
Impôt effectivement constaté	368	199	206
Taux d'impôt effectif	31,5 %	8,4 %	24,2 %

* Concernent essentiellement les résultats sur cessions d'actifs.

Les impôts attendus sont le cumul du produit, pour chaque pays, du résultat avant impôt et du taux normal d'imposition. Le taux moyen d'imposition est le quotient du cumul des impôts attendus par le résultat consolidé avant impôt.

c) Impôts différés constatés au bilan

Les actifs et passifs d'impôts différés sont inclus dans les postes suivants :

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Autres créances			
- partie à court terme	639	532	298
- partie à long terme	470	449	120
Total*	1 109	981	418
Autres dettes			
- partie à court terme	(132)	(161)	(99)
- partie à long terme	(369)	(382)	(198)
Total*	(501)	(543)	(297)
Impôts différés (passifs) actifs, nets	608	437	120

* Voir notes 16 et 25.

Les actifs d'impôts à long terme sont relatifs essentiellement aux pensions et indemnités de départ à la retraite ainsi qu'aux provisions pour risques non déductibles.

Les actifs d'impôts à court terme sont constatés dans des sociétés dont les prévisions de résultats permettent de s'assurer de l'existence d'une charge d'impôt future.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait que leur récupération n'est pas jugée probable s'élèvent à 2 513, 2 527 et 2 223 millions d'euros respectivement au 31 décembre 1999, 1998 et 1997.

d) Déficits fiscaux reportables

Les déficits fiscaux reportables et non utilisés représentent une économie potentielle d'impôts de 2 123 millions d'euros au 31 décembre 1999 (2 168 millions d'euros au 31 décembre 1998 et 1 806 millions d'euros au 31 décembre 1997).

Les dates de péremption des déficits fiscaux reportables sont les suivantes :

Années	Montant (en millions d'euros)
2000	117
2001	108
2002	67
2003	65
2004 et années ultérieures	1 766
Total	2 123

Note 8 Résultats par action

Le nombre d'actions pris en considération pour les résultats nets par action et les résultats nets par action dilués sont calculés selon les règles applicables aux Etats-Unis.

Les résultats nets par action sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions détenues par des sociétés consolidées.

Les résultats nets par action dilués prennent en compte les équivalents actions, déduction faite du nombre moyen pondéré des équivalents actions détenus par des sociétés consolidées, ayant un effet dilutif et ne prennent pas en compte les équivalents actions n'ayant pas d'effet dilutif. Le résultat net est corrigé des charges d'intérêt, nettes d'impôt, relatives aux obligations convertibles. L'effet dilutif des options de souscription d'actions est calculé selon la "treasury stock method".

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre les résultats nets par action et les résultats nets par action dilués pour les trois années présentées :

1999	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	644	184 532 087	3,49
Options	-	2 509 831	-
Obligations convertibles	-	-	-
Résultat net par action dilué	644	187 041 918	3,44

Les obligations convertibles 7 % DSC Communications, bien qu'ayant un effet dilutif potentiel sur le résultat net par action futur, n'ont pas été prises en compte dans le calcul du résultat net par action dilué du fait de leur absence d'effet dilutif à la date de clôture. Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées et prises en compte dans le calcul du résultat par action s'élevaient respectivement à 14 430 111 et 0.

1998	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	2 340	169 142 442	13,83
Options	-	1 524 791	-
Obligations convertibles	5	7 521 511	-
Résultat net par action dilué	2 345	178 188 744	13,16

Au 31 décembre 1998, il n'existait aucun autre équivalent action pouvant avoir un effet dilutif potentiel dans le futur. Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées et prises en compte dans le calcul du résultat par action s'élevaient respectivement à 7 419 355 et 1 420 840.

1997	Résultat net <i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	711	156 937 952	4,53
Options	-	1 145 497	-
Obligations convertibles	50	13 406 490	-
Résultat net par action dilué	761	171 489 939	4,44

Au 31 décembre 1997, il n'existait aucun autre équivalent action pouvant avoir un effet dilutif potentiel dans le futur. Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées et prises en compte dans le calcul du résultat par action s'élevaient respectivement à 5 245 510 et 2 200 790.

Note 9

Ecarts d'acquisition des titres consolidés, nets

<i>(en millions d'euros)</i>	1999			1998	1997
Acquisitions	Valeur brute	Amort. cumulés	Net	Net	Net
CFA	3 614	(1 727)	1 887	1 652	1 798
Telettra	1 703	(1 153)	550	592	646
Alcatel Cable	398	(79)	319	338	358
STC	961	(744)	217	218	253
NTS Rockwell	695	(447)	248	233	268
AEG Kabel	380	(283)	97	116	125
Canada Wire and Cable	216	(216)	0	-	-
Alcatel Space	516	(51)	465	398	-
Thomson-CSF	798	(42)	756	-	-
Xylan	1 262	(47)	1 215	-	-
Assured Access	305	(11)	294	-	-
Packet Engines	233	(12)	221	-	-
Internet Devices	147	(4)	143	-	-
Autres	1 271	(629)	642	488	1 110
Total	12 499	(5 445)	7 054	4 036	4 558

Compte tenu de l'adoption de la nouvelle méthodologie depuis le 1er janvier 1999, certains écarts d'acquisition précédemment portés en diminution des capitaux propres sont maintenant inscrits à l'actif (note 3-a).

Le poste "Autres provisions pour risques et charges" comprend jusqu'au 31 décembre 1998 l'écart d'acquisition négatif relatif à l'acquisition en 1998 de Thomson-CSF pour 178 millions d'euros (note 22). Cet écart était amorti sur une période de 20 ans, soit 8 millions d'euros au 31 décembre 1998. L'acquisition de Thomson-CSF a été retraité conformément à la nouvelle méthodologie et le retraitement fait apparaître un écart d'acquisition positif de 415 millions d'euros amortis sur 20 ans. L'échange de titres Framatome a augmenté par ailleurs l'écart d'acquisition de 383 millions d'euros.

Note 10

Autres immobilisations incorporelles, nettes

a) Evolution des autres immobilisations incorporelles brutes

(en millions d'euros)	Valeur brute		
	Logiciels spécifiques*	Autres**	Total
31 décembre 1996	516	148	664
Acquisitions	52	18	70
Cessions	(1)	(7)	(8)
Autres mouvements	(29)	(4)	(33)
31 décembre 1997	538	155	693
Acquisitions	89	8	97
Cessions	(10)	(11)	(21)
Autres mouvements	(126)	185	58
31 décembre 1998	491	337	827
Acquisitions	172	22	194
Cessions	(79)	(1)	(80)
Autres mouvements	37	(94)	(57)
31 décembre 1999	621	264	885

b) Evolution des amortissements des autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Amortissements		
	Logiciels spécifiques*	Autres**	Total
31 décembre 1996	347	115	462
Dotations	128	16	144
Reprises sur cessions	(1)	(5)	(6)
Autres mouvements	(27)	(5)	(32)
31 décembre 1997	447	121	568
Dotations	51	24	75
Reprises sur cessions	(10)	(10)	(20)
Autres mouvements	(170)	(37)	(207)
31 décembre 1998	318	98	416
Dotations	176	33	209
Reprises sur cessions	(79)	(1)	(80)
Autres mouvements	23	4	27
31 décembre 1999	438	134	572

* Inclut essentiellement des coûts de logiciels de commutation publique développés par les filiales d'Alcatel.

** Compte tenu de l'application de la nouvelle méthodologie en 1999 (traitement de l'acquisition de DSC selon la méthode dérogatoire (note 3)), les technologies acquises ont été éliminées des autres immobilisations incorporelles (226 millions d'euros en brut et 10 millions en amortissement) et ne font plus l'objet d'une évaluation en 1999.

Note 11

Immobilisations corporelles

a) Evolution des immobilisations corporelles brutes

	Valeur brute				
	Terrains	Constructions	Instal. techn. Matériel Outillage	Autres	Total
<i>(en millions d'euros)</i>					
31 décembre 1996	413	2 704	6 036	2 227	11 379
Acquisitions	5	113	435	449	1 003
Cessions	(19)	(115)	(455)	(220)	(808)
Autres mouvements	13	145	246	(102)	302
31 décembre 1997	412	2 847	6 262	2 355	11 876
Acquisitions	3	85	433	392	914
Cessions	(24)	(114)	(382)	(167)	(687)
Autres mouvements	(88)	(353)	(1 106)	(738)	(2 286)
31 décembre 1998	304	2 465	5 206	1 842	9 817
Acquisitions	2	85	503	438	1 028
Cessions	(23)	(128)	(324)	(195)	(670)
Autres mouvements	3	95	422	(294)	226
31 décembre 1999	286	2 517	5 807	1 791	10 401

Les immobilisations corporelles financées par des contrats de crédit-bail et de location de longue durée représentent moins de 5 % des montants ci-dessus.

b) Evolution des amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissements				
	Terrains	Constructions	Instal. techn. Matériel Outillage	Autres	Total
<i>(en millions d'euros)</i>					
31 décembre 1996	26	1 310	4 393	1 435	7 164
Dotations	2	140	512	235	889
Reprises sur cessions	(1)	(73)	(439)	(196)	(710)
Autres mouvements	(13)	12	88	94	181
31 décembre 1997	14	1 388	4 554	1 569	7 525
Dotations	3	110	454	172	739
Reprises sur cessions	(2)	(71)	(340)	(152)	(565)
Autres mouvements	1	(218)	(944)	(350)	(1 512)
31 décembre 1998	16	1 209	3 723	1 239	6 188
Dotations	2	120	556	162	840
Reprises sur cessions	(1)	(88)	(289)	(183)	(561)
Autres mouvements	21	28	147	(84)	112
31 décembre 1999	38	1 269	4 137	1 134	6 578

c) Crédit-baux et locations

Au 31 décembre 1999, les loyers futurs de crédit-bail sont les suivants :

Echéances de paiement	Montants (en millions d'euros)
2000	3,50
2001	2,16
2002	0,90
2003	0,79
2004	0,77
2005 et après	2,55
Total des remboursements en capital	10,67
Intérêts	1,06
Total des loyers futurs	11,73

Les dépenses relatives aux loyers (hors crédit-baux et assimilés) sont les suivantes :

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Loyers fermes	203	165	281
Loyers indexés	12	9	8
Revenus de sous-location	(9)	(4)	(13)
Total	206	170	277

Note 12

Titres des sociétés mises en équivalence

a) Valeur d'équivalence

	Pourcentage de détention			En millions d'euros		
	1999	1998	1997	1999	1998	1997
Framatome*	-	44,1	44,1	-	486	470
Shanghai Bell	31,7	31,7	31,7	227	172	149
Alstom**	24,0	24,0	-	159	85	-
Altech	40,0	40,0	-	26	24	-
Thomson-CSF***	25,3	15,8	-	457	242	-
Skybridge	49,9	49,9	-	9	16	-
Tesam	49,0	49,0	-	24	32	-
Atlinks	50,0	-	-	67	-	-
Autres sociétés (montants unitaires inférieurs à 38 millions d'euros)	-	-	-	76	127	100
Total				1 045	1 182	719

* En 1999, les titres Framatome ont fait l'objet des opérations décrites en note 2 : la participation résiduelle de 8,6 % a été reclassée en titres non consolidés (note 13).

** Compte tenu du décalage de date de clôture d'Alstom (au 31 mars), Alcatel prend en compte les derniers chiffres publiés d'Alstom, soit ceux au 30 septembre. Pour 1998, le résultat d'Alstom est pris en compte à 50 % pour la période du 1/01/98 au 30/06/98, pour le deuxième semestre 1998, Alcatel a pris en compte en résultat à hauteur de 24 % le dernier semestre publié d'Alstom (soit du 1^{er} avril au 30 septembre 1998). Afin de présenter une valeur de mise en équivalence d'Alstom représentative de la quote-part d'Alcatel dans les capitaux propres d'Alstom au 30 septembre 1998, 24 % du résultat de la période du 1^{er} avril 1998 au 30 juin 1998 ont été éliminés du poste "titres mis en équivalence" avec pour contrepartie une diminution des capitaux propres (10 millions d'euros).

*** Depuis le 30 décembre 1999, Thomson-CSF est détenue à 25,3 % suite aux opérations décrites en note 2.

b) Informations caractéristiques sur les sociétés mises en équivalence

Comptes consolidés résumés de Framatome au 31 décembre :

(en millions d'euros)	1999*	1998	1997
Bilan			
Actifs immobilisés		2 593	1 040
Actifs circulants		4 017	4 085
Total actif		6 610	5 126
Capitaux propres		1 021	1 073
Intérêts minoritaires		60	46
Dettes financières		1 727	521
Provisions et autres dettes		3 802	3 486
Total passif		6 610	5 126
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires		2 752	2 802
Résultat opérationnel		289	422
Résultat net		92	151

* Les chiffres de l'exercice 1999 ne sont pas publiés à la date d'arrêté des comptes d'Alcatel.

Comptes consolidés résumés d'Alstom au 30 septembre 1998 et 30 septembre 1999 :

(en millions d'euros)	1998/1999*	1997/1998*
Bilan		
Actifs immobilisés	6 540	4 471
Actif circulant	20 362	17 534
Actif	26 902	22 005
Capitaux propres	1 752	1 497
Dettes financières nettes	4 569	1 594
Intérêts minoritaires	40	98
Provisions et autres dettes	20 541	18 816
Passif	26 902	22 005
Compte de résultat		
Chiffre d'affaires	7 531	6 410
Résultat opérationnel	365	292
Résultat net	227	121

* Etats financiers intérimaires.

Comptes consolidés résumés de Thomson-CSF au 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999 :

(en millions d'euros)	1999*	1998
Bilan		
Actifs immobilisés		2 331
Actifs circulants		7 648
Total actif		9 979
Capitaux propres		2 222
Intérêts minoritaires		158
Dettes financières		549
Provisions et autres dettes		7 050
Total passif		9 979
Compte de résultat		
Chiffre d'affaires		6 175
Résultat opérationnel		355
Résultat net		(232)

* Les chiffres de l'exercice 1999 ne sont pas publiés à la date d'arrêté des comptes d'Alcatel.

Informations combinées à 100 % des autres sociétés mises en équivalence :

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Total bilan	2 199	1 801	1 588
Capitaux propres	894	858	686
Chiffre d'affaires	1 139	1 113	1 233
Résultat net	(17)	49	80

Note 13

Autres immobilisations financières, nettes

(en millions d'euros)	1999			1998	1997
	Valeur brute	Provision	Net	Net	Net
Titres de participation non consolidés :					
- cotés*	1 001	(6)	995	872	671
- non cotés	853	(63)	790	592	563
Total	1 854	(69)	1 785	1 464	1 234
Electro Banque/ Créances sur la clientèle**	547	(5)	542	519	415
Autres immobilisations financières	205	(4)	201	235	368
Total	2 606	(78)	2 528	2 218	2 017

* Valeurs boursières : 1999 : 2 114 millions d'euros
1998 : 1 681 millions d'euros
1997 : 1 082 millions d'euros.

** Voir note 25.

Les principaux éléments du poste "titres de participation non consolidés cotés" au 31 décembre 1999 sont les suivants :

(en millions d'euros)	Pourcentage de détention	Valeur nette	Valeur boursière	Capitaux propres*	Résultat net*
Société Générale	2,0 %	147	473	9 385	675
Vivendi	2,6 %	627	1 314	7 401	1 121
Loral**	3,4 %	201	255	2 516	(167)
Autres (montants unitaires inférieurs à 30 millions d'euros)		20	72	-	-
Total		995	2 114		

* Au 31 décembre 1998. Les données ne sont généralement pas disponibles avant le mois de mai de l'exercice suivant.

** Actions ordinaires et actions préférentielles.

Note 14

Stocks et en-cours

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Matières premières et marchandises	1 605	1 265	1 601
En-cours de production industrielle	1 114	1 177	1 912
Travaux en cours sur contrats à long terme	416	38	2 326
Produits finis	1 623	1 729	1 514
Valeur brute	4 758	4 209	7 353
Dépréciation	(798)	(741)	(702)
Valeur nette	3 960	3 468	6 651

Note 15

Clients et comptes rattachés

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Créances sur contrats à long terme	1 556	2 296	6 717
Créances portant intérêt	836	717	716
Créances commerciales	6 643	5 195	5 509
Valeur brute	9 035	8 208	12 943
Dépréciation	(574)	(483)	(569)
Valeur nette	8 461	7 726	12 373

Note 16 Autres créances

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Electro Banque/Créances sur la clientèle**	584	563	559
Avances versées	196	166	852
Etat (impôts et taxes)	487	601	539
Impôts différés*	1 109	981	418
Charges payées d'avance	210	161	183
Personnel	33	36	81
Autres	824	662	734
Valeur brute	3 443	3 171	3 366
Dépréciation	(16)	(14)	(19)
Valeur nette	3 427	3 157	3 347

* Voir note 7-c.

** Voir note 25.

Note 17 Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement est constitué essentiellement de Sicav, fonds communs de placement, certificats de dépôt et obligations.

La valeur de marché de ces placements s'établit à 681 millions d'euros au 31 décembre 1999 (1 910 millions d'euros au 31 décembre 1998 et 1 204 millions d'euros au 31 décembre 1997).

Note 18 Distribution au titre du résultat 1999

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1999 la distribution d'un dividende de 2,2 euros par action aux 206 632 020 actions portant jouissance du 1^{er} janvier 1999, soit 455 millions d'euros (2 euros par action aux 198 710 296 actions composant le capital au 31 décembre 1998, soit 397 millions d'euros et 1,76 euro par action aux 163 199 080 actions composant le capital au 31 décembre 1997, soit 287 millions d'euros).

Note 19 Capitaux propres

a) Capital et primes

Au 31 décembre 1999, le capital est composé de 199 895 247 actions d'un nominal de 10 euros (198 710 296 actions et 163 199 080 actions d'un nominal de 6,10 euros respectivement aux 31 décembre 1998 et 1997).

Au cours de l'exercice 1999, l'augmentation nette du capital, primes incluses, est de 112 millions d'euros (2 036 millions d'euros en 1998 et 113 millions d'euros en 1997).

Cette augmentation correspond aux opérations suivantes :

- conversion du capital social en euros avec élévation de la valeur nominale et incorporation de réserves à hauteur de 775 millions d'euros,
- émission de 1 184 951 actions pour 112 millions d'euros correspondant à la levée de 1 184 951 options (primes : 100 millions d'euros).

En janvier 2000, l'acquisition de Genesys s'est traduite par l'émission de 33 683 865 ADS équivalant à 6 736 773 actions Alcatel portant jouissance au 1^{er} janvier 1999.

b) Options de souscription ou d'achat d'actions

En 1994, 1996, 1997, 1998 et 1999, le conseil d'administration d'Alcatel a décidé des plans d'options de souscription d'actions pour les cinq premiers plans et d'achats d'actions pour les deux derniers plans qui ont eu pour effet d'attribuer aux cadres du Groupe respectivement 1 967 850, 1 813 900, 78 800, 1 639 900, 73 400, 2 320 500 et 109 000 options. Ces options peuvent être exercées :

- pour le premier plan, du 1^{er} juillet 1997 au 29 décembre 2000, chaque option donnant droit à une action au prix d'exercice de 106,71 euros. Au titre de ce plan, restent non exercées, au 31 décembre 1999, 296 464 options,
- pour le deuxième plan, du 1^{er} juillet 1998 au 31 décembre 2003, chaque option donnant droit à une action au prix d'exercice de 64,79 euros. Au titre de ce plan, restent non exercées, au 31 décembre 1999, 931 725 options,
- pour le troisième plan, du 1^{er} juillet 1998 au 31 décembre 2003, chaque option donnant droit à une action au prix d'exercice de 67,08 euros. Au titre de ce plan, restent non exercées, au 31 décembre 1999, 45 850 options,
- pour le quatrième plan, du 1^{er} mai 2002 au 31 décembre 2004, chaque option donnant droit à une action au prix d'exercice de 96,35 euros. Au titre de ce plan, restent non exercées, au 31 décembre 1999, 1 580 900 options,

- pour le cinquième plan, du 11 décembre 2002 au 31 décembre 2004, chaque option donnant droit à une action au prix d'exercice de 104,73 euros. Au titre de ce plan, restent non exercées, au 31 décembre 1999, 70 900 options,
- pour le sixième plan (options d'achat), du 9 décembre 2003 au 31 décembre 2005, chaque option donnant droit à une action au prix d'exercice de 102,60 euros. Au titre de ce plan, restent non exercées, au 31 décembre 1999, 2 235 050 options,
- pour le septième plan (options d'achat), du 8 septembre 2004 au 31 décembre 2005, chaque option donnant droit à une action au prix d'exercice de 142 euros. Au titre de ce plan, restent non exercées, au 31 décembre 1999, 109 000 options.

Les actions auxquelles donnent droit les options d'achat des deux derniers plans ci-dessus ne pourront être acquises que si le résultat opérationnel du Groupe est au moins égal à 6,5 % du chiffre d'affaires total du Groupe pour l'exercice 2000 ou à 7,5 % pour l'exercice 2001. Si aucun de ces objectifs n'était atteint les options deviendraient caduques. Par ailleurs, il existe au sein du Groupe des options consenties par Alcatel USA Inc. au profit des cadres des sociétés américaines de l'activité Télécom. Ces options leur permettent d'ache-

ter des ADS Alcatel représentant 1/5^e d'action. Elles portent en 1999 sur 8 millions d'ADS, soit 1,6 million d'actions et elles peuvent être exercées :

- pour 800 000 actions ou 4 000 000 ADS jusqu'au 13 septembre 2009, chaque option donnant droit à un ADS Alcatel au prix d'exercice de 29,25 USD,
- pour 200 000 actions ou 1 000 000 ADS jusqu'au 11 décembre 2009, chaque option donnant droit à un ADS Alcatel au prix de 35,875 USD,
- pour 600 000 actions ou 3 000 000 ADS jusqu'au 22 décembre 2009, chaque option donnant droit à un ADS au prix d'exercice de 41,375 USD.

Les plans d'options existant dans les sociétés américaines qui ont fait l'objet d'une acquisition ouvrent droit à l'attribution d'ADS Alcatel en un nombre défini par application du ratio d'échange utilisé lors de l'acquisition au nombre d'actions de la société acquise auxquelles les options donnaient droit.

Le tableau suivant détaille par société émettrice de ces plans, le nombre d'options existant et exerçables à la clôture du 31 décembre 1999, leur prix moyen d'exercice, ainsi que la période d'exercice.

Société émettrice	Prix d'exercice en USD (donnant droit à un ADS)	Options en circulation			Options exerçables	
		Nombre existant au 31/12/1999*	Période d'exercice résiduelle pondérée (nb d'années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre exerçable au 31/12/1999	Prix d'exercice moyen pondéré
Packet Engines	USD 0,29-USD 24,36	52 348	8,73	USD 10,223	14 392	USD 9,487
Assured Access	USD 0,13-USD 1,85	157 753	8,39	USD 0,996	35 849	USD 0,949
Xylan	USD 0,05-USD 24,56	2 166 272	8,00	USD 8,328	478 441	USD 6,573
Internet Devices Inc.	USD 0,13-USD 1,17	156 835	8,97	USD 0,956	15 342	USD 0,614
DSC	USD 16,57-USD 44,02	101 824	5,84	USD 32,141	101 824	USD 32,141
Alcatel USA Inc.	USD 29,250	756 693	9,70	USD 29,250		
Alcatel USA Inc.	USD 35,875	188 020	9,95	USD 35,875		
Alcatel USA Inc.	USD 41,375	599 883	9,98	USD 41,375		
Nombre total d'options		4 179 628			645 848	

* En nombre d'actions Alcatel.

Au total, les plans d'options d'achat d'actions consentis aux Etats-Unis et qui constituent un engagement d'Alcatel USA Inc. vis-à-vis des bénéficiaires portent sur 4 179 628 options non encore exercées au 31 décembre 1999. Lors de l'exercice des options, il n'est pas émis d'ADS (et en conséquence d'actions) nouveaux, lesdites options donnant droit à des ADS existants.

Par ailleurs, les options de souscription Genesys et les warrants en circulation ont été transformés en option de souscription et warrants de 16 404 939 ADS Alcatel à un prix correspondant au prix d'origine ajusté pour tenir compte du ratio d'échange retenu dans le cadre de l'opération d'échange.

c) Obligations convertibles

Les différents emprunts obligataires convertibles émis ou repris au 31 décembre 1997 ont été intégralement convertis ou remboursés au cours de l'exercice 1998.

La conversion de ces obligations a donné lieu à la création de 15 068 596 actions d'un nominal de 6,10 euros dont 2 200 790 sont des actions détenues par des sociétés consolidées (voir note 19-e).

d) Réserves distribuables

Les réserves consolidées ne sont pas distribuables dans leur intégralité en raison notamment de l'effet des retraitements et écritures de consolidation. Les réserves distribuables d'Alcatel, société mère, s'élèvent après distribution au titre de 1999 à 8 021 millions d'euros (6 335 millions d'euros au 31 décembre 1998 et 2 595 millions d'euros au 31 décembre 1997). Au 31 décembre 1999, ces réserves ne sont pas distribuables en franchise d'impôt de distribution et la distribution au titre de 1999 donne lieu au paiement du précompte mobilier à hauteur de 64 millions d'euros. Au 31 décembre 1998, ces réserves étaient distribuables à hauteur de 56 millions d'euros en franchise d'impôt de distribution. Au 31 décembre 1997, ces réserves n'étaient pas distribuables en franchise d'impôt de distribution et avaient donné lieu au paiement du précompte mobilier à hauteur de 4 millions d'euros.

e) Actions détenues par des sociétés consolidées

Alcatel a mis en place un programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale des actionnaires du 18 juin 1998, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 1999 afin d'optimiser la rentabilité de ses fonds propres et de développer des opérations relatives en terme de bénéfice par action. Ce programme en vigueur prévoit un rachat maximal de 10 % du capital sur une période maximale de 18 mois suivant la date de la dernière assemblée.

Dans le cadre de ce programme de rachat, 7 022 452 actions ont été rachetées au 31 décembre 1999 pour 614 millions d'euros.

Les actions d'Alcatel détenues par des sociétés consolidées, 1 257 millions d'euros au 31 décembre 1999 (1 257 millions d'euros au 31 décembre 1998 et 394 millions d'euros au 31 décembre 1997) sont éliminées, pour leur coût d'acquisition, des capitaux propres consolidés.

**Note 20
Intérêts minoritaires**

(en millions d'euros)

31 décembre 1996	227
Autres variations*	21
Résultat 1997 revenant aux intérêts minoritaires	23
31 décembre 1997	271
Autres variations*	158
Résultat 1998 revenant aux intérêts minoritaires	9
31 décembre 1998	438
Autres variations*	(12)
Résultat 1999 revenant aux intérêts minoritaires	37
31 décembre 1999	463

* Il s'agit de l'effet net des achats et cessions des autres intérêts minoritaires.

En 1998, l'entrée de Thomson-CSF dans Alcatel Space a entraîné une augmentation des intérêts minoritaires de 271 millions d'euros.

**Note 21
Pensions et indemnités de départ à la retraite**

Il existe dans le Groupe un nombre important de plans de retraite. En France, chaque employé du Groupe bénéficie d'une indemnité de départ en retraite. Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale du pays, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, à des fins d'harmonisation, les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les normes américaines SFAS 87 et SFAS 88 conformément aux principes comptables présentés en note 1-k.

L'écart au 1^{er} janvier 1999 entre la provision calculée selon les normes américaines et la provision comptabilisée selon les règles comptables propres à chaque pays est reconnu en résultat en 1999 sur la ligne "autres produits et charges" pour 75 millions d'euros (note 6).

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses de base de ces calculs ont été déterminées par les actuaires pour chaque pays, les hypothèses spécifiques (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) sont fixées société par société.

Les hypothèses prises en compte pour 1999, 1998 et 1997 se déclinent ainsi :

	1999	1998	1997
Taux d'actualisation	4.7 %	5.8 %	5.7 %
Taux de progression des salaires	1.8 %	2.7 %	2.7 %
Taux de rendement long terme sur les actifs	5.8 %	5.9 %	6.8 %
Durée d'activité résiduelle moyenne des salariés	15-27 ans	15-27 ans	15-27 ans
Période d'amortissement de la dette actuarielle initiale	15 ans	15 ans	15 ans

(en millions d'euros)

Engagements de retraite 1999

ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS

Valeur actuelle totale des engagements au 1^{er} janvier 3 480

Charge normale de l'exercice	148
Charge d'intérêt	189
Cotisations versées par les salariés	8
Modifications de régime	-
Acquisitions d'activité	163
Cessions d'activité	(5)
Réductions de régimes	(25)
Liquidation de régimes	(59)
Octroi de droits supplémentaires	13
Pertes et (gains) actuariels	273
Prestations payées	(227)
Autres (variations de change)	85

Valeur actuelle totale des engagements au 31 décembre 4 043

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

Par fonds investis : valeur de marché au 1^{er} janvier 2 320

Rendement réel des fonds	326
Contributions de l'employeur	136
Contributions des salariés	8
Acquisitions d'activité	11
Cessions d'activité	(19)
Réductions du régime	(3)
Liquidation du régime	(33)
Octroi de droits supplémentaires	7
Prestations payées	(128)
Autres (variations de change)	85

Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre 2 710

Couverture financière	(1 333)
Pertes et gains actuariels	67
Dette initiale	(4)
Modifications du régime	14

MONTANT (PROVISIONNÉ)/ACTIVÉ (1 256)

Les coûts de retraite pris en charge se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	1999
Charge normale de l'exercice	148
Charge d'intérêt	189
Rendement attendu des fonds	(151)
Amortissement de la dette initiale	6
Amortissement des modifications du régime	2
Amortissement des pertes et gains actuariels	12
Effet des réductions de régimes	(21)
Effet des liquidations de régimes	0
Octroi de droits supplémentaires	4
Amortissement des éléments non constatés	-
Coût net sur la période	189

Les placements des fonds de pension sont majoritairement investis en obligations publiques et privées (environ 50 %), en titres de participation (environ 30 %) et en valeurs mobilières de placement.

Note 22 Autres provisions pour risques et charges

a) Analyse par nature

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Risques sur affaires	2 062	2 042	3 593
Provisions pour restructuration	793	915	1 303
Autres provisions*	913	1 088	1 214
Total	3 768	4 045	6 109

* Dont 178 millions d'euros d'écart d'acquisition négatif relatif à la prise de participation dans Thomson-CSF pour 1998 (note 9).

Les risques sur affaires concernent essentiellement les garanties accordées aux clients, les coûts restant à supporter sur contrats facturés, les pertes à terminaison et les pénalités liées aux contrats commerciaux.

b) Analyse des coûts de restructuration

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Provision au début de l'exercice	915	1 303	1 995
Dépenses de la période	(552)	(585)	(782)
Nouveaux plans et ajustements sur estimations antérieures	380	406	188
Effet des acquisitions (cessions) de sociétés consolidées - net	1	(193)	(3)
Ecarts de conversion et autres mouvements	49	(16)	(95)
Provision à la fin de l'exercice	793	915	1 303

En 1995, un plan visant à adapter les effectifs et rationaliser les outils de production et les réseaux de distribution des secteurs Télécom et Câbles sur une période de trois ans a été mis en place, principalement en ce qui concerne les filiales en France, Allemagne, Espagne, Italie et Belgique.

Ce plan s'est achevé en 1999.

Les principaux domaines concernés par les restructurations dotées en 1998 sont les suivants :

- restructuration liée à la réorganisation de l'activité américaine suite à l'acquisition de DSC,
- réorganisation de l'activité "carrier data" aux Etats-Unis et en France.

Pour 1999, il s'agit essentiellement de l'arrêt de l'activité HFC (Hybrid Fiber Coax) en Allemagne, de l'accord de préretraite signé par Alcatel CIT ainsi que des réajustements de plans existant à l'ouverture.

Note 23 Dettes financières

a) Emprunts obligataires

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Emprunts obligataires convertibles			
- société mère	-	-	1 421
- filiales	398	343	-
Total	398	343	1 421
Autres emprunts obligataires	3 064	1 791	1 806
Total	3 462	2 134	3 226

1) Emprunts obligataires convertibles

Alcatel a :

- émis, en avril 1990, un emprunt de 8 205 000 obligations convertibles, d'une valeur nominale de 103,67 euros, coté à la bourse de Paris, portant intérêt au taux de 6,5 % l'an et ayant pour échéance le 1^{er} janvier 2000. Au 31 décembre 1997, 8 195 779 de ces obligations étaient en circulation et étaient convertibles à raison d'une action pour une obligation ;
- émis, en avril 1994, un emprunt de 6 250 000 obligations convertibles, d'une valeur nominale de 121,96 euros, coté à la bourse de Paris, portant intérêt au taux de 2,5 % l'an et ayant pour échéance le 1^{er} janvier 2004. Au 31 décembre 1997, 6 249 980 de ces obligations étaient en circulation et étaient convertibles à raison d'une action pour une obligation ;
- repris, en janvier 1996, d'Alcatel Cable (fusionnée avec la société), 726 231 obligations convertibles en circulation à la date de fusion, d'une valeur nominale de 98,33 euros, émises en 1994 par Alcatel Cable, cotées à la bourse de Paris et portant intérêt au taux de 3 % l'an. Au 31 décembre 1997, 725 450 de ces obligations étaient en circulation et étaient convertibles à raison d'une action pour une obligation.

Ces trois emprunts obligataires ont été convertis ou remboursés en totalité au cours de l'exercice 1998.

- DSC Communications Corporation aujourd'hui dénommée Alcatel USA Inc. a émis en 1997 un emprunt de 8 000 000 d'obligations convertibles d'une valeur nominale de 50 USD coté au New York Stock Exchange, portant intérêt au taux de 7 % et ayant pour échéance le 1^{er} août 2004. Au 31 décembre 1998, la totalité de ces 8 000 000 d'obligations étaient convertibles au prix de conversion de 61,012 USD par ADS Alcatel (American Depositary Share) soit 1/5^e d'action ordinaire Alcatel. Au 31 décembre 1999, 7 999 800 obligations restaient en circulation donnant droit à 6 555 891 ADS Alcatel existants correspondant à 1 311 178 actions Alcatel. Ces obligations sont remboursables, à l'initiative d'Alcatel USA Inc. à partir du 1^{er} août 2000 à un prix représentant 104 % de la valeur nominale, ou à partir du 1^{er} août 2000 à un prix qui décroît chaque année pour revenir, à l'échéance, à la valeur nominale. Cet emprunt Alcatel USA Inc. fait l'objet d'une garantie par Alcatel.

2) Autres emprunts obligataires

Ces emprunts ont été émis par les sociétés suivantes :

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Alcatel*	3 064	1 791	1 729
Electro Banque	-	-	76
Total	3 064	1 791	1 806

* L'évolution pour 1999 s'analyse essentiellement comme suit :

- émission par Alcatel, le 17 février 1999, d'un emprunt obligataire pour un montant de 1 000 millions d'euros, portant intérêt au taux de 4,375 % et ayant pour échéance le 17 février 2009.
- émission par Alcatel, le 12 octobre 1999, d'un emprunt obligataire pour un montant de 500 millions d'euros portant intérêt au taux de 5 % et ayant pour échéance octobre 2004.
- remboursement de l'emprunt 1992/1999 de 305 millions d'euros.
- rachat de 21 millions de USD (20 millions d'euros) sur l'emprunt Samourai de 20 000 millions de yens émis en 1997.

L'évolution pour 1998 s'analyse comme suit :

- émission par Alcatel, le 15 juin 1998, d'obligations pour un montant de 500 millions de USD (montant à fin décembre 1998 : 429 millions d'euros). Cet emprunt porte intérêt à taux variable Libor +0,10 %, assorti d'une vente de put option bond à 5,75 % dans 2 ans pour 10 ans.
- émission par Alcatel, le 25 mai 1998, d'un emprunt obligataire zéro coupon indexé s'élevant à 1 000 millions d'eurofrancs, ayant pour échéance le 25 mai 2006.
- remboursement de l'emprunt Eurofrancs 1993/1998 de 457 millions d'euros.
- rachat de 9 530 millions de yens (66 millions d'euros) sur l'emprunt Samourai de 20 000 millions de yens émis en 1997.
- rachat de 14 millions d'euros sur l'emprunt Eurofrancs 1992/1999 de 305 millions d'euros, échéance 1999.

b) Autres dettes financières

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Emprunts et concours bancaires	2 255	1 895	2 631
Obligations de crédit-bail	12	8	34
Intérêts courus non échus	116	68	164
Total	2 383	1 971	2 829

c) Analyse par échéance de remboursement

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Partie remboursable à moins d'un an	2 367	1 787	2 714
1999	-	-	484
2000	-	685	1 089
2001	342	67	149
2002	46	51	72
2003	343	343	-
2003 et au-delà	-	-	1 546
2004	727	-	-
2004 et au-delà	-	1 172	-
2005 et au-delà	2 020	-	-
Partie remboursable à plus d'un an*	3 478	2 318	3 341
Total	5 845	4 105	6 055

* Voir note 1-p.

d) Dettes financières à plus d'un an

Analyse par devise et taux d'intérêt pour la partie remboursable à plus d'un an :

	Taux d'intérêt moyen pondéré au 31 décembre			En millions d'euros		
	1999	1998	1997	1999	1998	1997
Euro*	5,4 %			1 719		
Franc français*	5,4 %	6,0 %	5,9 %	1 097	1 129	2 833
Deutsche mark*	6,9 %	6,8 %	6,8 %	19	81	111
Lire	2,6 %	2,9 %	3,3 %	54	59	79
Dollar US*	6,5 %	6,0 %	4,7 %	509	855	194
Franc suisse	5,0 %	5,0 %	3,9 %	11	11	27
Peseta	3,5 %	4,7 %	5,4 %	2	2	1
Livre sterling	7,35 %	7,2 %	7,4 %	1	2	1
Autres*	5,11 %	5,9 %	7,2 %	66	179	95
Total	5,65 %	5,9 %	5,8 %	3 478	2 318	3 341

* Les taux présentés prennent en compte la partie remboursable à moins d'un an des emprunts à long terme à l'origine (681 millions d'euros en 1999).

e) Dettes financières à moins d'un an

Analyse par nature :

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Partie à moins d'un an des :			
- emprunts obligataires	573	291	535
- obligations de crédit-bail	3	8	4
- emprunts auprès des établissements de crédit	214	252	353
Emprunts et concours bancaires :			
- concours bancaires	262	176	557
- papier commercial	817	819	643
- emprunts de moins d'un an	382	174	458
Intérêts courus non échus	116	67	164
Total	2 367	1 787	2 714

Analyse par devise et taux d'intérêt pour la partie remboursable à moins d'un an :

	Taux d'intérêt moyen pondéré au 31 décembre			En millions d'euros		
	1999	1998	1997	1999	1998	1997
Euro*	3,1 %	-	-	1 601	-	-
Franc français*	5,2 %	3,1 %	3,3 %	56	790	1 393
Deutsche mark*	5,2 %	4,4 %	3,7 %	71	32	160
Lire	2,9 %	5,5 %	6,3 %	18	25	82
Dollar US*	6,6 %	5,0 %	6,5 %	1 191	542	401
Franc suisse	2,5 %	3,0 %	4,8 %	1	16	20
Peseta	2,9 %	3,3 %	5,4 %	5	11	42
Livre sterling	6,1 %	6,6 %	7,2 %	16	72	202
Autres*	11,6 %	5,7 %	5,1 %	353	299	415
Total	6,1 %	4,6 %	4,5 %	3 312	1 787	2 714

* Les taux présentés ne prennent pas en compte la partie remboursable à moins d'un an des emprunts à long terme à l'origine (681 millions d'euros en 1999).

f) Autres informations

• Au 31 décembre 1999, Alcatel et ses filiales ont environ 1 871 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non utilisées (1 753 millions d'euros au 31 décembre 1998 et 1 875 millions d'euros au 31 décembre 1997). Ces lignes de crédit supporteraient, en cas d'utilisation, un financement avec une marge moyenne de 17 points de base sur le taux variable de référence.

• Les commissions sur lignes de crédit enregistrées en 1999, 1998 et 1997 s'élèvent respectivement à 1,45 million d'euros, 1,43 million d'euros et 1,55 million d'euros.

Les actifs donnés en garantie des dettes financières s'élèvent à 151 millions d'euros au 31 décembre 1999.

Note 24

Avances et acomptes reçus

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Avances et acomptes reçus sur contrats à long terme	643	438	7 145
Autres avances et acomptes reçus des clients	464	608	524
Total des avances et acomptes reçus	1 107	1 046	7 669

Note 25

Autres dettes

L'analyse est la suivante, après répartition :

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Charges à payer et autres dettes	2 700	2 339	2 522
Comptes créditeurs Electro Banque*	1 126	1 082	974
Dettes sociales	955	846	1 218
Dettes fiscales	362	211	437
Impôts différés**	501	543	297
Dividendes à payer	455	397	286
Subventions	27	28	34
Total	6 126	5 446	5 768

* Correspond au montant des créances sur la clientèle hors Groupe présentées en autres immobilisations financières (542 millions d'euros, note 13) et en autres créances (584 millions d'euros, note 16).

** Voir note 7.c.

Note 26

Engagements hors bilan

a) Titrisation des créances

En 1999, Alcatel a lancé un programme de titrisation de créances de 500 millions de dollars US. Le montant des créances titrisées au 31 décembre 1999 s'élève à 127 millions d'euros.

b) Autres engagements

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Garanties données sur contrats et autres	7 114	4 760	6 288
Effets escomptés et non échus	32	17	52
Sûretés	421	415	801
Engagements sur opérations d'achat et de vente à terme de matières et marchandises	290	293	266
Engagements fermes sur commandes d'immobilisations	108	88	116
Total	7 965	5 574	7 522

Les garanties données sur contrats concernent les garanties de bon fonctionnement données aux clients et les garanties bancaires données en couverture des avances reçues des clients. Lorsque des événements, tels que retards de livraison ou litiges sur l'exécution du contrat, rendent probable la réalisation d'un risque, celui-ci est provisionné (voir note 22 "Provisions pour risques sur affaires").

Note 27

Risques de marché

En 1996, le Groupe a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie dans le but, notamment, de couvrir l'ensemble des risques de marché : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque de contrepartie.

a) Risque de change

Les instruments financiers détenus au 31 décembre 1999 ont pour objet de couvrir le risque de change résultant de dettes ou créances, d'origine commerciale et financière et de transactions anticipées connues à la clôture. Ces dernières recouvrent essentiellement des offres commerciales en devises.

Au 31 décembre 1999, les instruments financiers hors bilan détenus dans un but de couverture du risque de change présentent les caractéristiques suivantes :

	Acheteur/prêteur		Vendeur/emprunteur	
	Montants nominaux	Valeur de marché	Montants nominaux	Valeur de marché
<i>(en millions d'euros)</i>				
Contrats à terme	3 522	53	4 515	(187)
Swaps de change long terme	4	-	3	-
Swaps de change court terme	305	4	1 562	(64)
Swaps de devises long terme	38	11	-	-
Swaps de devises court terme	148	19	80	(15)
Options de change :				
- call	2 746	56	2 133	(51)
- put	4 230	48	3 462	(31)
Contrats d'assurance	-	-	36	-

Les dates d'échéances minimum et maximum des instruments financiers hors bilan sont :

	Date d'échéance	
	Minimale	Maximale
Contrats à terme	Janvier 2000	Novembre 2002
Swaps de change long terme	Février 2001	Mai 2002
Swaps de change court terme	Janvier 2000	Novembre 2000
Swaps de devises long terme	Juillet 2001	Décembre 2003
Swaps de devises court terme	Janvier 2002	Novembre 2000
Options de change :		
- call	Janvier 2000	Septembre 2001
- put	Janvier 2000	Novembre 2001
Contrats d'assurance	Janvier 2000	Mars 2000

Les montants nominaux représentent la valeur notionnelle des instruments. Les nominaux en devises sont contre valorisés en euros au cours comptant du 31 décembre 1999. La valeur de marché des instruments financiers cotés est basée sur le cours du dernier jour de cotation de l'année. La valeur des instruments financiers non cotés est estimée à l'aide d'un ou plusieurs modèles couramment utilisés. Le caractère relatif de certaines hypothèses retenues et les limites de tels calculs peuvent expliquer des écarts entre les estimations retenues et les gains ou pertes qui auraient réellement été constatés en cas de clôture des positions sur les marchés. Les valeurs de marché sont obtenues sur la base des taux d'intérêts et de change en vigueur au 31 décembre 1999.

b) Risque de taux

Les instruments financiers détenus au 31 décembre 1999 ont pour objet de réduire le coût de la dette financière nette et de couvrir le risque de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 1999, les instruments financiers détenus dans un but de couverture du risque de taux présentent les caractéristiques suivantes :

	Acheteur/prêteur		Vendeur/emprunteur	
	Montants nominaux	Valeur de marché	Montants nominaux	Valeur de marché
(en millions d'euros)				
Swaps de taux long terme	3 044	(101)	2 236	20
Swaps de taux court terme	6 119	(7)	6 723	8
Caps	1 290	60	2	-
Floors	-	-	-	-
FRA	14 591	8	14 591	(8)

Les dates d'échéance et les taux d'intérêt, minimum et maximum, des instruments financiers hors bilan sont :

	Date d'échéance		Taux d'intérêt	
	Minimale	Maximale	Minimum	Maximum
Swaps de taux long terme	Février 2001	Novembre 2010	1,05 %	10,4 %
Swaps de taux court terme	Janvier 2000	Décembre 2000	2,02 %	10,44 %
Caps	Juin 2000	Mai 2006	2,80 %	5,60 %
Floors	-	-	-	-
FRA	Juillet 2000	Juillet 2001	2,75 %	6,87 %

Les montants nominaux reprennent la valeur nominale ou notionnelle des instruments. La valeur de marché est obtenue en décotant le différentiel de cash-flow futur au taux d'intérêt de marché en vigueur à la clôture. Pour les instruments de type optionnel, la valeur de marché est estimée en obtenant une cotation d'une banque tierce.

c) Risque sur le prix des métaux

Le Groupe a conclu des contrats à terme sur la bourse des métaux de Londres en vue de réduire son exposition aux fluctuations du marché sur ses positions en cuivre et en aluminium.

Au 31 décembre 1999 et 1998, la position nette du Groupe sur achats et ventes de contrats à terme sur le cuivre et l'aluminium était la suivante :

	31 décembre 1999		31 décembre 1998	
	Tonnes	Millions d'euros	Tonnes	Millions d'euros
Position vendeuse	43 400	70	80 150	112
Valorisation au coût d'achat	43 400	79	80 150	98

Le profit latent de 9 millions d'euros au 31 décembre 1999 est compensé par une perte latente sur la position ferme enregistrée au bilan. Cette compensation se traduirait par un profit net latent de 1 million d'euros au 31 décembre 1999 (profit net latent également de 1 million d'euros au 31 décembre 1998).

d) Risque sur actions

Alcatel et ses filiales ne sont pas engagées dans des opérations boursières spéculatives. Sous réserve d'approbation par Alcatel, les filiales peuvent détenir des participations stables non consolidées (voir note 13).

Le Groupe vend des options d'achat de titres dont le sous-jacent correspond à des actions détenues en portefeuille.

Les prix d'exercice sont toujours supérieurs à la valeur d'inventaire de ces actions. L'effet d'une hausse du cours au-delà du prix d'exercice a pour effet de limiter le gain latent à la différence entre la valeur d'inventaire et le cours d'exercice majoré de la prime perçue.

Au 31 décembre 1999, le Groupe avait vendu des options d'achat, d'un montant nominal de 53 millions d'euros, ayant une valeur de marché de 17,8 millions d'euros.

Note 28**Transactions avec les parties liées**

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations enregistrées avec les sociétés mises en équivalence, les sociétés non consolidées et les actionnaires d'Alcatel, société mère. Les principaux postes concernés sont les suivants :

Compte de résultat

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Chiffre d'affaires	584	470	171
Coût des ventes	(472)	(290)	(68)
Charges financières	(1)	(0)	(2)
Produits financiers	12	8	2

Bilan

(en millions d'euros)	1999	1998	1997
Clients et comptes rattachés	1	26	82
Créances	41	7	24
Fournisseurs et comptes rattachés	24	54	13
Autres dettes	0	7	26

Note 29**Frais de personnel et effectifs**

(en millions d'euros et nombre de salariés)	1999	1998	1997
Frais de personnel (charges sociales incluses)	6 316	5 670	8 269
<i>Dont rémunération allouée aux membres des organes de direction à raison de leurs fonctions chez Alcatel ou dans les entreprises consolidées*</i>	7,1	4,4	4,2
Participation des salariés	37	13	38
Effectifs des sociétés intégrées à la fin de l'exercice**	115 712	118 272	189 549
<i>Dont cadres et ingénieurs***</i>	43 %	43 %	33 %

* Le montant global des rémunérations perçues par la direction générale (comité exécutif des deux secteurs opérationnels, Telecom d'une part, Câbles et Composants de l'autre) s'est élevé en 1999 à 7,1 millions d'euros. Ce chiffre ne peut être comparé aux chiffres indiqués pour 1998 et 1997, ces derniers incluant les rémunérations du comité exécutif Alcatel, dans sa composition au 31 décembre 1998 et 31 décembre 1997.

** Effectif de GEC Alstom NV et de ses filiales retenu à concurrence de 50 % pour l'année 1997.

*** Postes de direction, d'ingénieurs et fonctions requérant usuellement trois années d'études supérieures.

Note 30**Litiges**

Indépendamment d'un certain nombre de litiges liés à la marche normale des affaires et dont il est permis de penser qu'ils n'engendreront aucun coût significatif pour le Groupe, il existe d'autres différends ci-après exposés pour lesquels il n'a pas été jugé nécessaire de constituer de provisions sans pour autant exclure totalement que ces procédures puissent avoir un jour un impact sur les comptes.

- **France Télécom**

Depuis 1993, une information pénale a été ouverte concernant des surfacturations qui auraient été commises au sein d'Alcatel CIT au préjudice de son principal client, France Télécom, à la suite de contrôles de coûts de revient effectués, le premier en 1989 dans le secteur de la transmission, le second en 1992 dans la branche commutation. En ce qui concerne le différend relatif aux activités de transmission, un protocole transactionnel a été signé avec France Télécom en 1993. En revanche, cette dernière s'est constituée partie civile au titre du dossier concernant la branche commutation auprès du magistrat instructeur, sans pour autant exprimer le montant des dommages prétendu-

ment subis. En avril 1999, Alcatel a appris que l'enquête était étendue à la recherche d'un éventuel abus de biens sociaux chez Alcatel CIT et Alcatel. Ces deux sociétés se sont, en conséquence, portées partie civile afin de préserver leurs droits. En janvier 2000, le magistrat instructeur a considéré comme terminée (sans qu'il soit clair si c'est en tout ou partie) son information judiciaire laquelle a fait l'objet de plusieurs demandes de nullité dont la Chambre d'Accusation de la Cour d'Appel de Paris est actuellement saisie.

- *DSC*

A la suite de l'annonce par la société de ses résultats semestriels et de la chute du cours de l'action le 17 septembre 1998, Alcatel a fait l'objet de plusieurs actions aux Etats-Unis (dénommées class actions) visant à mettre en cause l'exactitude des informations publiées par la société sur sa situation financière au cours des neuf premiers mois de l'année 1998.

Ces actions sont intentées, soit par des personnes qui ont acquis des ADS Alcatel à l'occasion de l'offre d'échange d'Alcatel aux actionnaires de DSC, soit par des personnes qui ont acquis des ADS sur les marchés entre le 19 mars 1998 et le 17 septembre 1998, soit, pour une des actions, par les personnes qui ont acquis, sur la même période, des produits dérivés portant sur des ADS Alcatel.

Les procédures ont été jointes devant le tribunal fédéral du Eastern District of Texas. Alcatel a déposé des conclusions tendant à faire juger l'irrecevabilité des actions intentées par les deux catégories de demandeurs. Le 18 novembre 1999, le tribunal fédéral a délivré une ordonnance déboutant de leurs demandes les personnes qui avaient acquis des ADS et des produits dérivés portant sur les ADS Alcatel entre le 19 mars 1998 et le 17 septembre 1998. Ces personnes ont introduit un recours contre la décision. L'autre catégorie de demandeurs, représentée par les personnes ayant acquis des ADS Alcatel à l'occasion de l'offre d'échange Alcatel aux actionnaires de DSC, a été partiellement déboutée de ses demandes par le tribunal. A ce jour, les demandes demeurant pendantes devant le tribunal ne sont pas définitivement chiffrées et il n'est pas possible de déterminer avec assurance l'issue de ce litige. Alcatel qui conteste le bien-fondé de ces actions entend les combattre avec fermeté.

- *Eutelsat*

Alcatel est défenderesse à une action d'Eutelsat en paiement de 200 millions d'euros de dommages-intérêts en réparation de divers chefs de préjudice, essentiellement des pertes de revenus, que lui aurait causés le retard de livraison d'un satellite gravement endommagé par un incendie survenu en mai 1998 lors d'une phase de tests.

L'action d'Eutelsat, soumise à une juridiction arbitrale, est fondée sur une prétendue faute lourde, en l'absence de laquelle la demande est vouée à l'échec. Si Alcatel venait à être condamnée, elle entend se retourner contre Aerospatiale, dont elle a acquis les activités concernées quelques semaines après ce sinistre qui ne lui est donc pas imputable.

- *Packet Engines*

Alcatel, ainsi que certaines de ses filiales aux Etats-Unis et certains de ses dirigeants sont poursuivis aux Etats-Unis par certains anciens dirigeants de la société Packet Engines acquise en 1998. Les actions sont fondées sur des soi-disant erreurs ou omissions dans les affirmations d'Alcatel au regard de ses projets lors de l'acquisition de Packet Engines ainsi que sur la rupture, prétendument sans motif réel et sérieux, des contrats de travail de certains employés de Packet Engines. La demande formulée par l'ex-président de Packet Engines s'élève à 350 millions de dollars, celle formulée par les autres employés n'est pas chiffrée. Le différend a été soumis à un médiateur.

Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer, à ce jour, les conséquences de ces litiges, Alcatel estime que leur issue n'aura pas d'effet significatif sur sa situation financière consolidée. A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige ayant eu, dans un passé récent, ou étant susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière ou le patrimoine de la société ou de son groupe.

Note 31

Liste des principales sociétés consolidées*

Société	Pays	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Alcatel (1) (2)	France	100,0	100,0	Consolidante
SECTEUR TÉLÉCOM				
Alcatel Australia Limited	Australie			Globale
Alcatel Austria A.G.	Autriche			
Alcatel Bell NV	Belgique			
Alcatel Business Systems	France			
Alcatel CIT	France			
Alcatel Contracting	France			
Alcatel España	Espagne			
Alcatel Indetel S.A. de C.V. (1)	Mexique			
Alcatel Italia S.p.A.	Italie			
Alcatel Polska SA	Pologne			
Alcatel Portugal SA	Portugal			
Alcatel Réseaux d'Entreprise	France			
Alcatel Schweiz AG	Suisse			
Alcatel SEL A.G. (1)	Allemagne			
Alcatel Space	France	51	51	
Alcatel Submarine Networks Limited	Grande-Bretagne			
Alcatel Telecom Limited	Grande-Bretagne			
Alcatel Telecom Nederland BV	Pays-Bas			
Alcatel Telecom Norway A/S (1)	Norvège	81,42	81,42	
Alcatel Telecomunicacoes SA	Brésil			
Alcatel USA Inc	Etats-Unis			
Shanghai Bell Telephone	R.P.C.	31,65	31,65	Equivalence
Equipment Manufacturing Co (SBTEMC)				
Taiwan International Standard Electronic Ltd (Taisel)	Taiwan	60	60	
Teletas	Turquie	64,95	64,99	

(1) Société cotée sur une bourse de valeurs.

(2) Les données d'Alcatel, société mère, sont incluses dans le secteur "Autres".

* Les pourcentages de contrôle et d'intérêt sont de 100 % sauf indication différente.

Société	Pays	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
SECTEUR CÂBLES ET COMPOSANTS				
Alcatel Cable France	France	100,0	100,0	Globale
Alcatel Cable Benelux	Belgique			
Alcatel Cable Suisse	Suisse			
Alcatel Canada Inc.	Canada			
Alcatel Cavi S.p.A.	Italie			
Alcatel Cuivre	France			
Alcatel Kabel AG & Co	Allemagne			
Alcatel NA Cable Systems Inc.	Etats-Unis			
Alcatel STK ASA	Norvège	81,42	81,42	
Alcatel Maroc (1)	Maroc	56,85	56,85	
Lacroix & Kress GmbH	Allemagne			
Saft groupe	France			
Société de Coulée Continue de Cuivre	France			
SECTEUR AUTRES (2)				
Electronique de défense				
Thomson-CSF (1)	France	25,29	25,29	Equivalence
Energie et Transport				
Alstom (1)	France	24,0	24,0	Equivalence
Holdings financières				
Compagnie Financière Alcatel	France			Globale
Cie Immobilière Méridionale	France			Globale
Civelec	France			Globale
Générale Occidentale	France			Globale
SIKL	France			Globale
Alcatel Participations	France			Globale
Alcatel NV	Pays-Bas			Globale
Services financiers				
Electro Banque	France			Globale

(1) Société cotée sur une bourse de valeurs.

(2) Les données d'Alcatel, société mère, sont incluses dans ce secteur.

Note 32

Information trimestrielle (non auditée)

a) Comptes de résultat

(en millions d'euros)

1999 publiés	Q1	Q2	Q3	Q4*	Total
Chiffre d'affaires net	4 319	5 772	5 261	7 671	23 023
Coût des ventes	(3 246)	(3 976)	(3 688)	(5 502)	(16 412)
Marge brute	1 074	1 797	1 573	2 169	6 611
Charges administratives et commerciales	(739)	(779)	(764)	(946)	(3 228)
Frais de R&D	(488)	(553)	(513)	(555)	(2 109)
Résultat opérationnel	(154)	465	296	668	1 275
Résultat financier (net)	(15)	(37)	(61)	(68)	(181)
Coûts de restructuration	(11)	(130)	(77)	(162)	(380)
Autres produits et charges	281	92	19	534	925
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition, impôt et projets de R&D en cours	101	389	177	972	1 639
Impôt sur les bénéfices	(48)	(90)	(42)	(188)	(368)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	17	65	48	80	210
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours	70	364	182	864	1 481
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(91)	(102)	(103)	(175)	(471)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions				(329)	(329)
Part revenant aux intérêts minoritaires	3	(22)	4	(22)	(37)
Résultat net	(18)	240	83	338	644
Résultat net par action (en euros)	(0,10)	1,30	0,45	1,83	3,49
Résultat net par action dilué (en euros)	(0,10)	1,29	0,44	1,79	3,44

* Prend en compte la totalité de l'impact du changement de méthode comptable pour l'exercice 1999.

(en millions d'euros)

1998 publiés	1^{er} semestre	Q3	Q4	Total
Chiffre d'affaires net	9 391	4 808	7 060	21 259
Coût des ventes	(6 817)	(3 635)	(4 974)	(15 426)
Marge brute	2 575	1 172	2 086	5 833
Charges administratives et commerciales	(1 391)	(714)	(922)	(3 027)
Frais de R&D	(833)	(408)	(568)	(1 809)
Résultat opérationnel	351	50	597	997
Résultat financier (net)	45	9	(58)	(4)
Coûts de restructuration	(8)	(5)	(393)	(406)
Autres produits et charges	2 160	14	32	2 207
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition, impôt et projets de R&D en cours	2 547	68	179	2 795
Impôt sur les bénéfices	(174)	(39)	15	(199)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	100	41	37	177
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours	2 473	69	231	2 774
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(151)	(75)	(198)	(424)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	(4)	(3)	(2)	(9)
Part revenant aux intérêts minoritaires	(4)	(3)	(2)	(9)
Résultat net	2 318	(9)	31	2 340
<i>Résultat net par action (en euros)</i>	<i>14,59</i>	<i>(0,05)</i>	<i>0,17</i>	<i>13,83</i>
<i>Résultat net par action dilué (en euros)</i>	<i>13,45</i>	<i>(0,05)</i>	<i>0,17</i>	<i>13,16</i>

b) Information par segment

(en millions d'euros)

1999*	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
Chiffre d'affaires					
Réseaux	1 235	1 852	1 545	2 502	7 134
Internet et Optique	941	1 413	1 335	1 907	5 596
Entreprises et Grand Public	699	849	840	1 348	3 736
Composants Télécom	699	841	807	1 010	3 357
Câbles d'énergie	830	929	840	1 041	3 640
Autres et éliminations	(85)	(112)	(105)	(138)	(440)
Total	4 319	5 772	5 261	7 671	23 023
Résultat opérationnel					
Réseaux	(115)	186	96	222	389
Internet et Optique	(24)	114	109	203	402
Entreprises et Grand Public	(39)	3	7	68	39
Composants Télécom	45	106	91	88	330
Câbles d'énergie	1	36	22	51	110
Autres et éliminations	(13)	29	(20)	9	5
Total	(145)	474	305	641	1 275

(en millions d'euros)

1998*	1 ^{er} semestre	Q3	Q4	Total
Chiffre d'affaires				
Réseaux	2 872	1 411	2 507	6 790
Internet et Optique	1 845	1 011	1 795	4 651
Entreprises et Grand Public	1 373	776	977	3 126
Composants Télécom	1 545	753	803	3 101
Câbles d'énergie	1 891	855	938	3 684
Autres et éliminations	(9)	(124)	40	(93)
Total	9 517	4 682	7 060	21 259
Résultat opérationnel				
Réseaux	71	(94)	271	248
Internet et Optique	136	85	242	463
Entreprises et Grand Public	(54)	(22)	7	(69)
Composants Télécom	125	58	115	298
Câbles d'énergie	82	25	34	141
Autres et éliminations	33	(10)	(75)	(51)
Total	393	43	594	1 030

* Retraités pour tenir compte de l'application de la nouvelle méthodologie et de la nouvelle présentation de la composante financière des charges de retraite (note 4).

c) Résultat par action

Le résultat par action est déterminé selon la méthode décrite en note 8. Les tableaux ci-dessous indiquent le rapprochement entre les résultats nets par action et les résultats nets par action dilués pour Q4 1999 et Q4 1998.

Q4 1999	Résultat net <i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	338	185 038 783	1,83
Options	-	3 623 532	-
Obligations convertibles	-	-	-
Résultat net par action dilué	338	188 662 315	1,79

Les obligations convertibles 7 % DSC Communications Corporation, bien qu'ayant un effet dilutif potentiel sur le résultat net par action futur, n'ont pas été prises en compte dans le calcul du résultat net par action dilué du fait de leur absence d'effet dilutif à la date de clôture. Les actions et équivalents actions détenues par des sociétés consolidées et prises en compte dans le calcul du résultat par action s'élevaient respectivement à 14 334 177 et 0.

Q4 1998	Résultat net <i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	31	185 977 291	0,17
Options	-	459 858	-
Obligations convertibles	-	-	-
Résultat net par action dilué	31	186 437 149	0,17

Les obligations convertibles 7 % DSC Communications Corporation, bien qu'ayant un effet dilutif potentiel sur le résultat net par action futur, n'ont pas été prises en compte dans le calcul du résultat net par action dilué du fait de leur absence d'effet dilutif à la date de clôture. Les actions et équivalents actions détenues par des sociétés consolidées et prises en compte dans le calcul du résultat par action s'élevaient respectivement à 12 727 343 et 0.

Rapport général des commissaires aux comptes

sur les comptes consolidés (exercice clos le 31 décembre 1999)

Messieurs les actionnaires de la Société Alcatel,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société Alcatel établis en euros relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1999, tels qu'ils sont présentés de la page 29 à la page 74.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 1k aux comptes consolidés précisant les changements de mode d'évaluation et de présentation des provisions pour pensions et indemnités de départ en retraite, intervenus en 1999,
- la note 3a aux comptes consolidés précisant les changements comptables consécutifs à la première application des "nouvelles règles et méthodes relatives aux comptes consolidés", intervenus en 1999.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.



Barbier Frinault & Autres
Christian Chiarasini

Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2000
Les commissaires aux comptes



Deloitte Touche Tohmatsu
Alain Pons



Comptes sociaux

- 77 Résultat
- 77 Projet d'affectation du résultat
- 78 Comptes de résultat
- 79 Bilans au 31 décembre
- 80 Tableau de financement
- 81 Notes annexes
- 91 Résultats et autres éléments caractéristiques de la société relatifs aux cinq dernières années
- 92 Rapport général des commissaires aux comptes
- 93 Rapport spécial des commissaires aux comptes

Résultats

Le résultat net d'Alcatel (société mère) s'établit en 1999 à 2 229 millions d'euros à comparer à 4 137,7 millions d'euros en 1998. Le total du bilan, de son côté, passe de 27,1 milliards d'euros à 31,5 milliards d'euros, tandis que les capitaux propres après répartition progressent de 18,5 milliards d'euros à 20,3 milliards d'euros.

Projet d'affectation du résultat

Les comptes sociaux d'Alcatel pour 1999 font ressortir un bénéfice de 2 229 003 488,05 euros.

Il sera proposé à l'assemblée générale du 16 mai 2000 de prélever sur la réserve spéciale des plus-values à long terme d'une part, un montant de 927 845 447,36 euros et, d'autre part, un montant de 345 666 557 euros pour les virer au report à nouveau tout en décidant que le second prélèvement sera expressément affecté au paiement du dividende et du précompte correspondant.

Il sera en outre proposé à cette même assemblée l'affectation suivante :

(en euros)

Origines	
Bénéfice de l'exercice	2 229 003 488,05
Report à nouveau	5 510 649 503,71
Total	7 739 652 991,76
Affectations	
Dotation à la réserve légale	78 722 489,64
Dotation à la réserve spéciale des plus-values à long terme	659 790 739,08
Dividende	454 590 444,00
Précompte mobilier	64 452 821,00
Report à nouveau	6 482 096 498,04
Total	7 739 652 991,76

Si l'assemblée générale du 16 mai 2000 approuve cette proposition, le dividende net versé à chaque action sera de 2,20 euros, hors avoir fiscal, soit 3,30 euros, y compris avoir fiscal.

Il est rappelé que les dividendes distribués par action au cours des trois exercices précédents ont été les suivants et que leur comparaison avec le dividende de l'exercice 1999 s'établit ainsi :

	1999 (proposition)	1998	1997	1996
Nombre d'actions rémunérées	206 632 020(*)	198 710 296	163 199 080	161 788 947
Valeur nominale de l'action	10,00	6,10(**)	6,10(**)	6,10(**)
Revenu global par action	3,30	3,00	2,64	2,28
Dividende distribué par action	2,20	2,00	1,76	1,52
Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) par action	1,10	1,00	0,88	0,76

(*) Le nombre d'actions rémunérées en 1999 inclut les 6 736 773 actions émises le 24 janvier 2000 pour rémunérer l'acquisition de la société Genesys Telecommunications Laboratories Inc., ces actions portant jouissance au 1er janvier 1999.

(**) Traduction en euros de la valeur nominale de l'action au 31 décembre 1998 (la valeur nominale de l'action a été portée à 10 euros lors du conseil d'administration du 27 janvier 1999).

Comptes de résultat

(en millions d'euros)	Notes	1999	1998	1997
Chiffre d'affaires net		1 011,3	900,7	918,4
Autres produits		37,6	46,8	18,6
Produits d'exploitation		1 048,9	947,5	937,0
Services extérieurs et autres charges		(1 023,2)	(917,0)	(854,3)
Impôts, taxes et versements assimilés		(47,8)	(43,4)	(37,2)
Frais de personnel		(4,7)	(5,5)	(9,3)
Charges d'exploitation		(1 075,7)	(965,9)	(900,8)
Résultat d'exploitation	(2)	(26,8)	(18,4)	36,2
Produits de participations	(3)	810,2	3 964,9	483,8
Intérêts et produits assimilés		622,8	562,2	176,5
Intérêts et charges assimilés		(568,8)	(484,1)	(317,8)
Mouvement net des provisions financières	(4)	587,3	(321,2)	(48,4)
Autres produits et charges financières		83,3	47,2	(0,5)
Résultat financier	(2)	1 534,8	3 769,0	293,6
Résultat courant avant impôt	(2)	1 508,0	3 750,6	329,8
Produits exceptionnels*		1 256,1	5 504,2	816,0
Charges exceptionnelles**		(319,3)	(4 943,5)	(472,7)
Résultat exceptionnel	(2)	936,8	560,7	343,3
Impôt sur les bénéfices	(5)	(215,8)	(173,6)	28,7
Résultat net		2 229,0	4 137,7	701,8

* Comprend le produit des cessions ou apports d'immobilisations (prix de cession ou valeur d'apport).

** Comprend la valeur aux livres des immobilisations cédées ou apportées.

Bilans au 31 décembre

	Note	1999		1998	1997
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
ACTIF (en millions d'euros)					
Immobilisations incorporelles		17,2	(15,4)	1,8	1,8
Terrains		-	-	-	-
Constructions		0,3	(0,2)	0,1	0,1
Autres immobilisations corporelles		0,5	(0,2)	0,3	0,3
Immobilisations corporelles		0,8	(0,4)	0,4	0,4
Titres de participations	(7)	17 835,2	(211,6)	17 623,6	12 378,6
Créances rattachées à des participations	(8)	1,0	(0,6)	0,4	8,3
Autres immobilisations financières		2 537,6	(16,6)	2 521,0	6,4
Immobilisations financières		20 373,8	(228,8)	20 145,0	12 393,3
Actif immobilisé		20 391,8	(244,6)	20 147,2	12 395,5
Créances	(9)	8 422,5	-	8 422,5	5 403,4
Valeurs mobilières de placement	(9)	789,2	-	789,2	164,0
Disponibilités	(9)	2 070,7	-	2 070,7	1 133,0
Actif circulant		11 282,4	-	11 282,4	6 700,4
Comptes de régularisation		77,5	-	77,5	235,7
Total	(6)	31 751,7	(244,6)	31 507,1	19 331,6

	Note	1999		1998	1997
		Avant répartition	(*) Après répartition	Après répartition	Après répartition
PASSIF (en millions d'euros)					
Capital	(11)	1 999,0	1 999,0	1 211,7	995,2
Primes d'émission, de fusion, d'apport	(12)	10 133,7	10 133,7	10 800,0	5 453,4
Réserves	(12)	2 210,7	1 675,7	2 219,2	1 028,7
Report à nouveau		4 237,1	6 482,1	4 223,1	1 673,5
Résultat de l'exercice		2 229,0	-	-	-
Provisions réglementées		-	-	0,2	0,2
Capitaux propres	(12)	20 809,5	20 290,5	18 454,2	9 151,0
Provisions pour risques et charges		501,8	501,8	427,1	170,0
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	1 967,1
Autres emprunts obligataires		3 161,1	3 161,1	1 872,8	1 728,6
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		548,9	548,9	369,4	570,8
Emprunts et dettes financières divers		2 009,4	2 009,4	861,6	739,5
Dettes financières		5 719,4	5 719,4	3 103,8	5 006,0
Dettes fiscales et sociales		3,6	3,6	40,8	45,8
Autres dettes	(13)	4 348,9	4 867,9	5 049,2	4 958,7
Dettes		4 352,5	4 871,5	5 090,0	5 004,5
Ecart de conversion passif		123,9	123,9	0,1	0,1
Total		31 507,1	31 507,1	27 075,2	19 331,6

(*) Proposition.

Tableau de financement

(en millions d'euros)

	1999	1998	1997
Ressources durables			
Résultat net	2229,0	4 137,7	701,8
Dotation aux amortissements	0,1	0,1	0,1
Dotation/(reprise) nette de provisions	(535,0)	596,8	42,9
Résultat sur cessions d'actifs long terme	(962,5)	(665,8)	(338,0)
Capacité d'autofinancement	731,6	4 068,8	406,8
Augmentations de capital	112,4	5 563,2	112,6
Nouvelles dettes financières à long terme	1 755,5	623,0	356,6
Cessions d'immobilisations corporelles	-	0,1	0,9
Cessions de titres	1 696,6	2 554,8	786,3
Autres ressources durables	-	-	-
Total des ressources durables	4 296,1	12 809,9	1 663,2
Emplois durables			
Immobilisations corporelles et incorporelles	-	0,2	-
Acquisitions de titres	625,6	7 585,1	787,0
Dividende à verser au titre de l'exercice	519,0	397,5	290,3
Conversion d'obligations en actions	-	1 774,9	46,1
Autres emplois à long terme	2 275,7	598,6	183,6
Total des emplois durables	3 420,3	10 356,3	1 307,0
Variation du fonds de roulement			
Créances d'exploitation	(120,2)	(133,1)	(1 249,6)
Fournisseurs et autres dettes	152,1	(109,6)	870,3
Trésorerie		-	-
- dettes financières à court terme	(942,6)	(16,1)	(1 157,0)
- disponibilités	2 321,8	1 551,9	1 903,4
- valeurs mobilières de placement	(535,3)	1 160,5	(10,9)
Total des variations du fonds de roulement	875,8	2 453,6	356,2

Notes annexes

Note 1

Principes comptables

Les comptes ont été établis conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation applicables en France. La présentation a été réalisée en privilégiant, comme les années précédentes, la mise en évidence des informations importantes. Les principes comptables utilisés sont les suivants :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, à l'exception de celles ayant fait l'objet de réévaluations légales (dernière en date : 1976).

L'amortissement pour dépréciation est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations en fonction des durées d'utilisation suivantes :

- constructions : 40 ans (linéaire) ;
- autres immobilisations : 5 à 10 ans (linéaire ou dégressif).

b) Titres de participation

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires, après réévaluations légales le cas échéant.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée :

- pour les sociétés contrôlées et les participations faisant partie d'une stratégie durable de la société, d'après la valeur d'usage, cette dernière étant déterminée en fonction d'une analyse multi-critères tenant compte notamment de la valeur de rendement, de l'actif réestimé, de la valeur probable de négociation et, en outre, pour les sociétés cotées, des cours de bourse et, pour les sociétés consolidées, de la quote-part détenue dans les capitaux propres consolidés ;
- pour les participations susceptibles d'être vendues en fonction d'opportunités de marché, d'après leur valeur probable de négociation et, dans le cas des titres cotés, d'après la moyenne des cours de bourse du mois précédant l'arrêté des comptes.

Le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est négative, une provision pour risques est constituée.

Les plus- et moins-values de cessions sont calculées selon la méthode dite du "coût moyen pondéré".

Les dividendes provenant des titres de participation sont enregistrés dans l'exercice au cours duquel la décision de distribution est intervenue.

c) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de réalisation (cours coté moyen du dernier mois ou valeur liquidative de fin d'exercice ou valeur probable de négociation).

d) Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances, disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises et des engagements hors bilan qui leur sont associés est enregistrée en résultat. Les pertes latentes de change qui ne sont pas compensées font l'objet d'une provision pour risques, sauf lorsque les instruments financiers en cause, entrant dans le cadre d'une stratégie identifiée de couverture, sont tels qu'aucune perte significative ne pourra être globalement constatée lors de leurs échéances.

e) Introduction de l'euro

Depuis le 1^{er} janvier 1999, la comptabilité d'Alcatel est tenue en euros. Les comptes antérieurement présentés en francs français sont désormais présentés en euros. Les états financiers établis en francs français ont été convertis en euros sur la base du cours de conversion au 1^{er} janvier 1999, soit 1 euro = 6,55957 FRF pour 1998 et 1997.

Note 2

Analyse des résultats

Le résultat 1999 s'établit à 2 229 millions d'euros, à comparer à 4 137,7 millions d'euros en 1998. Cette variation résulte des évolutions suivantes :

(en millions d'euros)	1999	1998
Résultat d'exploitation	(26,8)	(18,4)
Résultat financier	1 534,8	3 769,0
Résultat courant avant impôt	1 508,0	3 750,6
Résultat exceptionnel	936,8	560,7
Impôt	(215,8)	(173,6)
Résultat net	2 229,0	4 137,7

1) Le résultat d'exploitation, qui était négatif de 18,4 millions d'euros en 1998, est négatif de 26,8 millions d'euros en 1999 ; cette évolution est due notamment à l'interruption à la mi-1998 de la redevance payée par GEC Alsthom, qui a donc eu un effet en année pleine en 1999. Les versements effectués par les filiales dans le cadre du système de mutualisation des frais de recherche du Groupe, sont passés de 853,8 millions d'euros en 1998 à 990 millions d'euros en 1999.

Les reversements en faveur des entités de recherche ont augmenté dans des proportions assez proches.

2) Le résultat financier est ramené de 3 769 millions d'euros en 1998 à 1 534,8 millions d'euros en 1999 ; il convient de rappeler au préalable que le résultat 1998 comportait d'une part des produits de participations non récurrents, versés préalablement à la cession de Cegelec et à l'introduction en bourse d'Alstom (+3 330 millions d'euros), d'autre part une dépréciation des titres Alstom conservés par la société, consécutivement à la chute importante du cours de Bourse de cette société durant le second semestre 1998 (-614,2 millions d'euros).

- Les produits de participations passent de 634,8 millions d'euros en 1998 (hormis les montants cités ci-dessus) à 810,2 millions d'euros en 1999 (voir note 3).

- Le mouvement net des provisions financières qui avait occasionné une charge de 321,2 millions d'euros en 1998 a permis de dégager un produit de 587,3 millions d'euros en 1999 ; ceci tient compte de la reprise intégrale de la provision sur les titres Alstom mentionnée ci-dessus.

- Enfin les intérêts payés sur l'endettement à long terme sont en augmentation (166,7 millions d'euros contre 118,4 millions d'euros en 1998) ; cette progression est liée notamment aux émissions obligataires faites en 1999.

3) Le résultat exceptionnel est un profit de 936,8 millions d'euros, à comparer à 560,7 millions d'euros en 1998. Ce résultat tient compte notamment :

- de la cession de titres Framatome et de la réduction de capital qui l'a accompagnée, qui ont dégagé globalement un résultat de 706,9 millions d'euros ;

- de plus-values dégagées notamment lors de la cession de titres Vivendi et Société Générale.

4) L'impôt représente une charge nette de 215,8 millions d'euros ; cette charge est principalement constituée de la provision sur les plus-values à long terme sur cessions de titres, la base fiscale au taux de droit commun étant proche de zéro et la société disposant encore de déficits fiscaux reportables (voir note 5).

Note 3 Produits des participations

(en millions d'euros)	1999	1998
Filiales		
Générale Occidentale	247,8	135,7
Compagnie Financière Alcatel	152,6	152,2
Société Immobilière Kléber Lauriston	171,7	12,3
Alcatel Submarine Networks	75,5	66,3
Electro Banque	25,4	8,9
Alcatel Cuivre	8,6	11,5
Radio Frequency Systems	5,6	
Alcatel Cable	4,7	60,1
Cegelec (dividende exceptionnel)		348,3
Cegelec (réduction de capital)		84,9
GEC Alsthom NV		106,4
GEC Alsthom NV (dividende exceptionnel)		460,9
GEC Alsthom NV (boni de liquidation)		2 435,9
Saft		10,7
Sogelerg		12,3
Autres	9,6	16,4
Participations		
Alcatel Deutschland	47,7	
Alstom	25,6	
Framatome	20,2	29,9
Vivendi	3,3	5,0
Société Générale	8,1	6,9
Autres	3,8	0,3
Total	810,2	3 964,9

Note 4 Mouvements nets des provisions financières

(en millions d'euros)	1999		1998	
	Dotations	Reprises	Dotations	Reprises
Provisions pour dépréciation des participations	4,5	(614,2)	614,4	(274,4)
Provisions pour risques financiers	22,4	-	-	(18,8)
Total	26,9	(614,2)	614,4	(293,2)

Note 5 Impôt

a) Intégration fiscale française

1) Le nombre de sociétés intégrées fiscalement est passé de 70 en 1998 à 66 en 1999. Chaque société a calculé sa provision pour impôt sur la base de ses résultats fiscaux propres, et Alcatel a tenu compte de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale.

2) Comme les années précédentes, l'excédent des versements reçus des filiales - ou à recevoir au titre de 1999 - sur l'impôt effectivement payé - ou à prévoir au titre de 1999 - a été conservé en compte d'attente. Une partie du compte d'attente, correspondant à une évaluation du gain fiscal définitivement acquis, a été prise en compte dans le résultat de l'exercice 1999. Il s'agit des cas où la situation de la société considérée ne permettait pas d'espérer une imputation ultérieure de résultats positifs de cette dernière sur ses déficits cumulés, et notamment chaque fois qu'une prescription ou tout autre événement a eu pour effet de faire perdre la capacité future d'imputation de bénéfices fiscaux sur des pertes fiscales antérieures. Compte tenu de ces affectations, le solde du compte d'attente résultant de l'intégration fiscale s'élève à 780,1 millions d'euros au 31 décembre 1999. L'impôt relatif aux résultats propres 1999 de la société Alcatel est provisionné séparément.

b) Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt entre les soldes intermédiaires de gestion est la suivante :

	1999		1998	
	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat avant impôt	Impôt
(en millions d'euros)				
Résultat d'exploitation	(26,8)	15,6	(18,4)	14,1
Résultat financier	1 534,8	(58,1)	3 769,0	(104,8)
Résultat courant avant impôt	1 508,0	(42,5)	3 750,6	(90,7)
Résultat exceptionnel	936,8	(173,3)	560,7	(82,9)
Impôt total	(215,8)	(215,8)	(173,6)	(173,6)
Résultat net	2 229,0	-	4 137,7	-

Pour mémoire : le montant des charges non déductibles visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts est de 0,03 million d'euros.

Note 6 Bilan et financement

Le total du bilan passe de 27,1 milliards d'euros à fin 1998 à 31,5 milliards d'euros à fin 1999. Les principales évolutions de 1999 sont indiquées ci-après :

- les titres de participation passent de 17,1 milliards d'euros à fin 1998 à 17,6 milliards d'euros à fin 1999 (voir note 7),
- les autres postes d'actif passent globalement de 10 milliards d'euros à 13,9 milliards d'euros. On notera en particulier dans les autres immobilisations financières le prêt consenti à Alcatel USA Sourcing pour 1 902,3 millions d'euros dans le cadre de l'acquisition de la société Xylan ; la plus grande part des autres actifs concerne des prêts à court terme aux filiales et de la trésorerie (voir note 9),
- les capitaux propres après répartition passent de 18,5 milliards d'euros à 20,3 milliards d'euros, aucune augmentation de capital majeure n'a eu lieu durant l'exercice (voir notes 11 et 12),
- les dettes financières ont progressé de 3,1 milliards d'euros à fin 1998 à 5,7 milliards d'euros à fin 1999. Cela résulte principalement d'une part de l'émission, le 17 février 1999, d'un emprunt obligataire d'un montant de 1 000 millions d'euros, portant intérêt au taux de 4,375 % et ayant pour échéance le 17 février 2009 et d'autre part de l'émission le 12 octobre 1999 d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros, portant intérêt au taux de 5 % et ayant pour échéance octobre 2004,
- les autres dettes sont stables, passant de 5,1 milliards d'euros à 4,9 milliards d'euros. Une part importante de ces dettes est liée à l'évolution des emprunts filiales et de la trésorerie (voir note 9).

Note 7 Titres de participation

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
31 décembre 1998			
Filiales	15 582,4	(206,2)	15 376,2
Participations	2 379,2	(615,1)	1 764,1
Total	17 961,6	(821,3)	17 140,3
Augmentation du portefeuille	603,9	-	603,9
Diminution du portefeuille	(730,3)	-	(730,3)
Dotation/reprises de provisions	-	609,7	609,7
31 décembre 1999			
Filiales	15 114,9	(210,8)	14 904,1
Participations	2 720,3	(0,8)	2 719,5
Total	17 835,2	(211,6)	17 623,6

L'évolution du portefeuille en 1999 résulte notamment de :

- la réduction de capital de Framatome, suivie d'une cession de titres Framatome, qui a entraîné une diminution du portefeuille de 134,6 millions d'euros,
- l'acquisition, simultanément, de titres Thomson pour une valeur de 570,6 millions d'euros,
- la cession de titres Vivendi et Société Générale pour une valeur aux livres totale de 113,9 millions d'euros,
- la liquidation du CDL Coordination Center, dont les titres étaient totalement provisionnés.

Note 8 Créances rattachées à des participations

Les mouvements de l'exercice se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
31 décembre 1998	1,0	(0,6)	0,4
Nouvelles créances	-	-	-
Remboursements	-	-	-
31 décembre 1999	1,0	(0,6)	0,4

Note 9 Trésorerie à court terme

L'évolution des postes de trésorerie à court terme (excluant les intérêts courus, mais incluant les prêts aux filiales - qui ont au bilan la qualification de "Créances" - et les emprunts auprès des filiales - qui ont au bilan la qualification de "Autres dettes") - a été la suivante de fin 1998 à fin 1999 :

<i>(en millions d'euros)</i>	1999	1998
Disponibilités (*)	9 919,1	7 597,3
Valeurs mobilières de placement (**)	789,2	1 324,5
Dettes financières à court terme (***)	(5 131,5)	(4 188,9)
Total	5 576,8	4 732,9

(*) Dépôts bancaires et prêts à court terme aux filiales.

(**) Essentiellement des billets de trésorerie et des créances négociables libellés en devises, dont, après prise en compte des intérêts courus, la valeur de marché n'est pas significativement différente de leur valeur au bilan.

(***) Billets de trésorerie français ou étrangers ("papier commercial"), emprunts à court terme auprès des banques et des filiales.

L'évolution de la trésorerie d'Alcatel tient compte d'un important volume d'opérations réalisées par la société mère pour le compte des filiales.

Note 10 Risques de marché

Les risques de change et de taux sont analysés ci-après (voir aussi note 26 annexée au rapport sur les comptes consolidés).

a) Risque de change

Au 31 décembre 1999, les instruments financiers hors bilan détenus dans un but de couverture de risque de change présentent les caractéristiques suivantes :

	Acheteur/prêteur		Vendeur/emprunteur	
	Montants nominaux	Valeur de marché	Montants nominaux	Valeur de marché
<i>(en millions d'euros)</i>				
Contrats à terme	3 483,6	52,8	4 343,5	(177,5)
Swaps de change à long terme	4,3	-	3,4	(0,2)
Swaps de change à court terme	219,4	2,6	1 302,5	(58,2)
Swaps de devises à long terme	38,2	11,8	-	-
Swaps de devises à court terme	148,5	18,9	55,6	(12,2)
Options de change :				
- call	3 164,0	55,9	2 683,4	(51,1)
- put	5 644,4	47,7	5 583,1	(31,7)

Les dates d'échéance minimum et maximum des instruments financiers hors bilan sont les suivantes :

	Dates d'échéance	
	Minimum	Maximum
Contrats à terme	03.01.2000	12.11.2002
Swaps de change à long terme	06.02.2001	03.05.2002
Swaps de change à court terme	04.01.2000	15.11.2000
Swaps de devises à long terme	16.07.2001	08.12.2003
Swaps de devises à court terme	26.01.2000	02.11.2000
Options de change :		
- call	12.01.2000	26.09.2001
- put	10.01.2000	09.11.2001

b) Risque de taux

Au 31 décembre 1999, les instruments financiers hors bilan détenus dans un but de couverture de risque de taux présentent les caractéristiques suivantes :

	Acheteur/prêteur		Vendeur/emprunteur	
	Montants nominaux	Valeur de marché	Montants nominaux	Valeur de marché
<i>(en millions d'euros)</i>				
Swaps de taux à long terme	3 013,7	(100,7)	2 121,8	16,5
Swaps de taux à court terme	6 115,3	(7,4)	6 250,3	8,4
FRA	14 591,1	8,7	14 591,1	(8,1)
CAPS	1 249,5	58,6	-	-

Les dates d'échéance minimum et maximum des instruments financiers hors bilan sont les suivantes :

	Dates d'échéance		Taux d'intérêt	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Swaps de taux à long terme	17.02.2001	17.02.2009	1,050%	6,915%
Swaps de taux à court terme	12.01.2000	22.12.2000	2,625%	6,110%
FRA	10.07.2000	10.07.2001	2,750%	6,870%
CAPS	22.06.2000	17.02.2005	2,800%	5,600%

Note 11 Capital social

Le capital social d'Alcatel a été porté de 1 211,7 millions d'euros à fin 1998 à 1 999 millions d'euros à fin 1999, se répartissant en 199 895 247 titres de 10 euros. Cette augmentation est essentiellement due à la conversion du capital de francs en euros, qui a été suivie d'une élévation du nominal de l'action à 10 euros. Au demeurant, ainsi qu'il apparaît ci-dessous, le nombre de titres n'a que modestement progressé :

(en nombre de titres)

Situation au 31 décembre 1998	198 710 296
Augmentations de capital :	
- augmentation par levées	
- d'options de souscriptions	1 184 951
Situation au 31 décembre 1999	199 895 247

Note 12 Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres résulte des augmentations du capital social (voir note 11) et de l'évolution simultanée des primes d'émission, qui a été la suivante :

(en millions d'euros)

Situation au 31 décembre 1998	10 800,0
- Primes incorporées au capital pour conversion du capital en euros	(170,7)
- Primes incorporées au capital converti en euros	(596,1)
- Primes liées aux levées d'options	100,6
Situation au 31 décembre 1999	10 133,7

Note 13 Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

(en millions d'euros)

	Montant au 31.12.99	Moins d'un an	De un an à cinq ans	À plus de cinq ans
Dettes financières				
- Autres emprunts obligataires	3 161,1	670,2	609,8	1 881,1
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	548,9	191,5	281,2	76,2
- Emprunts et dettes financières divers	2 009,4	2 006,4	-	3,0
Dettes fiscales et sociales	3,6	3,6	-	-
Autres dettes (après répartition)	4 867,9	4 087,7	780,2	-
Total	10 590,9	6 959,4	1 671,2	1 960,3

Compte tenu de ce qui précède, l'évolution des réserves s'analyse ainsi :

	1999		1998
	Avant répartition	Après répartition	Après répartition
(en millions d'euros)			
Primes d'émission, de fusion et d'apport	10 133,7	10 133,7	10 800,0
Ecart de réévaluation	-	-	8,5
Réserve légale	121,2	199,9	121,2
Réserves réglementées	1 924,4	1 310,7	1 924,4
Autres réserves	165,1	165,1	165,1
Total	12 344,4	11 809,4	13 019,2

Les réserves distribuables d'Alcatel, avant distribution au titre de l'exercice 1999, s'élèvent à 8 461,7 millions d'euros (6 731,9 millions d'euros au 31 décembre 1998), dont 173,4 millions d'euros distribuables en franchise d'impôt de distribution, avant distribution au titre de l'exercice 1999 (9,6 millions d'euros au 31 décembre 1998 après distribution au titre de l'exercice 1998).

Note 14

Informations concernant les entreprises liées

(en millions d'euros)

	Montant net au bilan	Dont entreprises liées
Immobilisations financières		
- Titres de participation	17 623,6	15 210,6
- Créances rattachées à des participations	0,4	-
- Autres immobilisations financières	1 902,7	1 902,3
- Autres titres immobilisés	618,3	614,8
Créances de l'actif circulant	8 422,5	8 223,2
Valeurs mobilières de placement	789,2	658,2
Dettes financières		
- Autres emprunts obligataires	3 161,1	-
- Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	548,9	-
Emprunts et dettes financières divers	2 009,4	27,7

(en millions d'euros)

	Montant net en résultat	Dont entreprises liées
Produits et charges financières		
- Produits de participations	810,2	750,9
- Intérêts et produits assimilés	622,8	395,8
- Intérêts et charges assimilés	(568,8)	(93,9)
- Autres	670,6	(4,5)

Note 15

Engagements de retraite

A la fin de 1999, les engagements d'Alcatel (société mère) au titre des indemnités de départ à la retraite et compléments de retraite sont provisionnés à hauteur de 8,1 millions d'euros ou couverts par des contrats d'assurance.

Note 16

Engagements financiers et divers

Les garanties données dans le cadre de la gestion de trésorerie d'Alcatel ont continué à produire leurs effets, notamment celles accordées à des filiales spécialisées dans l'émission de "papier commercial" ou de "Medium Term Notes", portant au 31 décembre 1999 sur les en-cours suivants : 438 millions de US dollars et 194 millions de dollars australiens. Les garanties de toutes natures données dans le cadre de la gestion de trésorerie portaient à fin 1999 sur un montant de l'ordre de 0,2 milliard d'euros, dont 0,1 lié au "cash pooling". Les opérations courantes de swaps de taux d'intérêt ou de devises génèrent en permanence un portefeuille d'engagements donnés

et reçus (voir note 10). Enfin Alcatel a été amené, dans le cadre de divers contrats relevant de la gestion courante du Groupe, à donner des garanties pour un montant global au 31 décembre 1999 de l'ordre de 5,3 milliards d'euros.

Note 17

Rémunération des administrateurs et des membres de la Direction Générale

Le montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 1999 s'est élevé à 0,4 million d'euros (0,4 million d'euros en 1998).

Le montant global des rémunérations perçues par les membres de la Direction Générale en 1999 (comités exécutifs des deux secteurs opérationnels, Télécom d'une part, Câbles et Composants de l'autre), à raison de leurs fonctions chez Alcatel ou dans les entreprises consolidées, s'est élevé à 7,1 millions d'euros.

Ce chiffre ne peut être comparé au chiffre indiqué pour 1998 (4,4 millions d'euros), ce dernier incluant les rémunérations du comité exécutif Alcatel, dans sa composition au 31 décembre 1998, et non celles des comités exécutifs des secteurs opérationnels.

Note 18

Renseignements concernant les filiales et participations

(en millions d'euros)	Capital à la clôture du bilan	Capitaux propres autres que le capital (1)
-----------------------	--	---

Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'Alcatel

A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par Alcatel)

CFA - Cie Financière Alcatel - 54, rue La Boétie - 75008 Paris	6 471,5	1 465,7
Générale Occidentale - 12, rue de la Baume - 75008 Paris	637,7	753,2
Alcatel Cable France - 72, avenue de la Liberté - 92723 Nanterre cedex	260,9	101,9
Electro Banque - 12, rue de la Baume - 75008 Paris	106,0	591,4
Alcatel Cable Amériques - 72, avenue de la Liberté - 92723 Nanterre cedex	247,6	46,4
Alcatel Submarine Network - 72, avenue de la Liberté - 92723 Nanterre cedex	241,8	216,5
Civelec - 12, rue de la Baume - 75008 Paris	158,7	8,4
Saft Participations - 156, avenue de Metz - 93230 Romainville	76,2	129,9
SIKL - Sté Immobilière Kléber Lauriston - 12, rue de la Baume - 75008 Paris	16,3	63,5
Alcatel STK - Ostre Aker vei 33 - 0508 Oslo (Norvège)	10,4	190,3
Société Immobilière La Boétie - 54, rue La Boétie - 75008 Paris	22,9	44,2
Alcatel IKO Kabel AB - S-51481 Grimsås (Suède)	5,8	5,2
Alcatel Cuivre - 72, avenue de la Liberté - 92723 Nanterre cedex	11,1	25,9
Alcatel Contracting - 72, avenue de la Liberté - 92723 Nanterre cedex	23,2	45,9
Fincable Intern. NV - Fred Roeskestraat - 1076 EE Amsterdam (Pays-Bas)	11,8	(2,2)
Irish Cable and Wire - Cornamaddy Athlone, co Wesmeath (Irlande)	2,6	4,0
Codelec - 12, rue de la Baume - 75008 Paris	664,2	-
Alcatel USA Inc (2) - 1000 Coit Road - Plano - Texas 75075 (USA)	2,0	754,0

B - Participations (10 % à 50 % du capital détenu par Alcatel)

Alstom (2) (3) - 38, avenue Kléber - 75116 Paris	1 303,1	449,3
Thomson-CSF (2) (4) - 173, boulevard Haussmann - 75008 Paris	511,5	1 868,6
Alcatel Deutschland - Lorenzstrasse 10 - 70435 Stuttgart (Allemagne)	235,1	457,3

Renseignements concernant les autres filiales et participations

A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par Alcatel)

- a - Filiales françaises
- b - Filiales étrangères

B - Participations (10 % à 50 % du capital détenu par Alcatel)

- a - Filiales françaises
- b - Filiales étrangères

(1) Avant répartition.

(2) Données consolidées (y compris intérêts minoritaires) pour les capitaux propres, le chiffre d'affaires et le résultat.

(3) Données semestrielles au 30 septembre 1999, la société ne publiant aucun élément au 31 décembre (exercice de la société mère clos le 31 mars 2000)

(4) Données au 31 décembre 1998.

(5) Dernier exercice clos.

Quote-part du capital détenue par Alcatel (en %)	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires hors taxes (5)	Bénéfice ou perte (5)	Dividendes encaissés en 1999 par Alcatel
100,0	6 583,3	1 311,5	-	291,7	(22,2)	152,6
91,0	999,4	-	-	-	25,1	247,8
95,4	587,9	-	-	943,1	9,3	4,7
99,9	581,3	-	804,3	107,8	89,9	25,4
100,0	375,3	-	-	-	-	-
99,1	439,1	-	-	1 520,2	78,2	75,5
100,0	167,1	-	-	-	2,9	4,0
100,0	164,4	-	-	31,9	71,4	-
100,0	155,1	26,3	-	3,0	53,1	171,7
81,4	109,6	-	-	479,3	(13,2)	3,5
100,0	72,5	-	-	7,0	(1,9)	-
100,0	37,3	-	-	113,6	5,8	2,2
100,0	31,2	-	-	191,9	9,6	8,6
100,0	26,6	-	-	144,6	14,6	-
100,0	12,3	-	-	-	-	-
100,0	11,7	-	-	32,6	(2,3)	-
100,0	664,2	-	-	-	-	-
50,8	3 823,9	-	-	3 069,4	39,0	-
24,0	1 599,9	-	-	7 530,6	227,4	25,6
9,5	570,6	-	-	6 174,8	(231,9)	-
27,6	327,0	-	-	-	46,9	47,7
	43,5					7,9
	21,9					0,9
	39,8					-
	3,0					0,3

Composition du portefeuille au 31 décembre 1999

	Nombre de titres en portefeuille	Valeur d'inventaire nette <i>(en milliers d'euros)</i>	Pourcentage de participation d'Alcatel	Pourcentage de participation du Groupe
I - Participations				
Cie Financière Alcatel	431 436 137	6 583 293	100,0	100,0
Alcatel USA Inc.	100 000	3 823 900	50,8	100,0
Alstom	51 293 463	1 599 885	24,0	24,0
Générale Occidentale	38 699 718	999 391	91,0	100,0
Codelec	43 569 994	664 220	100,0	100,0
Alcatel Cable France	20 753 533	587 961	95,4	100,0
Electro Banque	10 592 213	581 303	99,9	100,0
Thomson-CSF	15 850 628	570 623	9,5	25,3
Alcatel Submarine Network	15 984 373	439 132	99,1	100,0
Alcatel Cable Amériques	16 239 604	375 349	100,0	100,0
Alcatel Deutschland	127 060 000	327 017	27,6	100,0
Civelec	10 579 778	167 063	100,0	100,0
Saft Participations	5 000 101	164 389	100,0	100,0
SIKL	214 623	155 051	100,0	100,0
Société Générale	1 703 412	120 900	1,7	2,0
Alcatel STK	6 839 106	109 605	81,4	81,4
Vivendi	2 550 503	53 983	0,5	2,6
Framatome	4 055 898	39 227	8,6	8,6
Alcatel Iko Kabel	500 000	37 307	100,0	100,0
Alcatel Cuivre	724 950	31 241	100,0	100,0
Alcatel Contracting	1 519 995	26 571	100,0	100,0
Fincable International NV	26 000	12 259	100,0	100,0
Irish Cable and Wire	2 048 518	11 681	100,0	100,0
Radio Frequency Systems France	15 256	7 231	99,3	100,0
Cabconed do Brasil	8 427 920	6 659	79,3	79,3
Alcatel Kablo	13 732 785	5 738	100,0	100,0
Sardelec	152 491	5 473	100,0	100,0
Electro Re	6 650	5 100	95,0	100,0
Alcatel Cable Interface	118 691	4 849	65,9	100,0
Cablelec	213 023	4 496	100,0	100,0
Alcatel Maroc	637 707	4 406	56,9	56,9
GEC Alsthom NV	329 000	1 684	47,0	50,0
S.N. Eurocable	470 460	598	43,5	100,0
Euromold NV	25 315	580	15,3	50,1
Eberco High Tech II NV	394 820	544	25,0	25,0
CGE	29 874	455	99,6	99,6
FIPP	81 044	200	74,6	74,6
Sofinel	250	108	45,5	99,8
Eberco High Tech I NV	88 065	81	21,1	21,1
Autres sociétés		4 114		
II - Autres titres immobilisés				
Alcatel	7 022 452	614 838	3,5	
III - Participations dans les sociétés immobilières				
		93 271		

Résultats et autres éléments caractéristiques de la société relatifs aux cinq dernières années

Nature des indications	1999	1998	1997	1996	1995
Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en milliers d'euros)	1 998 952	1 211 728	995 182	986 583	918 036
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	199 895 247	198 710 296	163 199 080	161 788 947	150 548 066
Opérations et résultats en fin d'exercice (en milliers d'euros)					
a) Revenus du portefeuille	810 223	3 964 885	484 032	667 509	387 750
b) Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	1 883 425	4 736 107	716 695	452 381	318 591
c) Impôt sur les bénéfices	215 815	173 572	(28 710)	(22 334)	(66 765)
d) Participation/intéressement aux résultats de l'entreprise	-	-	-	-	78
e) Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	2 229 003	4 137 591	701 966	260 982	378 600
f) Résultat distribué (dont précompte)	519 043 (1)	397 421	290 272	246 646	183 607
Résultat par action (en euros)					
a) Résultat après impôt, mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	8,34	22,96	4,57	2,93	2,56
b) Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	11,07	20,82	4,30	1,61	2,51
c) Dividende attribué par action d'une valeur nominale de 10 euros	2,20 (1)	2,00	1,76	1,52	1,22
Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5	21	22	25	195
b) Montant de la masse salariale (en milliers d'euros)	3 558	3 729	6 245	4 508	17 456
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (en milliers d'euros)	829	1 851	3 039	1 676	8 029

(1) Proposition.

Rapport général des commissaires aux comptes

sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 1999)

Messieurs les actionnaires de la Société Alcatel,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1999, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Alcatel établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



Barbier Frinault & Autres
Christian Chiarasini

Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2000
Les commissaires aux comptes



Deloitte Touche Tohmatsu
Alain Pons

Rapport spécial des commissaires aux comptes

sur les conventions réglementées (exercice clos le 31 décembre 1999)

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation. Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention liée au renforcement d'Alcatel dans le capital de Thomson-CSF

Administrateur concerné : Monsieur Serge Tchuruk

Dans le cadre du renforcement de sa participation dans le capital de Thomson-CSF, Alcatel a signé un nouvel accord de coopération industrielle avec Thomson-CSF dans les domaines stratégiques et opérationnels communs aux deux Groupes. Cet accord concerne les activités de recherche et développement, la coopération industrielle et le domaine spatial (à travers Alcatel Space). Cinq nouveaux projets communs ont été définis : il s'agit de la micro-électronique hyperfréquences, l'optoélectronique, les réseaux militaires utilisant les technologies de l'Internet, les réseaux de télévision et de radio numériques, et l'électronique de paiement (billétique et monétique). Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention d'assistance avec les filiales au titre des frais de Recherche et Développement et de la propriété industrielle

Les contributions des sociétés du Groupe aux frais de Recherche et Développement et de propriété industrielle sont versées intégralement à Alcatel, à charge pour cette dernière de les répartir entre ses filiales en fonction de leurs besoins de financement. Au titre de l'exercice 1999, les produits enregistrés par Alcatel se sont élevés à EUR 990 029 186, incluant des ajustements au titre d'exercices antérieurs. Les charges dont Alcatel est redevable aux filiales, conformément aux principes ci-dessus énoncés, se sont, quant à elles, élevées à EUR 977 589 235.

Convention dans le cadre des opérations avec Havas et CEP Communication

Dans le cadre de l'apport du pôle presse au Groupe Havas en octobre 1995, Alcatel avait accordé à CEP Communication une garantie dont la mise en jeu ne peut plus être demandée depuis le 30 juin 1997, portant sur le niveau de l'actif net des sociétés concernées tel que ressortant des comptes au 31 décembre 1994. Toutefois, la garantie continuait à pouvoir être appelée jusqu'au 30 juin 1999 en cas de réclamation de l'administration en matière fiscale ou sociale. Ce délai étant expiré, et la garantie n'ayant pas été appelée avant cette date, cette convention est désormais sans effet.



Barbier Frinault & Autres
Christian Chiarasini

Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2000
Les commissaires aux comptes



Deloitte Touche Tohmatsu
Alain Pons



Gouvernement d'entreprise

- 95 Conseil d'administration et comités
- 98 Intérêts et rémunération des dirigeants
- 99 Schémas d'intéressement des salariés
- 100 Responsable du contrôle des comptes

Conseil d'administration et comités

Le conseil d'administration s'est réuni huit fois en 1999. Il a recueilli la présence de la quasi-totalité de ses membres à chacune de ses réunions.

Une charte destinée à régir les droits et obligations des administrateurs a été adoptée par le conseil d'administration du 29 mars 2000. Cette charte prend en compte les recommandations faites par les rapports établis sous la présidence de M. Viénot en juillet 1995 et en juillet 1999.

Le conseil d'administration a procédé à un examen de son fonctionnement et à son auto-évaluation en recourant à un cabinet indépendant. Il en ressort que le conseil d'administration bénéficie de la nécessaire indépendance vis-à-vis du Président, que la participation des administrateurs aux débats est de bonne qualité et que le nombre et le rôle des comités sont satisfaisants. Afin d'accroître la compréhension des dimensions techniques et industrielles du Groupe, il a notamment été suggéré d'organiser, au moins une fois par an, une réunion d'information sur un site opérationnel.

Une première réunion s'est déroulée le 9 novembre 1999 sur le site d'Alcatel Space Industries, à Cannes, à l'occasion de la tenue du conseil d'administration. Par ailleurs, il a été décidé d'améliorer l'information des membres du conseil d'administration en instaurant, avant chaque réunion du conseil d'administration, des rencontres avec les principaux dirigeants opérationnels du Groupe.

Composition et liste des mandats les plus significatifs au 2 février 2000

- Serge Tchuruk - Président-Directeur Général (mandat renouvelé le 19/06/1997, expirant en 2003)
Age : 62 ans - Nationalité : française
Autres mandats : Administrateur d'Alstom, de la Société Générale, de Thomson-CSF, de Vivendi et de Total Fina SA, Membre du conseil d'administration de l'Ecole Polytechnique
Nombre d'actions Alcatel possédées : 1 030
- Daniel Bernard - Administrateur indépendant (mandat renouvelé le 19/06/1997, expirant en 2003)
Age : 53 ans - Nationalité : française
Autres mandats : Président-Directeur Général de Carrefour, Président du conseil d'administration de Cariges et de Presicarre, Administrateur de Comptoirs Modernes, de Picard Surgelés, d'Erteco et de Grandes Superficies de Mexico
Nombre d'actions Alcatel possédées : 3 825
- Philippe Bissara - Administrateur indépendant (mandat renouvelé le 10/06/1999, expirant en 2005)
Age : 57 ans - Nationalité : française
Autre fonction : Délégué Général de l'ANSA
Nombre d'actions Alcatel possédées : 932, dont 823 parts du FCP 3A
- Frank Blount - Administrateur indépendant (nommé le 10/06/1999, mandat expirant en 2005)
Age : 61 ans - Nationalité : américaine
Autres mandats : Administrateur de Entergy Corporation USA, de Caterpillar Inc. USA, de BHP Inc. Australia, de National Australia Bank, de Pioneer International Australia et d'Alcatel USA Inc.
Nombre d'actions Alcatel possédées : 1 000
- Paolo Cantarella - Administrateur indépendant (nommé le 18/06/1998, mandat expirant en 2001)
Age : 55 ans - Nationalité : italienne
Autres mandats : Administrateur délégué de Fiat S.p.A., Président du conseil d'administration de Fiat Auto S.p.A., d'Iveco NV et de New Holland Holdings NV, Administrateur de CNH-Case New Holland et Mediobianca S.p.A.
Nombre d'actions Alcatel possédées : 10
- Jacques Friedmann - Administrateur indépendant (mandat renouvelé le 22/06/1995, expirant en 2001)
Age : 67 ans - Nationalité : française
Autres mandats : Président du conseil de surveillance d'AXA, Administrateur de la Banque Nationale de Paris, de Vivendi et d'Elf Aquitaine
Nombre d'actions Alcatel possédées : 2 907
- Noël Goutard - Administrateur indépendant (mandat renouvelé le 19/06/1997, expirant en 2001)
Age : 68 ans - Nationalité : française
Autre mandat : Président-Directeur Général de Valeo
Nombre d'actions Alcatel possédées : 1 000
- Jean-Pierre Halbron - Administrateur (coopté le 9/11/1999, ratification proposée le 16/05/2000, mandat expirant en 2001)
Age : 63 ans - Nationalité : française
Autres fonctions et mandats : Directeur Général Adjoint d'Alcatel, Président-Directeur Général d'Electro Banque, Administrateur d'Alcatel CIT et d'Alstom
Nombre d'actions Alcatel possédées : 454

- Pierre-Louis Lions - Administrateur indépendant (coopté le 22/04/1996, mandat expirant en 2001)
Age : 43 ans - Nationalité : française
Autres fonctions : Professeur à l'Université de Paris IX-Dauphine et à l'école Polytechnique, Membre de l'Académie des Sciences
Nombre d'actions Alcatel possédées : 100

- Thierry de Loppinot - Administrateur salarié du Groupe Alcatel (coopté le 19/06/1997, mandat expirant en 2001)
Age : 55 ans - Nationalité : française
Autres fonctions et mandats : Juriste au siège d'Alcatel, Président du conseil de surveillance du Fonds Commun de Placement "Actionnariat Alcatel" (FCP 3A) depuis mai 1995
Nombre d'actions Alcatel possédées : 674, dont 536 parts du FCP 3A

- Jean-Marie Messier - Administrateur (nommé le 10/06/1999, mandat expirant en 2005)
Age : 43 ans - Nationalité : française
Autres mandats : Président-Directeur Général de Vivendi, de Cegetel, Président de la Fondation d'Entreprise Vivendi, Administrateur de la Compagnie de Saint-Gobain, de Canal+, de LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton, d'UGC, de Daimler Chrysler (Allemagne) et de Banque Nationale de Paris
Nombre d'actions Alcatel possédées : 200

- Bruno Vaillant - Administrateur salarié du Groupe Alcatel (mandat renouvelé le 10/06/1999, expirant en 2005)
Age : 56 ans - Nationalité : française
Autres fonctions et mandats : Ingénieur chez Alcatel Space Industries (responsable de l'informatique scientifique), Administrateur de la Caisse de Prévoyance Haussmann, Membre du conseil de surveillance du Fonds Commun de Placement "Actionnariat Alcatel" (FCP 3A) depuis 1997
Nombre d'actions Alcatel possédées : 711, dont 511 parts du FCP 3A

- Marc Viénot - Administrateur indépendant (mandat renouvelé le 19/06/1997, expirant en 2003)
Age : 71 ans - Nationalité : française
Autres mandats : Président d'honneur, Administrateur de la Société Générale, Président du conseil de surveillance d'Aventis, Administrateur de Vivendi, de Société Marocaine de Banque et des Ciments Français, Membre du Conseil de l'Association Française des Entreprises Privées

Nombre d'actions Alcatel possédées : 450

- Helmut Werner - Administrateur indépendant (nommé le 19/06/1997, mandat expirant en 2003)
Age : 63 ans - Nationalité : allemande
Autres mandats : Président du conseil de surveillance d'Expo 2000 Hannover GmbH et de Metallgesellschaft AG, Membre du conseil de surveillance de BASF AG, de Gerling-Konzern Versicherung Beteiligungs AG, d'Aktiebolaget SKF et d'Ernst & Young Deutsche Allgemeine Treuhand AG WPges
Nombre d'actions Alcatel possédées : 150

M. Antoine Courteault est secrétaire du conseil

Parmi les administrateurs siégeant au conseil, 9 sont indépendants du Groupe au sens défini par le dernier rapport établi par le groupe de travail présidé par M. Marc Viénot, c'est-à-dire qui n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société ou son groupe qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts, MM. Thierry de Loppinot et Bruno Vaillant sont administrateurs représentant les actionnaires salariés.

Les membres du conseil d'administration détenaient, ensemble, au 2 février 2000, 13 443 actions Alcatel (y compris au travers de parts du FCP 3A et d'ADS) soit 0,007 % du capital d'Alcatel. De nouvelles propositions en faveur du gouvernement d'entreprise seront proposées à la prochaine assemblée générale (voir page 116).

Evolution de la composition du conseil d'administration depuis le 1^{er} janvier 1999

M. Ambroise Roux, Président d'honneur et administrateur de la société, est décédé le 5 avril 1999 à l'âge de 77 ans. M. Serge Tchuruk lui a rendu hommage lors de l'assemblée générale du 10 juin 1999 en rappelant que ce dernier était profondément attaché à la société, qu'il a marqué le Groupe de son rayonnement et de sa vive intelligence et qu'il avait pour cette entreprise une profonde affection.

Les mandats d'administrateurs de MM. Rand V. Araskog et Guy Dejouany étant arrivés à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle du 10 juin 1999, celle-ci a nommé pour les remplacer MM. Frank Blount et Jean-Marie Messier, administrateurs pour six ans. Le conseil d'administration du 9 novembre 1999 a pris acte de

la démission de M. François de Laage de Meux de ses fonctions d'administrateur. Il a coopté M. Jean-Pierre Halbron pour la durée restant à courir du mandat de M. de Laage de Meux, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle se tenant en 2001. La ratification de cette décision sera proposée à la prochaine assemblée générale.

Sur les recommandations du comité de sélection, réuni le 8 septembre 1999, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale annuelle du 16 mai 2000 de nommer, en qualité d'administrateur, pour une durée de quatre ans, M. Jozef Cornu. M. Jozef Cornu, 55 ans, est conseiller du Président, en charge des relations stratégiques auprès des clients principaux et était auparavant "Chief Operating Officer" du secteur Télécom d'Alcatel.

Comités constitués par le conseil d'administration

• Le comité de sélection

Il est composé de 5 membres (dont quatre administrateurs indépendants) qui sont : MM. Serge Tchuruk, Président du comité, Marc Viénot, Vice-Président, Frank Blount, Philippe Bissara et Jacques Friedmann.

Il a pour mission d'étudier les questions relatives à la composition, à l'organisation et au fonctionnement du conseil d'administration. Ce comité s'est réuni 2 fois en 1999.

En février, l'objectif consistait à examiner notamment les candidatures d'administrateurs nommés au cours de l'assemblée générale du 10 juin 1999 et avant le conseil d'administration du 9 novembre 1999 pour lui proposer la cooptation de M. Jean-Pierre Halbron, en remplacement de M. François de Laage de Meux, démissionnaire, et examiner la candidature de M. Jozef Cornu, à proposer à l'assemblée générale de mai 2000.

L'assiduité des administrateurs à ce comité a été d'au moins 80 %.

• Le comité des comptes

Il est composé de 3 membres, tous indépendants, qui sont : MM. Marc Viénot, Président du comité, Jacques Friedmann et Daniel Bernard.

Ce comité examine tous les sujets de nature financière ou comptable (pertinence des méthodes comptables, examen des procédures et des plans d'audit interne, etc.) et donne un avis sur le renouvellement ou la nomination des commissaires aux comptes. Il s'est réuni 5 fois en 1999. Il a notamment procédé à l'examen préalable des comptes annuels sociaux et consolidés en mars, à celui des comptes semestriels consolidés en septembre ainsi qu'à celui des

comptes consolidés trimestriels (au 30 septembre 1999) en novembre. Il a entendu la Direction Générale, la direction financière et les commissaires aux comptes et il a également examiné un certain nombre de points particuliers sur les procédures internes. L'assiduité de ce comité a été de 100 % pour la majorité de ses réunions. Le Président du comité a rendu compte de ses travaux au conseil d'administration. Depuis le début d'année 2000, il s'est réuni une fois.

• Le comité des rémunérations

Il est composé de 3 membres, tous indépendants, qui sont : MM. Daniel Bernard, Président du comité, Philippe Bissara et Helmut Werner.

Il fait des propositions au conseil d'administration en matière de rémunération des mandataires sociaux, y compris celle du Président, de plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'augmentations de capital réservées aux salariés. Le comité s'est réuni deux fois en 1999 en vue principalement de l'attribution d'options d'achat d'actions Alcatel. L'assiduité de ce comité a été des deux tiers.

Le Président du comité a rendu compte de ses travaux au conseil d'administration lors de ses séances des 3 septembre et 9 novembre 1999.

Dirigeants

Serge Tchuruk	Président-Directeur Général
Jean-Pierre Halbron	Directeur Général Adjoint
Krish Prabhu	Directeur Général du secteur Télécom d'Alcatel
Olivier Houssin	Vice-Président Exécutif du secteur Télécom d'Alcatel
Julien de Wilde	Vice-Président Exécutif du secteur Télécom d'Alcatel
Gérard Hauser	Président du secteur Câbles et Composants
Yvon Raak	Président de la division Produits de Télécommunications
Jorg Sellner	Président de la division Composants
Bruno Thomas	Président de la division Energie
Michel Lemaire	Président de la division Métallurgie
Grégoire Olivier	Président de la division Batteries

M. Martin De Prycker a été nommé, le 23 février 2000, Directeur Recherche et Technologie d'Alcatel et a rejoint le comité exécutif du secteur Télécom.

Intérêts et rémunération des dirigeants

a) Jetons de présence

L'assemblée générale mixte du 26 juin 1990 a fixé à 381 123 euros le montant annuel des jetons de présence alloués aux administrateurs.

Les modalités de répartition, s'appliquant depuis le 1^{er} janvier 1996, ont été décidées par le conseil d'administration du 13 décembre 1995 et sont les suivantes :

- le Président d'Alcatel et M. Halbron, administrateur, Directeur Général Adjoint ne perçoivent pas de jeton de présence,
- le montant des jetons de présence est divisé en deux parties égales, une partie fixe et une partie variable, réparties comme suit :
 - la partie fixe est répartie en parts égales entre tous les administrateurs,
 - la partie variable est répartie entre les membres du conseil, membres également des comités, en fonction du nombre de réunions des conseils et des comités et de l'assiduité des administrateurs aux conseils et pour ceux qui sont concernés aux comités dont ils sont membres,
- les règlements sont effectués en deux versements : le premier à l'issue de l'assemblée générale annuelle, le second début janvier de l'année suivante,
- le montant des jetons de présence effectivement versés au titre de l'exercice 1999 s'est élevé à 381 123 euros.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale qui se tiendra sur 2^e convocation le 16 mai 2000 de porter le montant annuel des jetons de présence à 600 000 euros, leur mode de répartition demeurant inchangé.

b) Rémunération de la Direction Générale

En 1999, le montant global des rémunérations perçues par les membres de la Direction Générale s'élève à 7,08 millions d'euros. Font partie de la Direction Générale les membres des comités exécutifs des deux secteurs opérationnels, Télécom d'une part, Câbles et Composants d'autre part, soit 11 personnes.

Les rémunérations de ces dirigeants comprennent une partie fixe et une partie variable assise sur les performances de la société.

En ce qui concerne le Président, cette partie variable est assise en particulier sur le résultat net consolidé du Groupe et sur le montant affecté à la distribution du bénéfice. Les autres membres de la Direction Générale voient la partie variable de leur salaire, qui représente entre 35 et 50 % du montant du salaire total, fixée en fonction des résultats du Groupe et de leur performance individuelle.

Sur le montant global des rémunérations versées en 1999, la partie fixe représente 4,58 millions d'euros et la partie variable, liée aux résultats de l'exercice 1998, s'élève à 2,50 millions d'euros. Par ailleurs, les jetons de présence de différentes sociétés perçus par les intéressés en raison de leurs fonctions chez Alcatel sont déduits dans le montant des salaires versés.

c) Options octroyées

En date du 2 février 2000, les membres de la Direction Générale bénéficiaient d'options de souscription ou d'achat d'actions ouvrant globalement droit à 350 000 actions dont le détail figure dans le tableau page 111.

d) Conventions réglementées

Alcatel n'a conclu aucune convention directe avec ses dirigeants. De même Alcatel ne leur a consenti aucun prêt ni aucune garantie.

Néanmoins, entre Alcatel et des sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs ou mandataires sociaux communs, de nouvelles conventions ont été conclues ou des conventions autorisées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies en 1999. Ces diverses conventions concernent :

en ce qui concerne les conventions conclues en 1999 :

- conventions liées au renforcement d'Alcatel dans Thomson-CSF
Ces conventions portent principalement sur les modalités de renforcement de la coopération entre les Groupes Alcatel et Thomson dans les domaines stratégiques et opérationnels communs aux deux Groupes à l'occasion de l'augmentation par Alcatel de sa participation dans Thomson-CSF en décembre 1999.

Ces opérations ont été soumises préalablement au conseil d'administration lors de sa réunion du 8 septembre 1999, M. Tchuruk n'ayant pas pris part au vote.

en ce qui concerne les conventions conclues lors des exercices antérieurs et poursuivies en 1999 :

- les conventions d'assistance avec les filiales

Bien que n'entrant pas formellement dans le cadre des dispositions de l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 et par souci de bonne information des actionnaires, le conseil d'administration a autorisé ces conventions d'assistance avec les filiales, qui sont désormais régies selon les principes suivants :

- au titre de l'assistance administrative

Alcatel, au titre de l'assistance stratégique qu'elle assure,

bénéficiait du reversement par la Compagnie Financière Alcatel d'une partie des sommes que celle-ci recevait des sociétés des secteurs Télécommunications, Câbles et Composants, calculées en fonction du montant des ventes nettes consolidées de ces sociétés. En raison des restructurations intervenues dans le Groupe, un avenant en date du 31 mars 1999 ayant mis fin à compter du 14 janvier 1999 à ces versements, la Compagnie Financière Alcatel n'a payé aucune redevance à Alcatel, au titre de l'exercice 1999.

- *au titre des frais de recherche et de développement et de propriété industrielle*

Les contributions des sociétés du Groupe aux frais de recherche et développement et de propriété industrielle sont versées intégralement à Alcatel, à charge pour cette dernière de les répartir entre ses filiales en fonction de leurs besoins de financement. Au titre de l'exercice 1999, les produits enregistrés par Alcatel se sont élevés à 990 029 186 euros, incluant des ajustements au titre d'exercices antérieurs.

Les charges dont Alcatel est redevable aux filiales se sont, quant à elles, élevées à 977 589 235 euros.

- opérations avec Havas et CEP Communication (pour mémoire)

Le conseil d'administration lors de la réunion du 25 octobre 1995 a autorisé un ensemble d'opérations consistant à apporter à CEP Communication le pôle presse magazine puis à faire apport au Groupe Havas des actions CEP Communication détenues. A cette occasion, Alcatel est devenu l'actionnaire principal d'Havas et a pris un certain nombre d'engagements (limitation de participation et inaliénabilité) à l'égard d'Havas.

Alcatel avait accordé à CEP Communication une garantie qui pouvait être mise en jeu en cas de réclamation de l'administration en matière fiscale ou sociale jusqu'au 30 juin 1999. Ce délai étant expiré et la garantie n'ayant pas été appelée avant cette date, cette convention est désormais sans effet.

Schéma d'intéressement des salariés

En dehors des plans d'options décrits ci-après, les sociétés du Groupe ont mis en place des accords d'intéressement et de plans d'épargne d'entreprise en suivant les recommandations de la Direction Générale et à l'image de ce qui a été fait par Alcatel.

Les sociétés filiales étrangères établissent des plans d'intéressement pour leurs salariés dans le cadre de la législation qui leur est applicable et quand celle-ci les y autorise.

Par ailleurs, la société a effectué quatre augmentations de capital en faveur de l'ensemble des salariés du Groupe en 1988, 1990, 1992 et 1997.

Elle a annoncé une nouvelle opération d'augmentation de capital réservée à ses salariés, assortie d'options de souscriptions d'actions. Décidée par le conseil d'administration du 29 mars 2000 et compte tenu de la division du nominal des actions par

cinq proposée à la prochaine assemblée générale, cette émission porterait sur un nombre maximal de 3 500 000 actions et serait réalisée en mai-juin 2000 selon les modalités suivantes : chacune des 50 premières actions souscrites donnera droit à 4 options de souscription d'actions et chaque action souscrite au-delà donnera droit à 2 options. Le prix de souscription des actions et d'exercice des options est de euros 48.

Le nombre maximal d'options proposées dans le cadre de cette augmentation de capital serait de 9 000 000 donnant droit à 9 000 000 d'actions de euros 2 nominal correspondant à 1 800 000 actions de euros 10 nominal.

L'opération couvrirait tous les pays (sauf impossibilité légale) dans lesquels Alcatel emploie plus de 100 personnes, soit près de 40 pays et serait ainsi offerte à plus de 99 % de ses 116 000 salariés.

Responsable du contrôle des comptes

Les comptes sociaux et consolidés d'Alcatel font l'objet de rapports établis par les commissaires aux comptes titulaires de la société :

- Barbier Frinault et Autres (Arthur Andersen), représentée par M. Christian Chiarasini, 41, rue Ybry 92576 Neuilly-sur-Seine cedex
- Deloitte Touche Tohmatsu, représenté par M. Alain Pons, 185, avenue Charles-de-Gaulle 92203 Neuilly-sur-Seine cedex

Barbier Frinault et Autres a été nommée commissaire aux comptes d'Alcatel, pour la première fois, par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 23 juin 1994, et Deloitte Touche Tohmatsu, par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 18 juin 1998.

Ils ont respectivement pour commissaires aux comptes suppléants :

- M. Philippe Peuch-Lestrade, 41, rue Ybry 92576 Neuilly-sur-Seine cedex
- M. Olivier Azières, 185, avenue Charles-de-Gaulle 92203 Neuilly-sur-Seine cedex

Les mandats de commissaires aux comptes titulaires ou suppléants prenant fin à l'issue de la prochaine assemblée générale, sur les recommandations du comité des comptes, le conseil d'administration du 2 février 2000 a décidé de proposer à l'assemblée générale annuelle du 16 mai 2000 leur renouvellement pour six exercices, soit pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale 2006 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.



Droits et obligations des actionnaires

- 102 Forme des actions et seuils statutaires
- 102 Assemblée d'actionnaires
- 103 Répartition des bénéfices

Forme des actions et seuils statutaires

Les actions sont nominatives jusqu'à leur entière libération.

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire sous réserve des dispositions prévues au (2) de l'alinéa suivant. Outre l'obligation légale d'informer la société de la détention de certaines fractions du capital, toute personne physique ou morale et/ou tout actionnaire qui vient à posséder un nombre d'actions de la société égal ou supérieur à :

1) 0,5 % du nombre total des actions doit, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, informer la société du nombre total des actions qu'il possède, par lettre, télécopie ou télex. Cette déclaration est renouvelée dans les mêmes conditions chaque fois qu'un nouveau seuil de 0,5 % est franchi jusqu'à 2,5 % inclus.

2) 3 % du nombre total des actions doit, dans les cinq jours de Bourse à compter du franchissement de ce seuil de participation, demander l'inscription de ses actions sous la forme nominative. Cette obligation de mise au nominatif s'applique à toutes les actions déjà détenues ainsi qu'à celles qui viendraient à être acquises au-delà de ce seuil. La copie de la demande de mise au nominatif, envoyée par lettre ou télécopie à la société dans les quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, vaut déclaration de franchissement de seuil statutaire. Cet envoi est renouvelé dans les mêmes conditions chaque fois qu'un nouveau seuil de 0,5 % est franchi jusqu'à 50 %.

Pour la détermination des seuils prévus aux (1) et (2), il sera tenu compte également des actions détenues indirectement et des actions assimilées aux actions possédées telles que définies par les dispositions des articles 356-1 et suivants de la loi sur les sociétés. Dans chaque déclaration visée ci-dessus, le déclarant devra certifier que la déclaration faite comprend bien tous les titres détenus ou possédés au sens de l'alinéa qui précède. Il devra indiquer également la ou les dates d'acquisition.

En cas d'inobservation des dispositions prévues aux (1) et (2) ci-dessus, l'actionnaire sera, dans les conditions et limites définies par la loi, privé du droit de vote afférent aux actions dépassant les seuils soumis à déclaration, à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction de capital au moins égale à 3 %.

Tout actionnaire dont la participation au capital devient inférieure à l'un des seuils prévus aux (1) et (2) ci-dessus est également tenu d'en informer la société dans le même délai de quinze jours et selon les mêmes modalités.

La société pourra, dans les conditions prévues par les dispositions légales ou réglementaires en vigueur, demander communication, à tout organisme ou intermédiaire habilité, de tout renseignement relatif à ses actionnaires ou détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote, leur identité et le nombre de titres qu'ils détiennent et l'indication, le cas échéant, des restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Assemblée d'actionnaires

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

La réunion a lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Un ou plusieurs actionnaires remplissant les conditions fixées par la loi ont la faculté de requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions.

L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour.

Les assemblées générales, ordinaires et extraordinaires, se composent de tous les actionnaires indistinctement.

Tout actionnaire peut participer personnellement, par mandataire ou par correspondance aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses titres sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur au lieu mentionné dans l'avis de convocation ; le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire cinq jours avant la date de réunion de l'assemblée et peut être abrégé par décision du conseil d'administration.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint.

Tout actionnaire peut voter par correspondance à une assemblée générale dans les conditions fixées par la loi.

Sous réserve des dispositions ci-après, chaque membre de l'assemblée a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Toutefois, un droit de vote double est attaché à toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis trois ans au moins.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, n'interrompra pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ab intestat ou testamentaire, de

partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible. Quel que soit le nombre d'actions possédées par lui directement et/ou indirectement, un actionnaire ne pourra exprimer, au titre des votes simples qu'il émet tant en son nom personnel que comme mandataire, plus de 8 % des voix attachées aux actions présentes ou représentées lors du vote de toute résolution d'une assemblée générale ; s'il dispose en outre tant en son nom personnel que comme mandataire, de votes doubles, la limite ainsi fixée pourra être dépassée, en tenant exclusivement compte de ces droits de votes supplémentaires, sans toutefois pouvoir en aucun cas excéder 16 % des voix attachées aux actions présentes ou représentées. Pour l'application de cette limitation, il sera tenu compte des actions détenues indirectement et des actions assimilées aux actions possédées telles que définies par les dispositions des articles 356-1 et suivants de la loi sur les sociétés.

La limitation instituée à l'alinéa précédent devient caduque de plein droit dès lors qu'une personne physique ou morale, seule ou de concert avec une ou plusieurs personnes physiques ou morales, vient à détenir au moins 66,66 % du nombre total des actions de la société, à la suite d'une procédure d'offre publique d'achat ou d'échange visant la totalité des actions de la société. Le conseil d'administration constate la réalisation de la caducité dès la publication des résultats de la procédure.

La limitation instituée à l'alinéa ci-dessus ne concerne pas le Président de l'assemblée émettant un vote en conséquence des procurations reçues conformément à l'obligation légale qui résulte de l'article 161 alinéa 4 de la loi de 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

Le droit de vote appartient à l'usufruitier dans toutes les assemblées générales ordinaires, extraordinaires ou spéciales.

Répartition des bénéfices

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice. Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent pour constituer la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale a atteint le dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable, constitué par le bénéfice de l'exercice,

diminué des pertes antérieures et du prélèvement ci-dessus et augmenté des reports bénéficiaires, est à la disposition de l'assemblée générale qui, sur proposition du conseil d'administration, peut, en tout ou partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende.

En outre, l'assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

La société se réserve le droit d'offrir aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions Alcatel, ce qui a été fait pour le paiement des dividendes relatifs aux exercices 1988 à 1995.

Le paiement du dividende afférent aux exercices 1996 à 1998 s'est effectué exclusivement en numéraire.

La prescription des dividendes obéit aux règles légales en vigueur : ils sont prescrits au bout de cinq ans et, passé ce délai, ils sont versés à l'Etat.



Autres informations

- 105 Politique de brevets et de licences
- 105 Faits exceptionnels et litiges
- 106 Evolution des effectifs

Politique de brevets et de licences

La politique de brevets du Groupe se caractérise par la constitution d'un portefeuille de brevets solides, lui permettant de posséder une avance technologique dans tous les domaines où il est impliqué. La gestion de ce portefeuille de brevets est confiée au département propriété intellectuelle d'Alcatel, dont la mission est de promouvoir l'identification des inventions, de centraliser la gestion des brevets et de développer une politique active de licences.

Faits exceptionnels et litiges

Indépendamment d'un certain nombre de litiges liés à la marche normale des affaires et dont il est permis de penser qu'ils n'engendreront aucun coût significatif pour le Groupe, il existe d'autres différends ci-après exposés pour lesquels il n'a pas été jugé nécessaire de constituer de provisions sans pour autant exclure totalement que ces procédures puissent avoir un jour un impact sur les comptes.

France Télécom

Depuis 1993, une information pénale a été ouverte concernant des surfacturations qui auraient été commises au sein d'Alcatel CIT au préjudice de son principal client, France Télécom, à la suite de contrôles de coûts de revient effectués, le premier en 1989 dans le secteur de la transmission, le second en 1992 dans la branche commutation.

En ce qui concerne le différend relatif aux activités de transmission, un protocole transactionnel a été signé avec France Télécom en 1993. En revanche, cette dernière s'est constituée partie civile au titre du dossier concernant la branche commutation auprès du magistrat instructeur, sans pour autant exprimer le montant des dommages prétendument subis. En avril 1999, Alcatel a appris que l'instruction était étendue à la recherche d'éventuels abus de biens sociaux chez Alcatel CIT et Alcatel. Ces deux sociétés se sont, en conséquence, portées partie civile afin de préserver leurs droits.

En janvier 2000, le magistrat instructeur a considéré comme terminée (sans qu'il soit clair si c'est en tout ou en partie) son information judiciaire, laquelle a fait l'objet de plusieurs demandes de nullité dont la Chambre d'Accusation de la Cour d'Appel de Paris est actuellement saisie.

DSC

A la suite de l'annonce par la société de ses résultats semestriels et de la chute du cours de l'action le 17 septembre 1998, Alcatel a fait l'objet de plusieurs actions aux Etats-Unis (dénommées class actions) visant à mettre en cause l'exactitude des informations publiées par la société sur sa situation financière au cours des neuf premiers mois de l'année 1998.

Ces actions sont intentées, soit par des personnes qui ont acquis des ADS Alcatel à l'occasion de l'offre d'échange d'Alcatel aux actionnaires de DSC, soit par des personnes qui ont acquis des ADS sur les marchés entre le 19 mars 1998 et le 17 septembre 1998, soit, pour une des actions, par les personnes qui ont acquis, sur la même période, des produits dérivés portant sur des ADS Alcatel.

Les procédures ont été jointes devant le tribunal fédéral du Eastern District of Texas. Alcatel a déposé des conclusions tendant à faire juger l'irrecevabilité des actions intentées par les deux catégories de demandeurs. Le 18 novembre 1999, le tribunal fédéral a délivré une ordonnance déboutant de leurs demandes les personnes qui avaient acquis des ADS et des produits dérivés portant sur les ADS Alcatel entre le 19 mars 1998 et 17 septembre 1998. Ces personnes ont introduit un recours contre la décision. L'autre catégorie de demandeurs, représentant les personnes ayant acquis des ADS Alcatel à l'occasion de l'offre d'échange Alcatel aux actionnaires de DSC, a été partiellement déboutée de ses demandes par le tribunal.

A ce jour, les demandes demeurant pendantes devant le tribunal ne sont pas définitivement chiffrées et il n'est pas possible de déterminer avec assurance l'issue de ce litige. Alcatel qui conteste le bien fondé de ces actions entend les combattre avec fermeté.

Eutelsat

Alcatel est défenderesse à une action d'Eutelsat en paiement de 200 millions d'euros de dommages-intérêts en réparation de divers chefs de préjudice, essentiellement des pertes de revenus, que lui aurait causés le retard de livraison d'un satellite gravement endommagé par un incendie survenu en mai 1998 lors d'une phase de tests. L'action d'Eutelsat, soumise à une juridiction arbitrale, est fondée sur une prétendue faute lourde, en l'absence de laquelle la demande est vouée à l'échec. Si Alcatel venait à être condamnée, elle entend se retourner contre Aérospatiale, dont elle a acquis les activités concernées quelques semaines après ce sinistre qui ne lui est donc pas imputable.

Packet Engines

Alcatel, ainsi que certaines de ses filiales aux Etats-Unis et certains de ses dirigeants sont poursuivis aux Etats-Unis par certains anciens dirigeants de la société Packet Engines acquise en 1998. Les actions sont fondées sur des soi-disantes erreurs ou omissions dans les affirmations d'Alcatel au regard de ses projets lors de l'acquisition de Packet Engines ainsi que sur la rupture, prétendument sans motif réel et sérieux, des contrats de travail de certains employés de Packet Engines. La demande formulée par l'ex-Président de Packet Engines s'élève à 350 millions de dollars, celle formulée par les autres employés n'est pas chiffrée. Le différend a été soumis à un médiateur.

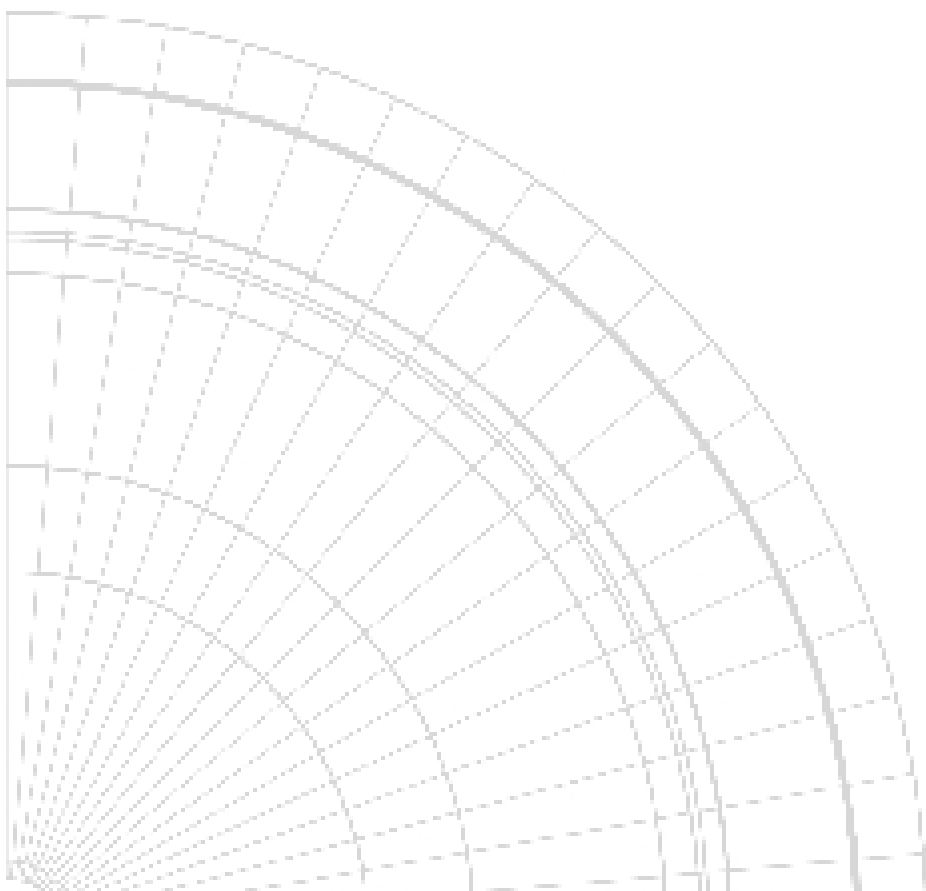
Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer, à ce jour, les conséquences de ces litiges, Alcatel estime que leur issue n'aura pas d'effet significatif sur sa situation financière consolidée. A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige ayant eu, dans un passé récent ou étant susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière ou le patrimoine de la société ou de son Groupe.

Evolution des effectifs

Le Groupe ne tient pas de statistique d'effectif moyen. Les informations données ci-dessous concernent les situations établies au 31 décembre de chaque exercice par segment.

	1999	1998	1997
Réseaux	40 630	34 670	34 598
Internet et Optique	21 291	27 414	24 483
Entreprises et Grand Public	15 608	15 320	15 921
Composants Télécom	17 262	23 815	24 710
Câbles d'énergie	17 034	11 638	11 400
Autres	3 887	5 415	6 990
TOTAL	115 712	118 272	118 102

Il s'agit ici des chiffres publiés. Pour les chiffres retraités en fonction des changements de périmètre, voir note 4 pages 46 et 47.





Renseignements généraux concernant la société

- 108 Identité de la société
- 109 Répartition du capital et des droits de vote (capital social et droits de vote, évolution du capital, actionnariat)
- 111 Titres et droits émis donnant accès au capital
- 113 Augmentations de capital autorisées
- 114 Titres non représentatifs du capital
- 115 Marché des titres d'Alcatel
- 116 Principales propositions soumises à la prochaine assemblée générale annuelle
- 118 Communication financière et relations avec les actionnaires

Identité de la société

Dénomination et siège social

Alcatel, 54, rue La Boétie - 75008 Paris

Forme juridique et législation applicable

Société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, à la loi n°66-537 du 24 juillet 1966 et au décret n°67-236 du 23 mars 1967.

Date de constitution et d'expiration

La société a été constituée le 18 juin 1898 et expire le 30 juin 2086, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social (résumé de l'article 2 des statuts)

En tout pays, l'étude, la fabrication, l'exploitation et le commerce de tous appareils, matériels et logiciels relatifs aux applications domestiques, industrielles, civiles ou militaires et autres de l'électricité, des télécommunications, de l'informatique, de l'électronique, de l'industrie spatiale, de l'énergie nucléaire, de la métallurgie et en général, de tous moyens de production ou de transmission de l'énergie ou des communications (câbles, batteries et autres composants), ainsi que, subsidiairement, toutes activités relatives aux opérations et services se rapportant aux moyens ci-dessus visés.

La prise de participations dans toutes sociétés quelle qu'en soit la forme, associations, groupements, français ou étrangers, quel que soit leur objet social et leur activité ; et d'une façon générale toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets indiqués dans les statuts et à tous objets similaires ou connexes.

Numéro d'inscription au Registre du Commerce

La société est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 542 019 096. Son code APE est 741 J.

Documents sociaux

Les documents et renseignements relatifs à la société peuvent être consultés au siège social de la société, situé 54, rue La Boétie - 75411 Paris cedex 08.

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Répartition du capital et des droits de vote

Capital social et droits de vote

Le capital social au 24 janvier 2000 est de EUR 2 066 486 350 représenté par 206 648 635 actions de EUR 10 nominal chacune, totalement libérées. Le conseil d'administration, réuni le 2 février 2000 a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra sur deuxième convocation le 16 mai 2000, la division de la valeur nominale des actions par cinq, ce qui aura pour effet de la porter de EUR 10 à EUR 2 et de multiplier par 5 le nombre des actions.

La division du nominal devrait intervenir le 22 mai 2000.

Nombre de droits de vote

Le nombre total de droits de vote tel que publié par Alcatel au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 23 juin 1999 s'élevait à 194 566 294. Au 24 janvier 2000, ce nombre, non publié puisque représentant une variation inférieure à 5 %, s'élevait à 201 500 993.

Date et nature de l'opération	Nombre d'actions	Montant du capital en euros	Réserves et primes d'émissions et de conversion en euros
Capital au 31.12.1994	146 544 868	893 624 844 soit 5 861 794 720 francs	4 750 213 430,33
Dividende 1994 en actions	4 002 970		216 638 339,10
Conversion d'obligations	228		18 069,04
Capital au 31.12.1995	150 548 066	918 036 188 soit 6 021 922 640 francs	4 966 869 838,47
Fusions Alcatel Cable et Samag	10 103 753		317 302 227,93
Dividende 1995 en actions	1 137 022		65 175 045,32
Conversion d'obligations	106		10 221,71
Capital au 31.12.1996	161 788 947	986 582 639 soit 6 471 557 880 francs	5 349 357 333,42
Conversion d'obligations	743 051		41 523 835,96
Levées de stock-options	242 815		24 347 312,40
Emission d'actions réservées aux salariés	424 267		38 160 661,45
Capital au 31.12.1997	163 199 080	995 181 574 soit 6 527 963 200 francs	5 453 389 143,22
Conversion d'obligations	15 068 596		1 579 510 137,10
Levées de stock-options	937 845		75 558 451,24
Actions émises pour rémunérer les porteurs d'actions DSC Communications dans le cadre de l'OPE	19 504 775		3 691 585 278,94
Capital au 31.12.1998	198 710 296	1 211 727 574 soit 7 948 411 840 francs	10 800 043 010,49
Levées de stock-options	4 300		252 379,35
Conversion du capital en euros par élévation du nominal des actions et incorporation de réserves			775 392 165,16
Capital au 27.01.1999*	198 714 596	1 987 145 960 soit 13 034 823 025 francs	10 033 426 711,91
Levées de stock-options	1 180 651		100 289 835,51
Capital au 31.12.1999	199 895 247	1 998 952 470 soit 13 112 268 654 francs	10 133 716 547,42
Levées de stock-options	16 615		1 382 255,64
Actions émises pour rémunérer les porteurs d'actions Genesys dans le cadre de l'OPE	6 736 773		1 367 564 919,00
Capital au 24.01.2000	206 648 635	2 066 486 350 soit 13 555 261 867 francs	11 502 663 722,06

* Le capital social de la société a été converti en euros le 27 janvier 1999.

Actionnariat

Au 24 janvier 2000, en tenant compte de l'émission de titres remis en échange des titres Genesys, les principaux actionnaires sont les suivants :

	Capital	Droits de vote
Groupe Société Générale	2,47 %	4,31 %
Fonds commun de placement des salariés du Groupe (FCP 3 A) (régé par l'article 20 de la loi du 23.12.1988)	1,48 %	3,03 %
Autocontrôle	3,48 %	-
Autodétention	3,40 %	-

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

Depuis le 10 juin 1999, Alcatel n'a pas procédé à des rachats d'actions dans le cadre de son plan de rachat actuellement en vigueur (voir note 19-e des comptes consolidés). Une nouvelle autorisation de rachat d'actions sera demandée à la prochaine assemblée générale.

Au 31 décembre 1999, le nombre d'actions détenues par Alcatel s'élevait à 7 022 452. Ces actions sont inscrites au 31 décembre 1999 en déduction des fonds propres.

En juillet 1997, le Groupe Fidelity a déclaré détenir 16 256 980 actions soit 10,04 % du capital et, en février 1998, ce même groupe a déclaré avoir franchi en baisse le seuil de 10 % du capital social et détenir 15 999 649 actions. Le 25 septembre 1998, le pourcentage détenu par le Groupe Fidelity passait sous le seuil des 5 %. Au 31 décembre 1998, le Groupe Fidelity détenait moins de 5 % du capital d'Alcatel.

Le Groupe Société Générale a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 février 1999, le seuil de 5 % des droits de vote et détenir à cette date 2,78 % du capital et 4,90 % des droits de vote existants, puis avoir franchi en hausse ce seuil de 5 % le 26 mars 1999 et détenir à cette date 2,93 % du capital et 5,05 % des droits de vote existants et, enfin, avoir franchi à nouveau en baisse ce seuil le 2 avril 1999 et détenir à cette date 2,74 % du capital et 4,86 % des droits de vote.

Alcatel n'a pas connaissance d'une déclaration de pacte entre ses actionnaires.

La société estime le nombre total de ses actionnaires à 460 000.

Titres et droits émis donnant accès au capital

Options de souscription ou d'achat d'actions

Au 31 décembre 1999, 2 925 839 options de souscription d'actions et 2 344 050 options d'achat d'actions pouvaient être exercées par leurs bénéficiaires, chacune d'elles donnant droit à une action Alcatel.

Leurs principales caractéristiques sont décrites ci-dessous :

Date du conseil ayant créé le plan	6 avril 1994	24 janvier 1996	11 décembre 1996	17 avril 1997	10 décembre 1997	9 décembre 1998	8 septembre 1999
Nature des options	Option de souscription	Option de souscription	Option de souscription	Option de souscription	Option de souscription	Option d'achat (1)	Option d'achat (1)
Période d'exercice des options	Du 1 ^{er} juillet 1997 au 29 décembre 2000	Du 1 ^{er} juillet 1998 au 31 décembre 2003	Du 1 ^{er} juillet 1998 au 31 décembre 2003	Du 1 ^{er} mai 2002 au 31 décembre 2004	Du 11 décembre 2002 au 31 décembre 2004	Du 9 décembre 2003 au 31 décembre 2005	Du 8 septembre 2004 au 31 décembre 2005
Nombre d'options attribuées	1 967 850	1 813 900	78 800	1 639 900	73 400	2 320 500	109 000
Prix d'exercice	700 F, soit 106,71 euros	425 F, soit 64,79 euros	440 F, soit 67,08 euros	632 F, soit 96,35 euros	687 F, soit 104,73 euros	673 F, soit 102,60 euros	142 euros
Nombre de bénéficiaires	739	998	48	961	61	2 025	141
Rabais consentis	0,85 %	0,92 %	3,99 %	4,97 %	4,93 %	0 %	0 %
Nombre d'options exercées et/ou annulées	1 671 386	882 175	32 950	59 000	2 500	85 450	0
Nombre d'options restant à lever	296 464	931 725	45 850	1 580 900	70 900	2 235 050	109 000
Nombre d'options détenues par les membres de la direction générale	néant	86 500	15 000	107 000	9 500	127 000	5 000

(1) Exercice sous condition : résultat opérationnel/chiffre d'affaires supérieur ou égal à 6,5 % au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2000, ou à 7,5 % au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Les principales orientations en matière d'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions ont été fixées par les conseils d'administration des 27 janvier et 29 septembre 1993.

La création des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions a été effectuée afin d'associer à la croissance de la rentabilité du Groupe les dirigeants et salariés qui jouent un rôle effectif, direct ou indirect, dans l'obtention des résultats.

Par ailleurs, il existe au sein du Groupe des options consenties par Alcatel USA Inc. au profit des cadres des sociétés américaines de l'activité Télécom. Ces options leur permettent d'acheter des ADS Alcatel. Elles portent en 1999 sur 8 millions d'ADS, soit 1,6 million d'actions de EUR 10 nominal et elles peuvent être exercées :

- à hauteur de 800 000 actions ou 4 000 000 d'ADS jusqu'au 13 septembre 2009, chaque option donnant droit à un ADS Alcatel au prix d'exercice de 29,25 USD,
- à hauteur de 200 000 actions ou 1 000 000 d'ADS jusqu'au 11 décembre 2009, chaque option donnant droit à un ADS Alcatel au prix d'exercice de 35,875 USD,
- à hauteur de 600 000 actions ou 3 000 000 d'ADS jusqu'au 22 décembre 2009, chaque option donnant droit à un ADS au prix d'exercice de 41,375 USD.

Les plans d'options existant dans les sociétés américaines qui ont fait l'objet d'une acquisition ouvrent droit à l'attribution d'ADS Alcatel en nombre défini par application du ratio d'échange utilisé lors de l'acquisition au nombre d'actions de la société acquise auxquelles les options donnaient droit.

Le tableau suivant détaille par société émettrice de ces plans, le nombre d'options existant et exerçables à la clôture du 31 décembre 1999, leur prix moyen d'exercice, ainsi que la période d'exercice.

Société émettrice	Options en circulation			Options exerçables		
	Prix d'exercice en USD (donnant droit à ADS)	Nombre existant au 31/12/99*	Période d'exercice résiduelle pondéré (nombre d'années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre exerçable au 31/12/1999	Prix d'exercice moyen pondéré
Packet Engines	USD 0,29-USD 24,36	52 348	8.73	USD 10,223	14 392	USD 9,487
Assured Access	USD 0,13-USD 1,85	157 753	8.39	USD 0,996	35 849	USD 0,949
Ex Xylan	USD 0,05-USD 24,56	2 166 272	8.00	USD 8,328	478 441	USD 6,573
Internet Devices	USD 0,13-USD 1,17	156 835	8.97	USD 0,956	15 342	USD 0,614
Ex DSC	USD 16,57-USD 44,02	101 824	5.84	USD 32,141	101 824	USD 32,141
Alcatel USA, Inc.	USD 29,250	756 693	9.70	USD 29,250		
Alcatel USA, Inc.	USD 35,875	188 020	9.95	USD 35,875		
Alcatel USA, Inc.	USD 41,375	599 883	9.98	USD 41,375		
Nombre total d'options		4 179 628			645 848	

* En nombre d'actions Alcatel.

Au total les plans d'options d'achat d'actions consentis aux Etats-Unis et qui constituent un engagement d'Alcatel USA Inc. ou de ses filiales américaines vis-à-vis des bénéficiaires portent sur 4 179 628 options non encore exercées au 31 décembre 1999. Lors de l'exercice des options, il n'est pas émis d'ADS (et en conséquence d'actions) nouveaux, lesdites options donnant droit à des ADS existants.

Le nombre d'actions susceptibles d'être créées par levée d'options de souscription s'élève à 2 925 839 au 31 décembre 1999.

Enfin, le conseil d'administration a consenti, lors de sa réunion du 29 mars 2000, un plan d'options de souscription d'actions à hauteur de 3 047 850 options - soit 15 224 250 options en tenant compte de la division par cinq du nominal des actions - exerçables au prix de EUR 240 soit EUR 48 après division du nominal. Les bénéficiaires sont au nombre de 3 887.

Le conseil d'administration, lors de la même réunion, a décidé une augmentation de capital réservée aux salariés, assortie d'options de souscription d'actions, qui est décrite en page 99.

Le nombre d'options consenties ne peut dépasser 1 800 000 (soit 9 millions d'options donnant droit à un nombre équivalent d'actions de euros 2 nominal).

Il a également entériné l'octroi par Alcatel USA Inc. et/ou ses filiales aux Etats-Unis d'options d'achat d'actions Alcatel en faveur des salariés américains du Groupe, à hauteur de 2,4 millions d'options (portant sur des actions de euros 10 nominal).

Obligations convertibles (donnant droit à des titres existants)

DSC Communications Corporation, devenue Alcatel USA Inc., filiale d'Alcatel, avait émis en 1997, avant son acquisition par le Groupe Alcatel, un emprunt convertible de USD 400 000 000, représenté par 8 000 000 d'obligations convertibles en actions portant intérêt à un taux de 7 % et arrivant à échéance le 1^{er} août 2004. A la suite de l'opération d'acquisition de la société DSC Communications Corporation ces obligations sont devenues convertibles en ADS Alcatel déjà émis que la société DSC Communications Corporation s'est engagée à acquérir sur le marché américain pour les livrer en cas de conversion aux porteurs d'obligations convertibles.

Au 31 décembre 1999, 7 999 800 obligations restaient en circulation donnant droit à 6 555 891 ADS Alcatel existants correspondant à 1 311 178 actions Alcatel.

Warrants (donnant droit à des titres existants)

La société Genesys, acquise en janvier 2000 par Alcatel, avait émis avant son acquisition des warrants au profit des sociétés Intel et MCI, conformément à deux accords distincts. Ces warrants donnent droit à leur porteur à des actions Genesys. Lors de la réalisation de cette acquisition, Genesys s'est

engagée à l'égard des porteurs de warrants à leur livrer un nombre d'ADS Alcatel existants déterminé par application au nombre d'actions Genesys auquel les warrants donnaient droit de la parité d'échange entre les actions Genesys et les ADS Alcatel. Les ADS Alcatel à livrer lors de l'exercice des warrants seront acquis sur le marché américain par Genesys.

Les warrants émis au profit d'Intel ont été exercés dans leur totalité le 25 février 2000 et 16 017 ADS Alcatel ont été livrés en conséquence.

Les warrants émis au profit de MCI, s'ils sont exercés avant leur date d'expiration (le 21 janvier 2003), peuvent donner lieu à la livraison d'un maximum de 574 220 ADS Alcatel, étant entendu que le nombre de warrants pouvant être exercés est fonction du chiffre d'affaires réalisé par Genesys sous réserve d'ajustements contractuels pour prendre en compte l'acquisition de Genesys par Alcatel.

Augmentations de capital autorisées

La société dispose des autorisations suivantes qui lui ont été accordées par l'assemblée générale des actionnaires lors de ses réunions du 22 juin 1995, du 18 juin 1998 et du 10 juin 1999 :

	Montant maximal de l'augmentation de capital autorisée <i>(en millions d'euros) (1)</i>	Date d'autorisation	Date limite de validité
I - Autorisation avec droit préférentiel Actions seules ou toutes valeurs mobilières ou titres donnant accès immédiat ou à terme à une quotité du capital social et incorporations de réserves (3)	457,35 (2)	18.06.1998	18.08.2000
II - Autorisation sans droit préférentiel Actions seules ou toutes valeurs mobilières ou titres donnant accès immédiat ou à terme à une quotité du capital social, y compris titres remis dans le cadre d'une OPE initiée par la société	457,35 (2)	18.06.1998	18.08.2000
III - Autorisations en faveur des salariés (art 443.1 et suivants du code du travail) Options de souscription d'actions	6 % du capital social	10.06.1999	09.06.2004

(1) Les montants arrêtés en francs français par les actionnaires ont été convertis en euros sur la base d'un euro pour 6,55957 francs et arrondis au cent supérieur ou inférieur selon la règle en vigueur sur la zone euro.

(2) Dans la limite d'un plafond global, toutes émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription confondues, de 457,35 millions d'euros.

(3) En matière d'incorporation de réserves, le montant nominal maximal d'augmentation de capital est limité au montant global des sommes pouvant être incorporées au capital.

Les autorisations arrivant à échéance seront renouvelées selon les modalités indiquées en page 117.

Titres non représentatifs du capital

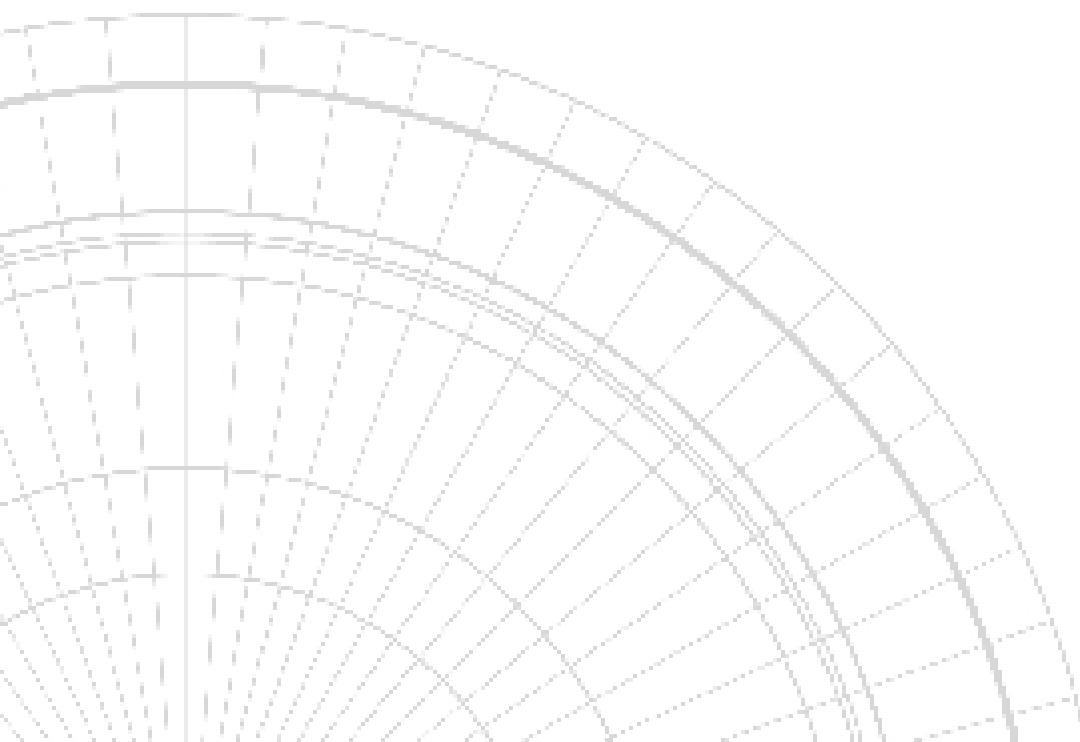
Ces titres concernent les emprunts obligataires ordinaires : le solde de ces emprunts s'élevait au 31 décembre 1999 à 3,161 millions d'euros.

Six de ces emprunts sont admis sur le premier marché de la Bourse de Paris :

- l'emprunt 6,375 % émis en 1993,
- l'emprunt 5,75 % émis en 1994,
- l'emprunt 5,625 % émis en 1997,
- l'emprunt zéro coupon émis en 1998,
- l'emprunt 4,375 % émis en 1999,
- l'emprunt 5 % émis en 1999.

Alcatel a en outre émis en février 2000 un emprunt obligataire de 60 milliards de yens (environ MEUR 575) représenté par des obligations portant intérêt au taux de 0,41 % à échéance mars 2002.

Par ailleurs, la société dispose d'une autorisation d'émettre des emprunts obligataires à hauteur d'un montant nominal maximal de 3 milliards d'euros arrivant à échéance en juin 2004 et qu'elle proposera de renouveler lors de l'assemblée générale de mai 2000 à hauteur de 10 milliards d'euros pour une période expirant le 31 décembre 2002 afin de tenir compte des nouveaux besoins de financement du Groupe.



Marché des titres d'Alcatel

Cotations

L'action Alcatel est cotée sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris, sur les places financières d'Amsterdam, Anvers, Bâle, Bruxelles, Francfort, Genève, Stockholm, Tokyo et Zurich, ainsi que sur le SEAQ à Londres.

Le titre est également coté au New York Stock Exchange sous forme d'American Depositary Shares (ADS), chaque ADS représentant 1/5^e d'action Alcatel.

Au 31 décembre 1999, il y avait 88 305 820 ADS en circulation.

L'action Alcatel fait partie de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris et du DJ Euro Stoxx 50.

Une classe d'actions négociables portant sur les actions Alcatel est échangée sur le MONEP (Marché des Actions Négociables de Paris).

Transactions à la Bourse de Paris du titre Alcatel (source Fininfo)

	Cours le plus haut (euros)	Cours le plus bas (euros)	Cours de clôture (euros)	Nombre de titres échangés sur le mois
1998				
Janvier	126,4	114,3	123,9	10 398 582
Février	125,0	114,8	120,7	12 403 314
Mars	178,2	119,2	177,3	23 446 704
Avril	186,4	157,0	170,0	18 333 595
Mai	201,5	173,2	195,1	14 522 104
Juin	203,8	173,8	187,7	31 644 378
Juillet	217,2	180,5	182,6	19 020 114
Août	185,4	139,5	145,6	14 470 424
Septembre	161,9	75,2	75,9	59 924 969
Octobre	98,2	66,6	94,4	35 460 754
Novembre	116,6	86,4	114,6	28 603 934
Décembre	114,6	96,0	104,3	20 139 364
1999				
Janvier	126,3	94,1	102,6	23 112 777
Février	105,4	91,5	98,0	16 738 909
Mars	122,5	95,5	106,5	23 230 916
Avril	128,3	105,5	116,2	18 861 708
Mai	123,6	112,3	115	11 394 454
Juin	137,1	110,3	136,5	19 644 650
Juillet	144,0	129,0	143,8	16 538 670
Août	150,4	131,7	145,0	12 838 074
Septembre	146,0	124,5	129,4	14 117 706
Octobre	149,8	124,6	148,5	15 334 520
Novembre	200,0	142,6	192,5	23 174 595
Décembre	232,5	186,4	228,0	16 034 667

Principales propositions soumises à la prochaine assemblée générale annuelle

A - Division du nominal des actions

Le conseil d'administration, réuni le 2 février 2000, a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra sur deuxième convocation le 16 mai 2000, la division de la valeur nominale des actions par cinq, ce qui aura pour effet de multiplier le nombre d'actions par cinq et de porter le nominal de chacune des actions de EUR 10 à EUR 2. La division du nominal interviendra le 22 mai 2000.

Cette division permettra d'augmenter la liquidité du titre Alcatel et de rendre le titre plus accessible. Elle permettra également d'ajuster la parité des ADS (cotés au New York Stock Exchange) et des actions. Chaque ADS représentera ainsi une action.

B - Modification du montant des jetons de présence

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires de porter les jetons de présence à EUR 600 000 afin de tenir compte de l'augmentation du nombre des administrateurs et du nombre croissant des réunions du conseil d'administration et des différents comités.

C - Principales modifications statutaires

Participation aux assemblées générales par des systèmes de télétransmission

L'utilisation des moyens de télétransmission étant de plus en plus importante, que ce soit pour mettre des informations à la dispo-

sition des actionnaires ou du marché ou pour permettre aux actionnaires de suivre le déroulement des assemblées générales annuelles, des projets de loi sont actuellement en cours de discussion et permettraient d'envisager le vote des actionnaires par ces systèmes électroniques. Il sera donc proposé, pour pouvoir mettre en place de telles procédures dès l'adoption de ces nouvelles dispositions légales, d'en introduire déjà la possibilité dans les statuts de la société.

Augmentation du nombre des actions détenues par les administrateurs

Le nombre des actions détenues par les administrateurs sera porté de 10 actions à 500 actions afin de tenir compte à la fois de la division du nominal et des recommandations sur le gouvernement d'entreprise.

Modification de la durée maximale des fonctions des administrateurs

Il vous est proposé de réduire la durée maximale des fonctions des administrateurs de deux ans et de la ramener ainsi à quatre ans, conformément aux recommandations du rapport du groupe de travail dirigé par Monsieur Viénot de juillet 1999. Cette nouvelle durée s'appliquerait à toute désignation postérieure à l'assemblée générale qui se tiendra le 16 mai 2000 sur deuxième convocation.

D - Renouvellement des autorisations d'augmenter le capital social et d'émettre des valeurs mobiles

Il sera, par ailleurs, proposé de renouveler l'ensemble des autorisations en vigueur.

Si l'assemblée générale vote en faveur des propositions qui lui seront faites, la société sera dotée des autorisations suivantes :

Produits	Montant maximum autorisé (valeur nominale)	Date d'autorisation	Date limite de validité
Emission, avec ou sans droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres autres que les titres de créance donnant accès au capital (y compris OPE initiée par la société)	0,750 milliard d'euros + 0,360 milliard d'euros à émettre sur présentation des ORA émises dans le cadre de l'acquisition de Newbridge	16 mai 2000	15 juillet 2002
Emission, avec ou sans droit préférentiel de souscription, de titres de créance donnant droit ou attachés à un titre de capital	6 milliards d'euros + 13 milliards d'euros en obligations remboursables en actions à émettre dans le cadre de l'acquisition de Newbridge	16 mai 2000	15 juillet 2002
Augmentation de capital avec incorporation de réserves (soit par émission d'actions gratuites, soit par élévation du nominal)	montant global des sommes pouvant être incorporées	16 mai 2000	15 juillet 2002
Emission d'obligations éventuellement assorties de bons de souscription d'obligations ou de bons d'acquisition d'obligations	10 milliards d'euros	16 mai 2000	31 décembre 2002
Emission d'actions émises en faveur des salariés (Art. 443-1 et suivants du code du travail)	40 millions d'euros	16 mai 2000	31 décembre 2002
Options de souscription ou d'achat d'actions	nombre d'options de souscription d'actions en circulation inférieur à 6 % du capital	10 juin 1999	9 juin 2004

E - Acquisition de Newbridge Networks Corporation

En février dernier, la société a conclu un accord portant sur l'acquisition de la société Newbridge Networks Corporation (Newbridge). Selon les termes de cet accord, les actionnaires de Newbridge se verront remettre 0,81 ADS Alcatel pour 1 action Newbridge. Les ADS Alcatel à remettre aux actionnaires de Newbridge résulteront de l'émission par Alcatel d'obligations remboursables en actions à tout moment pendant une durée maximale de cinq ans.

L'émission de ces obligations remboursables en actions ainsi que ses modalités précises seront décidées par le conseil d'administration de la société sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires (20^e résolution) qui se tiendra, sur deuxième convocation, le 16 mai 2000.

La réalisation de l'acquisition devrait avoir lieu avant le 30 juin 2000.

Communication financière et relations avec les actionnaires

Alcatel édite régulièrement des publications qui sont à la disposition du public désireux de mieux connaître le Groupe. Elles sont disponibles sur simple demande.

Alcatel

Service de l'information financière et des relations avec les actionnaires (SIFRA)

54, rue La Boétie

75411 Paris cedex 08

Téléphone : 01 40 76 10 10

Télécopie : 01 40 76 14 05

Les communiqués financiers et le cours de bourse peuvent également être consultés sur le site Internet : **www.alcatel.com**.

Pour les actionnaires qui le souhaitent, Alcatel assure la prise en charge des droits de garde et de la gestion des titres Alcatel inscrits au nominatif pur.

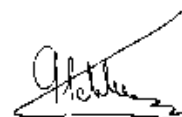
Enfin, le Groupe mène une politique active de réunions d'information et va à la rencontre de ses actionnaires.

De nombreuses présentations sont par ailleurs organisées, notamment sur les places boursières où le Groupe est coté.

Responsable du document de référence et attestations

Attestation du responsable du document de référence

"A ma connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société et du Groupe ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."



Serge Tchuruk
Président-Directeur Général

Attestation des responsables du contrôle des comptes

"Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 1997 ont fait l'objet d'un audit par Barbier Frinault & Autres et Monsieur Francis Payer. Les comptes sociaux et consolidés 1998 et 1999 ont fait l'objet d'un audit par nos soins.

Dans le rapport sur les comptes consolidés, sans remettre en cause notre opinion, l'attention des actionnaires a été attirée sur :

- La note 1k aux comptes consolidés précisant les changements de mode d'évaluation et de présentation des provisions pour pensions et indemnités de départ en retraites, intervenus en 1999 ;
- La note 3a aux comptes consolidés précisant les changements comptables consécutifs à la première application des "nouvelles règles et méthodes relatives aux comptes consolidés", intervenus en 1999.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations comptables et financières présentées."



Barbier Frinault & Autres
Christian Chiarasini

Les commissaires aux comptes



Deloitte Touche Tohmatsu
Alain Pons



Le présent document de référence a été enregistré,
en date du 3 avril 2000, sous le numéro R.00-111,
auprès de la Commission des Opérations de Bourse.
Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière
que s'il est complété par une note d'opération visée
par la Commission des Opérations de Bourse.

Tableau de concordance renvoyant aux principaux paragraphes du règlement
COB 98-01 et aux pages du document de référence correspondantes

	Paragraphes 98-01	Pages du document de référence correspondantes
Chapitre 1 : Responsable du document de référence et responsable du contrôle des comptes		
- Personne qui assume la responsabilité du document de référence	1.1	119
- Attestation du responsable du document de référence	1.2	119
- Responsable du contrôle des comptes	1.3	100
- Politique d'information	1.4	118
Chapitre 3 : Renseignements de caractère général		
- Renseignements concernant la société	3.1	108
- Renseignements de caractère général concernant le capital	3.2	109,110
- Répartition actuelle du capital et des droits de vote	3.3	109,110
- Marchés des titres Alcatel	3.4	115
- Dividendes	3.5	77
Chapitre 4 : Renseignements concernant l'activité du Groupe		
- Présentation du Groupe et de ses activités	4.1	6 à 25
- Dépendance à l'égard de l'environnement économique	4.2	33
- Litiges	4.3	105,106
- Effectifs	4.4	7, 47, 48,106
- Politique d'investissement	4.5	4, 5, 7
- Renseignements concernant les principales filiales	4.6	26, 27, 69, 70, 88 à 90
Chapitre 5 : Comptes consolidés et comptes sociaux		29 à 93
Chapitre 6 : Organes d'administration et de direction		
- Organes d'administration et de direction	6.1	95 à 97
- Intérêts des dirigeants	6.2	98
- Intéressement du personnel	6.3	99
Chapitre 7 : Evolution récente et perspectives d'avenir		33, 34

Service de l'Information Financière
et des Relations avec les Actionnaires

54, rue La Boétie - 75008 Paris
Tél. : N° Vert 0 800 354 354 - Fax : +33 (0) 1 40 76 14 05
www.alcatel.com

Architects of an Internet world : Architectes d'un monde Internet